



First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Special
Senate Committee on*

ANTI-TERRORISM

Chair:
The Honourable HUGH SEGAL

Monday, June 11, 2012
Monday, June 18, 2012

Issue No. 5

*Third and fourth (final) meetings on:
Bill S-9, An Act to amend the Criminal Code*

INCLUDING:
THE SECOND REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill S-7, An Act to amend the Criminal Code,
the Canada Evidence Act and the Security of
Information Act)
THE THIRD REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill S-9, An Act to amend the Criminal Code)

WITNESSES:
(See back cover)

SÉNAT

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial spécial sur l'*

ANTITERRORISME

Président :
L'honorable HUGH SEGAL

Le lundi 11 juin 2012
Le lundi 18 juin 2012

Fascicule n° 5

*Troisième et quatrième (dernière) réunions concernant :
Le projet de loi S-9, Loi modifiant le Code criminel*

Y COMPRIS :
LE DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi S-7, Loi modifiant le Code criminel,
la Loi sur la preuve au Canada et la Loi sur la protection
de l'information)
LE TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi S-9, Loi modifiant le Code criminel)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

SPECIAL SENATE COMMITTEE
ON ANTI-TERRORISM

The Honourable Hugh Segal, *Chair*

The Honourable Serge Joyal, P.C., *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Andreychuk	Frum
* Cowan	* LeBreton, P.C.
(or Tardif)	(or Carignan)
Dagenais	Smith, P.C. (<i>Cobourg</i>)
Dallaire	Tkachuk
Day	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Andreychuk replaced the Honourable Senator Buth (*June 19, 2012*).

The Honourable Senator Buth replaced the Honourable Senator Andreychuk (*June 15, 2012*).

The Honourable Senator Andreychuk replaced the Honourable Senator Buth (*June 12, 2012*).

The Honourable Senator Tkachuk replaced the Honourable Senator Marshall (*June 12, 2012*).

The Honourable Senator Marshall replaced the Honourable Senator Tkachuk (*June 11, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL
SUR L'ANTITERRORISME

Président : L'honorable Hugh Segal

Vice-président : L'honorable Serge Joyal, C.P.
et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	Frum
* Cowan	* LeBreton, C.P.
(ou Tardif)	(ou Carignan)
Dagenais	Smith, C.P. (<i>Cobourg</i>)
Dallaire	Tkachuk
Day	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Andreychuk a remplacé l'honorable sénateur Buth (*le 19 juin 2012*).

L'honorable sénateur Buth a remplacé l'honorable sénateur Andreychuk (*le 15 juin 2012*).

L'honorable sénateur Andreychuk a remplacé l'honorable sénateur Buth (*le 12 juin 2012*).

L'honorable sénateur Tkachuk a remplacé l'honorable sénateur Marshall (*le 12 juin 2012*).

L'honorable sénateur Marshall a remplacé l'honorable sénateur Tkachuk (*le 11 juin 2012*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, June 11, 2012
(10)

[English]

The Special Senate Committee on Anti-terrorism met this day at 1:30 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Hugh Segal, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buth, Dagenais, Dallaire, Day, Frum, Marshall, Segal and Smith, P.C. (Cobourg) (8).

In attendance: Lyne Casavant and Holly Porteous, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 17, 2012, the committee continued its examination of Bill S-9, An Act to amend the Criminal Code. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.*)

WITNESSES:

Belfer Center for Science and International Affairs, Harvard University:

William Tobey, Senior Fellow;

Matthew Bunn, Associate Professor of Public Policy (by video conference);

Simon Saradzhyan, Research Fellow (by video conference).

James Martin Center for Non-proliferation Studies, Monterey Institute of International Studies:

Miles Pomper, Senior Research Associate (by video conference).

At 2:40 p.m., the committee suspended.

At 2:44 p.m., the committee resumed.

Mr. Tobey made a statement and, together with Mr. Bunn and Mr. Saradzhyan, answered questions.

Mr. Pomper made a statement and answered questions.

At 3:16 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 11 juin 2012
(10)

[Traduction]

Le Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme se réunit aujourd'hui, à 13 h 30, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Hugh Segal (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buth, Dagenais, Dallaire, Day, Frum, Marshall, Segal et Smith, C.P. (Cobourg) (8).

Également présentes : Lyne Casavant et Holly Porteous, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 17 mai 2012, le comité poursuit son étude du projet de loi S-9, Loi modifiant le Code criminel. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 4 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Belfer Center for Science and International Affairs, Harvard University :

William Tobey, maître de recherche;

Matthew Bunn, professeur agrégé de politiques publiques (par vidéoconférence);

Simon Saradzhyan, chercheur universitaire (par vidéoconférence).

James Martin Center for Non-proliferation Studies, Monterey Institute of International Studies :

Miles Pomper, agrégé de recherche principal (par vidéoconférence).

À 14 h 40, le comité suspend ses travaux.

À 14 h 44, le comité reprend ses travaux.

M. Tobey fait une déclaration, puis avec M. Bunn et M. Saradzhyan, répond aux questions.

M. Pomper fait une déclaration et répond aux questions.

À 15 h 16, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Monday, June 18, 2012
(11)

[*English*]

The Special Senate Committee on Anti-terrorism met this day at 1:30 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Senator Hugh Segal, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buth, Dagenais, Dallaire, Day, Frum, Joyal, P.C., Segal, Smith, P.C. (*Cobourg*) and Tkachuk (9).

In attendance: Lyne Casavant and Holly Porteous, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 17, 2012, the committee continued its examination of Bill S-9, An Act to amend the Criminal Code. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.*)

WITNESSES:

Royal Canadian Mounted Police:

Gilles Michaud, Assistant Commissioner, National Security Criminal Investigations.

Foreign Affairs and International Trade Canada

Sabine Nolke, Director General, Non-Proliferation and Security Threat Reduction.

At 2:30 p.m., the committee suspended.

At 2:35 p.m., the committee resumed.

Mr. Michaud made a statement and answered questions.

Ms. Nolke made a statement and answered questions.

At 2:40 p.m., the committee proceeded to clause-by-clause consideration of Bill S-9, An Act to amend the Criminal Code.

WITNESS:

Department of Justice Canada:

Greg Koster, Counsel, Criminal Law Policy Section.

Mr. Koster answered questions.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, stand postponed.

It was agreed that clause 2 carry.

It was agreed that clause 3 carry.

It was agreed that clause 4 carry.

The chair asked whether clause 5 shall carry.

OTTAWA, le lundi 18 juin 2012
(11)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme se réunit aujourd'hui, à 13 h 30, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Hugh Segal (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buth, Dagenais, Dallaire, Day, Frum, Joyal, C.P., Segal, Smith, C.P. (*Cobourg*) et Tkachuk (9).

Également présentes : Lyne Casavant et Holly Porteous, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 17 mai 2012, le comité poursuit son étude du projet de loi S-9, Loi modifiant le Code criminel. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 4 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Gendarmerie royale du Canada :

Gilles Michaud, commissaire adjoint, Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale.

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Sabine Nolke, directrice générale, Non-prolifération et réduction de la menace à la sécurité.

À 14 h 30, le comité suspend ses travaux.

À 14 h 35, le comité reprend ses travaux.

M. Michaud fait une déclaration et répond aux questions.

Mme Nolke fait une déclaration et répond aux questions.

À 14 h 40, le Comité procède à l'étude article par article du projet de loi S-9, Loi modifiant le Code criminel.

TÉMOIN :

Ministère de la Justice Canada :

Greg Koster, avocat, Section de la politique en matière de droit pénal.

M. Koster répond aux questions.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu de reporter l'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Il est convenu d'adopter l'article 2.

Il est convenu d'adopter l'article 3.

Il est convenu d'adopter l'article 4.

Le président demande si l'article 5 est adopté.

The Honourable Senator Dallaire moved:

That Bill S-9 be amended in clause 5, page 4:

Replace line 7 with the following:

“damage to property or the environment, makes a device or pos-”;

After debate, the question being put on the motion in amendment, it was adopted.

The Honourable Senator Frum moved:

That Bill S-9 be amended in clause 5, page 4:

(a) Replace line 10 with the following:

“al or a device or commits an act against a”; and

(b) Replace line 19 with the following:

“device or commits an act against a nuclear”.

After debate, the question being put on the motion in amendment, it was adopted.

It was agreed that clause 5, as amended, carry.

It was agreed that clause 6 carry.

It was agreed that clause 7 carry.

It was agreed that clause 8 carry.

It was agreed that clause 9 carry.

It was agreed that clause 10 carry.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the bill, as amended, carry.

The committee considered draft observations as prepared for the committee by the analysts.

It was agreed that the committee append these observations to the report.

Senator Dallaire moved that his additional observations, as circulated to the committee, be appended to the report.

After debate, the question being put on the motion, it was negatived by a show of hands.

It was agreed that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the observations being appended to the report, taking into consideration the committee's discussion and any necessary editorial, grammatical or translation changes as required.

L'honorable sénateur Dallaire propose que :

le projet de loi S-9, à l'article 5, page 4, soit modifié :

par substitution, à la ligne 7, de ce qui suit :

« considérables à des biens ou à l'environnement, fabrique un engin ou ».

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur propose que

le projet de loi S-9, à l'article 5, page 4, soit modifié :

a) par substitution, dans la version anglaise, à la ligne 10, de ce qui suit :

« al or a device or commits an act against a »; et

b) par substitution, dans la version anglaise, à la ligne 19 de ce qui suit :

« device or commits an act against a nuclear ».

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu d'adopter l'article 5 modifié.

Il est convenu d'adopter l'article 6.

Il est convenu d'adopter l'article 7.

Il est convenu d'adopter l'article 8.

Il est convenu d'adopter l'article 9.

Il est convenu d'adopter l'article 10.

Il est convenu d'adopter l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi modifié.

Le comité examine des observations provisoires préparées par les analystes.

Il est convenu d'annexer les observations au rapport.

Le sénateur Dallaire propose que ses observations supplémentaires, qui ont été communiquées au comité, soient annexées au rapport.

Après débat, la motion, mise aux voix, est rejetée par un vote à main levée.

Il est convenu que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version finale des observations à joindre au rapport, en tenant compte des échanges du comité et de toutes les modifications nécessaires dans la rédaction, la grammaire ou la traduction.

It was agreed that the chair report the bill, as amended and with observations, to the Senate.

At 3:20 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Il est convenu que la présidence fasse rapport du projet de loi modifié au Sénat et qu'elle lui fasse également part des observations du comité.

À 15 h 20, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Jodi Turner

Clerk of the Committee

REPORTS OF THE COMMITTEE

Wednesday, May 16, 2012

The Special Senate Committee on Anti-Terrorism has the honour to present its

SECOND REPORT

Your committee, to which was referred Bill S-7, An Act to amend the Criminal Code, the Canada Evidence Act and the Security of Information Act, has, in obedience to the order of reference of Thursday, March 8, 2012, examined the said Bill and now reports the same with the following amendments:

1. *Clause 10, page 10:* Replace line 36 with the following:

“(13) The judge, or any other judge of the same court, may, on application of the”.

2. *Clause 12, page 11:*

(a) Replace, in the French version, line 27 with the following:

“83.28, 83.29 et 83.3 et de leur application doit”; and

(b) Replace, in the French version, line 31 with the following:

“cas, désigne ou constitue à cette fin.”.

Your committee has also made certain observations, which are appended to this report.

Respectfully submitted,

Le président,
HUGH SEGAL
Chair

RAPPORTS DU COMITÉ

Le mercredi 16 mai 2012

Le Comité spécial sur l'antiterrorisme a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi S-7, Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur la preuve au Canada et la Loi sur la protection de l'information, a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 8 mars 2012, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport avec les amendements suivants :

1. *Article 10, page 10 :* Remplacer la ligne 32 par ce qui suit :

« (13) Le juge ou un autre juge du même tribunal peut, sur demande de l'agent de ».

2. *Article 12, page 11 :*

a) Remplacer la ligne 27 par ce qui suit :

« 83.28, 83.29 et 83.3 et de leur application doit »;

b) Remplacer la ligne 31 par ce qui suit :

« cas, désigne ou constitue à cette fin. ».

Votre comité a aussi effectué des observations qui sont annexées au présent rapport.

Respectueusement soumis,

OBSERVATIONS
**to the Second Report of the Special Senate
 Committee on Anti-Terrorism (Bill S-7)**

INTRODUCTION

Bill S-7 represents an important step in Canada's ongoing efforts to prevent and deter terrorism, both at home and abroad. Your committee notes that the bill responds to many of the recommendations made by the House of Commons Standing Committee on Public Safety and National Security's Subcommittee on the Review of the *Anti-terrorism Act* (House Subcommittee), as well as this committee, in their respective reports to Parliament in 2006 and 2007 following their statutory reviews of the *Anti-terrorism Act*.¹ Bill S-7 also responds to certain court decisions rendered since the *Anti-terrorism Act* came into force.² We support the legislative changes this bill introduces; however, we are of the view that in some future bill, additional changes could be made to strengthen this bill's provisions. We also wish to highlight a number of concerns raised by witnesses during our hearings.

OBSERVATIONS
**au deuxième rapport du Comité sénatorial spécial
 sur l'antiterrorisme (projet de loi S-7)**

INTRODUCTION

Le projet de loi S-7 constitue une étape importante dans les efforts du Canada en vue de prévenir et de décourager le terrorisme, tant au pays qu'à l'étranger. Votre comité signale que le projet de loi répond à bon nombre des recommandations formulées, d'une part, par le Sous-comité sur la revue de la *Loi antiterroriste* du Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes (le Sous-comité de la Chambre des communes) et, d'autre part, par le présent comité, dans leurs rapports respectifs au Parlement en 2006 et 2007 à la suite de leurs examens législatifs de la *Loi antiterroriste*¹. Le projet de loi S-7 tient également compte de certaines décisions rendues par les tribunaux depuis l'entrée en vigueur de la *Loi antiterroriste*². Nous appuyons les modifications législatives apportées dans le projet de loi; toutefois, nous sommes d'avis que, dans un projet de loi futur, des modifications additionnelles pourraient être apportées de façon à renforcer les dispositions du projet de loi. Nous souhaitons également mettre en lumière certaines des préoccupations soulevées par les témoins durant nos séances.

**A. Investigative Hearings and Recognizance with Conditions/
 Preventive Arrest (Clauses 10 to 13)**

When the *Anti-terrorism Act* came into force in December of 2001, it contained provisions allowing for investigative hearings and recognizance with conditions/preventive arrest in terrorism cases. These provisions were subject to a sunset clause, and expired on 1 March 2007 because they were not renewed prior to that date, as the sunset clause had required.

By reintroducing provisions that allow for investigative hearings and recognizance with conditions/preventive arrest to the Criminal Code (the Code)³, the bill puts these procedural tools back into the hands of law enforcement officials and courts, potentially facilitating their ability to stop terrorist acts before they occur. The provisions, as reintroduced by clauses 10 to 13 of the bill, also contain numerous legislative and procedural safeguards, some of which were found in the original provisions contained in the *Anti-terrorism Act*, and some of which have been added in response to recommendations made by the House Subcommittee and this committee following their statutory reviews of that Act, including:

- the need for a peace office to obtain prior consent of the Attorney General before applying to a judge for an investigative hearing order (subsection 83.28(3));
- explicitly giving those who are compelled to appear at an investigative hearing the ability to retain and instruct counsel at any stage of the proceedings (subsection 83.28(11));

**A. Audiences d'investigation et engagements assortis de conditions/
 arrestations à titre préventif (articles 10 à 13)**

Lorsque la *Loi antiterroriste* est entrée en vigueur en décembre 2001, elle renfermait des dispositions autorisant les audiences d'investigation et les engagements assortis de conditions/arrestations à titre préventif dans les affaires de terrorisme. Ces dispositions étaient visées par une clause de temporisation et, conformément aux exigences de cette clause, elles ont pris fin le 1^{er} mars 2007 parce qu'elles n'avaient pas été renouvelées.

En réintroduisant dans le Code criminel (le Code)³ des dispositions autorisant les audiences d'investigation et les engagements assortis de conditions/arrestations à titre préventif, le projet de loi confère de nouveau ces outils procéduraux aux responsables de l'application de la loi et aux tribunaux, ce qui pourrait leur permettre de déjouer les actes terroristes avant qu'ils ne soient commis. Les dispositions, réintroduites au moyen des articles 10 à 13 du projet de loi, renferment également de nombreuses garanties législatives et procédurales — dont certaines se trouvaient dans les dispositions originales de la *Loi antiterroriste*, et d'autres ont été ajoutées en réponse aux recommandations formulées par le Sous-comité de la Chambre des communes et le présent comité à la suite de leurs examens législatifs de cette Loi, notamment les garanties suivantes :

- un agent de la paix ne peut présenter la demande que s'il a obtenu le consentement préalable du procureur général (paragraphe 83.28(3));
- toute personne tenue de comparaître à une audience d'investigation a le droit d'engager un avocat et de lui donner des instructions en tout état de cause (paragraphe 83.28(11));

- requiring, in the case of an investigative hearing, that reasonable attempts first be made to obtain the information by other means (subparagraphs 83.28(4)(a)(iii) and 83.28(4)(b)(iii));
 - ensuring that any information provided by a person in an investigative hearing or evidence derived from it cannot be used in criminal proceedings against him or her, except in a prosecution for perjury or giving contradictory evidence (subsection 83.28(10));
 - clarifying that, in the case of an investigative hearing, a person may be detained for no more than 30 days before being brought before a court of superior jurisdiction (subsection 83.29(4));
 - enacting a new, five-year sunset clause in respect of the investigative hearing and recognizance with conditions/preventive arrest provisions (section 83.32); and
 - ensuring that the Attorney General of Canada and the Minister of Public Safety shall, in their annual reports to Parliament on the use of the investigative hearings and recognizance with conditions/preventive arrest provisions, include their opinions, supported by reasons, as to whether the operations of the sections allowing for these procedures should be extended (subsections 83.31(1.1) and 83.31(3.1)).
- dans le cas d'une audience d'investigation, il faut que des efforts raisonnables aient été déployés pour obtenir les renseignements par d'autres moyens (sousalinéas 83.28(4)a(iii) et 83.28(4)b(iii));
 - aucun renseignement fourni par une personne dans le cadre d'une audience d'investigation ou toute preuve découlant d'une telle audience ne peut être utilisée ou admise contre elle dans le cadre de poursuites criminelles, sauf s'il s'agit de poursuites pour parjure ou témoignages contradictoires (paragraphe 83.28(10));
 - une disposition clarifiant que, dans le cas d'une audience d'investigation, nul ne peut être détenu pendant plus de 30 jours sans être amené devant un tribunal de compétence supérieure (paragraphe 83.29(4));
 - l'adoption d'une nouvelle clause de temporarisation de cinq ans visant les audiences d'investigation et les engagements assortis de conditions/arrestations à titre préventif (article 83.32);
 - dans leurs rapports annuels au Parlement sur le recours aux audiences d'investigation et aux engagements assortis de conditions/arrestations à titre préventif, le procureur général du Canada et le ministre de la Sécurité publique devront exprimer leur opinion quant à la nécessité de proroger les articles 83.28 et 83.29 et motiver cette opinion (paragraphes 83.31(1.1) et 83.31(3.1)).

While we note that several of this committee's, and the House Subcommittee's, recommendations were taken into consideration when reintroducing these provisions to the Code, it is our view that these legislative and procedural safeguards could be strengthened even further.

Although subsection 83.28(10) clarifies that information provided during an investigative hearing, or evidence derived from such information, cannot be used against the one who provided it in any criminal proceeding, except in a prosecution for perjury or giving contradictory evidence, the Supreme Court of Canada, in *Re Application under s. 83.28 of the Criminal Code*⁴ prohibited the use of such information in deportation or extradition proceedings as well.⁵ While case law operates to ensure individuals are protected against having information obtained in an investigative hearing, or evidence derived from that information, used against them in the latter two types of proceedings, we believe that Bill S-7 would be improved by amending subsection 83.28(10) to codify this aspect of the Supreme Court of Canada's decision. This approach would also be consistent with the government's decision, in Bill S-7, to amend section 83.3 of the Code to reflect the Supreme Court of Canada's decision in *R v. Hall*, and to amend certain sections of the *Canada Evidence Act*⁶ to ensure that they reflect the Federal Court's interpretation of those sections in *Toronto Star Newspapers v. Canada*.⁷

Plusieurs des recommandations formulées par notre comité et par le Sous-comité de la Chambre des communes ont été prises en considération au moment de la réintroduction de ces dispositions dans le Code; toutefois, nous estimons qu'il est possible de renforcer davantage les garanties législatives et procédurales.

Bien que le paragraphe 83.28(10) précise qu'aucun renseignement fourni par une personne dans le cadre d'une audience d'investigation ou toute preuve découlant d'une telle audience ne peut être utilisée ou admise contre elle dans le cadre de poursuites criminelles, sauf s'il s'agit de poursuites pour parjure ou témoignages contradictoires, la Cour suprême du Canada, dans *Demande fondée sur l'article 83.28 du Code criminel*⁴, a interdit l'utilisation de tels renseignements dans des audiences d'expulsion ou d'extradition⁵. Bien que l'application de la jurisprudence ait pour effet d'empêcher que tout renseignement obtenu d'une personne dans le cadre d'une audience d'investigation, ou toute information dérivée, soit utilisé contre elle dans une audience d'expulsion ou d'extradition, nous croyons que le projet de loi S-7 serait amélioré si le paragraphe 83.28(10) était modifié de façon à codifier cet élément de l'arrêt de la Cour suprême du Canada. De plus, cela irait dans le même sens que la décision du gouvernement, relativement au projet de loi S-7, de modifier l'article 83.3 du Code à la lumière de l'arrêt de la Cour suprême du Canada dans *R c. Hall* et de modifier certaines sections de la *Loi sur la preuve au Canada*⁶ de façon à ce qu'elles reflètent l'interprétation de ces sections par la Cour fédérale dans *Toronto Star Newspapers c. Canada*⁷.

B. Leaving or Attempting to Leave Canada to Commit Terrorism Offences (Clause 6)

Law enforcement, border and intelligence officials who appeared as witnesses during our hearings on the bill indicated that by making it an offence to leave or attempt to leave Canada to participate in the activities of a terrorist group (section 83.181); facilitate terrorist activity (section 83.191); commit an indictable offence for a terrorist group (section 83.201); or commit an indictable offence that is also terrorist activity (section 83.201), the bill will enable them to stop the activities of prospective terrorists at an earlier stage of their preparations, before they leave Canada to join a terrorist training camp or to do harm elsewhere.

The committee believes that these new offences could indeed allow law enforcement and intelligence officials to accomplish this important goal, and that they accordingly serve an important preventive purpose. However, they will only fulfil this purpose if intelligence gathering and information sharing arrangements are configured to ensure that information necessary to support charges under these new sections of the Code is provided to the right people at the right time. In particular, these new offences appear to contemplate the increased involvement of the Canada Border Services Agency (CBSA) in the interdiction of suspected terrorists. The committee strongly recommends the development of operational protocols and practices between the various agencies who will be involved in the application of these provisions to ensure that they will be used effectively to arrest and charge individuals in accordance with the law.

During their appearance before the committee, CBSA officials confirmed that, at present, there are no exit controls in place to track individuals when they leave Canada. However, they also confirmed that Canada and the United States were working on developing exit controls as part of the Canada-United States Perimeter Security Economic Competitiveness Action Plan. In developing any new systems or agreements, the committee urges the government to ensure that the rights of Canadian citizens to enter, remain in and leave Canada, as guaranteed by section 6(1) of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* (the Charter) are respected.⁸ Such systems or agreements should also be mindful of the sense of marginalization and vulnerability that has been felt by some members of certain racial, religious or ethnic communities in Canada since the coming into force of the *Anti-terrorism Act*.

C. Changes to the Procedure for Non-Disclosure Hearings held under sections 38.01 to 38.16 of the Canada Evidence Act (Clauses 19 to 24)

As indicated previously in these observations, Bill S-7 amends the *Canada Evidence Act* in order to reflect the 2007 judgment of the Federal Court in the case of *Toronto Star Newspapers Ltd. v. Canada*. At issue in that case were subsections 38.11(1), 38.04(4),

B. Quitter ou tenter de quitter le Canada pour commettre des infractions de terrorisme (article 6)

Selon les agents d'application de la loi, des services frontaliers et du renseignement qui ont témoigné durant nos audiences sur le projet de loi, en faisant en sorte qu'il soit illégal : de quitter le Canada ou de tenter de quitter le Canada pour participer aux activités d'un groupe terroriste (article 83.181); de faciliter une activité terroriste (article 83.191); de commettre une infraction au profit d'un groupe terroriste (article 83.201); ou de commettre une infraction constituant une activité terroriste (section 83.201), le projet de loi leur permettra de stopper les activités des terroristes durant les étapes préparatoires, avant qu'ils ne quittent le Canada pour participer à un camp d'entraînement ou qu'ils ne fassent du mal ailleurs.

De l'avis du comité, ces nouvelles infractions pourraient bel et bien permettre aux agents d'application de la loi et agents du renseignement d'accomplir ce but important et, par conséquent, elles ont un rôle important à jouer sur le plan de la prévention. Toutefois, elles ne pourront jouer ce rôle que si les ententes sur la recherche et l'échange de renseignements sont structurées de manière à ce que les renseignements requis pour étayer les accusations portées en vertu de ces nouveaux articles du Code soient fournis aux bonnes personnes et au bon moment. En particulier, ces nouvelles infractions semblent prévoir un rôle accru de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) dans l'interception des présumés terroristes. Le comité recommande fortement l'élaboration de protocoles et d'usages opérationnels entre les diverses organisations qui seront chargées d'appliquer ces dispositions afin qu'on les utilise de manière efficace pour procéder aux arrestations et aux accusations en conformité avec la loi.

Durant leur témoignage devant le comité, les représentants de l'ASFC ont confirmé que, en ce moment, il n'y a pas de mesures en place pour contrôler les sorties et suivre les déplacements des personnes qui quittent le Canada. Toutefois, ils ont également confirmé que le Canada et les États-Unis collaboraient à la mise au point de contrôles de sortie dans le cadre du Plan d'action canado-américain sur la sécurité du périmètre et la compétitivité économique. En ce qui concerne l'élaboration de nouveaux systèmes ou accords, le comité exhorte le gouvernement à veiller à ce qu'on respecte le droit des citoyens canadiens de demeurer au Canada, d'y entrer ou d'en sortir, comme le garantit le paragraphe 6(1) de la *Charte canadienne des droits et libertés* (la Charte)⁸. Il faut également que de tels systèmes ou accords tiennent compte du sentiment de marginalisation et de vulnérabilité qui habite certains membres de certaines communautés religieuses, ethniques ou raciales au Canada depuis l'entrée en vigueur de la *Loi antiterroriste*.

C. Modifications à la procédure se rapportant aux audiences de non-divulgation tenues aux termes des articles 38.01 à 38.16 de la Loi sur la preuve au Canada (articles 19 à 24)

Ainsi qu'il est signalé précédemment dans les présentes observations, le projet de loi S-7 modifie la *Loi sur la preuve au Canada* à la lumière de la décision rendue en 2007 par la Cour fédérale dans l'affaire *Toronto Star Newspapers Ltd. c. Canada*.

and 38.12(2) of the *Canada Evidence Act*, provisions which required all non-disclosure applications under section 38.01 to 38.16 to be held in private, confidentiality to be maintained in respect of all non-disclosure applications, and confidentiality to be maintained with respect to all court records relating to these proceedings. The Federal Court concluded that these provisions were in violation of the right to freedom of expression guaranteed by section 2(b) of the Charter, and took the remedial action of reading down the mandatory confidentiality requirement they contain so that confidentiality applies only to *ex parte* hearings under the regime, unless a court orders otherwise. Some of the changes made to sections 38.01 to 38.16 of the *Canada Evidence Act* by Bill S-7 essentially codify the court's decision in this regard.

Other changes made by Bill S-7 to sections 38.01 to 38.16 of the *Canada Evidence Act* were made in response to recommendations made by the House Subcommittee in its March 2007 report. Such changes include:

- amending the wording of subsection 38.04(2) to ensure that whenever the Attorney General of Canada refuses to permit full unconditional disclosure of sensitive or potentially injurious information, except by agreement under section 38.031 of the *Canada Evidence Act*, proceedings should be initiated in Federal Court;
- amending section 38.06 to clarify that an order made by a Federal Court judge authorizing disclosure of information that the Attorney General is seeking to keep confidential under section 38.06 does not take effect until all appeals have been exhausted, and all time limits granted for appeal of the order have expired;
- amending subsection 38.13(9) of the *Canada Evidence Act* to reduce from 15 to 10 years the period during which a non-disclosure certificate issued by the Attorney General of Canada remains in effect; and
- introducing section 38.17 into the *Canada Evidence Act*, requiring the Attorney General of Canada to file annual reports in Parliament respecting the number of section 38.13 prohibition certificates and section 38.15 fiats issued each year.

While the committee believes that altering the relevant provisions of the *Canada Evidence Act* to reflect the changes made to these provisions by the court adds clarity to the law, and is encouraged to see that many recommendations for change made by the House Subcommittee are reflected in this bill, we urge the government to continue its scrutiny of these provisions, as the *Canada Evidence Act* amendments made by Bill S-7 begin to be interpreted by the courts. At some future date, the

Dans cette affaire, la question en litige avait trait aux paragraphes 38.11(1), 38.04(4) et 38.12(2) de la *Loi sur la preuve au Canada*. Aux termes de ces paragraphes, toutes les audiences sur les demandes de non-divulgation en vertu des articles 38.01 à 38.16 devaient se tenir à huis clos, toutes les demandes de non-divulgation étaient confidentielles et tous les dossiers du tribunal ayant trait à l'audience étaient confidentiels. La Cour fédérale a conclu que ces dispositions enfreignaient le droit à la liberté d'expression garanti par l'alinéa 2b) de la Charte; en guise de remède, la Cour fédérale a avancé une interprétation atténuante de l'obligation de confidentialité contenue dans ces dispositions, si bien que la confidentialité s'applique uniquement aux audiences *ex parte*, sauf si un tribunal tranche autrement. Certaines des modifications apportées aux articles 38.01 à 38.16 de la *Loi sur la preuve au Canada* par le projet de loi S-7 servent essentiellement à codifier la décision de la Cour fédérale à cet égard.

D'autres modifications apportées par le projet de loi S-7 aux articles 38.01 à 38.16 de la *Loi sur la preuve au Canada* découlent de recommandations formulées par le Sous-comité de la Chambre des communes dans son rapport de mars 2007. Il s'agit notamment des modifications suivantes :

- modifier la formulation du paragraphe 38.04(2) de façon à assurer que lorsque le procureur général du Canada refuse d'autoriser la divulgation complète de renseignements sensibles ou potentiellement préjudiciables, sauf dans le cadre d'une entente aux termes de l'article 38.031 de la *Loi sur la preuve au Canada*, une procédure soit amorcée auprès de la Cour fédérale;
- modifier l'article 38.06 de façon à clarifier qu'une ordonnance d'un juge de la Cour fédérale autorisant la divulgation de renseignements dont le procureur général tente de préserver la confidentialité aux termes de l'article 38.06 ne prend effet qu'après l'épuisement de tous les appels et qu'après l'expiration de tous les délais pour interjeter appel de l'ordonnance;
- modifier le paragraphe 38.13(9) de la *Loi sur la preuve au Canada* de façon à réduire de 15 à 10 ans la période durant laquelle un certificat de non-divulgation délivré par le procureur général du Canada demeure valide;
- ajouter l'article 38.17 à la *Loi sur la preuve au Canada*, contraignant le procureur général du Canada de déposer au Parlement des rapports annuels dans lesquels il signale le nombre de certificats et de fiats délivrés chaque année aux termes des articles 38.13 et 38.15, respectivement.

Bien que le comité estime qu'une modification des dispositions pertinentes de la *Loi sur la preuve au Canada* en vue de rendre compte des modifications apportées à ces dispositions par le tribunal ajoute de la clarté à la loi et qu'il soit encouragé de constater que de nombreuses recommandations de changements faites par le Sous-comité de la Chambre des communes figurent dans ce projet de loi, nous exhortons le gouvernement à poursuivre l'examen approfondi de ces dispositions, à mesure

government may wish to introduce further changes to these sections of the *Canada Evidence Act*, depending on how the changes made by Bill S-7 function in practice, in order to achieve a better balance between the open court principle and the need to safeguard confidential information that is related to or may injure international relations, national security or national defence. Such changes could include, to name but three examples:

- introducing a special advocate to represent the interests of the party who is not present during those parts of the non-disclosure hearing that are held *ex parte*, as was recommended by both this Committee and the House Subcommittee during their respective reviews of the *Anti-terrorism Act*;
- giving trial judges, rather than the Federal Court, the jurisdiction to conduct non-disclosure hearings under the *Canada Evidence Act*, if stays of proceedings in terrorism prosecutions are being frequently issued because the trial judge does not have access to the secret information;
- amending the *Security of Information Act*⁹ to ensure enhanced protection for human intelligence sources.

Several of the witnesses who appeared before the committee highlighted the challenges involved in turning intelligence into evidence. In our view, criminal prosecution, based on solid evidence, is the best way to ensure that terrorist activity is halted and that future acts of terrorism are deterred. While intelligence can provide law enforcement with vital lead information, its use in a court setting will always be problematic. The committee accordingly wishes to emphasize in these observations that, notwithstanding its importance, intelligence cannot replace solid police work that builds a strong body of evidence.

D. Protection of the Rights of Youth

Bill S-7 is a law of general application, and will therefore apply to both adults and young persons under the age of 18. In Canadian criminal proceedings, the *Youth Criminal Justice Act* (YCJA)¹⁰ applies to protect the rights of individuals between the ages of 12 and 18 who become involved in the criminal justice system. Some witnesses were of the view that Bill S-7 should include specific provisions that would outline how the bill applies to persons under 18, to ensure that it complies with Canada's obligations under the *Convention on the Rights of the Child*¹¹ and other international instruments. The committee recognizes that the YCJA applies to the provisions contained in Bill S-7, as confirmed by the Supreme Court of Canada in *R. v. R.C.*¹² In that

que les modifications apportées par le projet de loi S-7 à la *Loi sur la preuve au Canada* font l'objet d'une interprétation de la part des tribunaux. À une date ultérieure, le gouvernement peut vouloir apporter d'autres modifications à ces dispositions de la *Loi sur la preuve au Canada*, selon la façon dont les modifications apportées par le projet de loi S-7 fonctionnent dans la pratique, afin d'atteindre un meilleur équilibre entre le principe de la publicité des débats et la nécessité de protéger des renseignements confidentiels qui concernent les relations internationales, la sécurité nationale ou la défense nationale ou encore, qui peuvent causer préjudice à celles-ci. De telles modifications pourraient inclure, pour ne citer que trois exemples :

- désigner un avocat spécial qui représenterait les intérêts de la partie qui n'est pas présente pendant les audiences d'examen d'une demande de non-divulgation qui sont tenues *ex parte*, comme l'ont recommandé notre Comité et le Sous-comité de la Chambre des communes au cours de leurs examens respectifs de la *Loi antiterroriste*;
- donner aux juges de première instance, plutôt qu'à la Cour fédérale, la compétence pour procéder à des audiences de non-divulgation en vertu de la *Loi sur la preuve au Canada*, si les procédures dans les poursuites antiterroristes sont fréquemment suspendues parce que le juge de première instance n'a pas accès à des renseignements secrets;
- modifier la *Loi sur la protection de l'information*⁹ pour assurer une meilleure protection des sources de renseignements humains.

Plusieurs des témoins qui ont comparu devant le comité ont attiré l'attention sur les défis que pose la transformation du renseignement en preuve. À notre avis, les poursuites au criminel, qui reposent sur des preuves solides, constituent la meilleure façon de s'assurer de mettre un frein aux activités terroristes et de dissuader d'éventuels actes terroristes. Le renseignement peut fournir une information essentielle aux organismes chargés de l'application de la loi, mais son utilisation dans le cadre d'un tribunal sera toujours problématique. Le comité souhaite, par conséquent, mettre l'accent, dans ces observations, sur le fait que, nonobstant son importance, le renseignement ne peut remplacer des services de police solides qui recueillent de nombreuses preuves.

D. Protection des droits des jeunes

Le projet de loi S-7 est une loi d'application générale, qui vise, par conséquent, les adultes et les jeunes de moins de 18 ans. Dans les poursuites en matière criminelle au Canada, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA)¹⁰ s'applique dans le but de protéger les droits des personnes âgées de 12 à 18 ans ayant des démêlées avec la justice pénale. Certains témoins étaient d'avis que le projet de loi S-7 devrait contenir des dispositions qui indiquent de quelle façon le projet de loi s'applique aux personnes de moins de 18 ans de manière à ce qu'il soit conforme aux obligations du Canada aux termes de la *Convention relative aux droits de l'enfant*¹¹ et d'autres instruments internationaux. Le comité reconnaît que la LSJPA s'applique aux

case, the Court stated that any Criminal Code proceedings involving a young person should be conducted in light of the principles of the YCJA. However, in accordance with the views of certain witnesses, the committee endorses a detailed analysis of the bill's provisions by the Department of Justice to ensure that they are interpreted in accordance with YCJA principles as well as Canada's international obligations regarding the rights of young persons.

CONCLUSION

Bill S-7 offers essential tools that will enable Canada to respond to a continually evolving threat environment. With respect to investigative hearings and recognizance with conditions/preventive arrest, section 83.32 of the Code explicitly requires Parliament to review these provisions in order to determine their efficacy and necessity, as is proper. During its study, the committee posed questions about parliamentary oversight to various witnesses. Their responses can be found in the committee's transcripts, and speaks to the need for this democratic instrument of control.

dispositions contenues dans le projet de loi S-7, comme l'a confirmé la Cour suprême du Canada dans *R. c. R.C.*¹². En l'espèce, la Cour a déclaré que toute instruction fondée sur le Code criminel visant un adolescent devrait être menée à la lumière des principes énoncés dans la LSJPA. Toutefois, à l'instar de certains témoins, le comité estime qu'il serait bon que le ministère de la Justice procède à une analyse détaillée des dispositions du projet de loi, afin que leur interprétation soit conforme aux principes de la LSJPA ainsi qu'aux obligations internationales du Canada à l'égard des droits des jeunes.

CONCLUSION

Le projet de loi S-7 offre des outils essentiels qui permettront au Canada de répondre à un environnement de menace toujours en évolution. En ce qui concerne les audiences d'investigation et engagements assortis de conditions/arrestations à titre préventif, l'article 83.32 du Code exige explicitement que le Parlement examine ces dispositions afin d'en déterminer l'efficacité et la nécessité, comme il se doit. Au cours de son étude, le comité a posé des questions sur la surveillance parlementaire à divers témoins. Plusieurs ont plaidé en faveur de cet instrument de contrôle démocratique. On trouvera leurs réponses dans les délibérations du comité.

¹ S.C. 2001, c. 41.

² See for example, *R. v. Hall*, [2002] 3 S.C.R. 309 and *Toronto Star Newspapers v. Canada*, 2007 FC 128, upheld on appeal (2007 FCA 388); Application for leave to appeal to the Supreme Court of Canada refused 3 April 2008.

³ R.S.C 1985, c. C-46.

⁴ [2004] 2 S.C.R. 248.

⁵ *Ibid.* at paras. 78 and 79.

⁶ R.S.C. 1985, c. C-5.

⁷ See supra note 2.

⁸ Part I of the *Constitution Act, 1982*, being Schedule B to the *Canada Act 1982* (U.K.), 1982, c.11.

⁹ R.S.C. 1985, c. O-5.

¹⁰ S.C. 2002, c. 1.

¹¹ 20 November 1989, 1577 U.N.T.S. 3.

¹² [2005] 3 S.C.R. 99.

¹ L.C. 2001, ch. 41.

² Voir par exemple, *R. c. Hall*, [2002] 3 R.C.S. 309 et *Toronto Star Newspapers c. Canada*, 2007 CF 128, confirmée en appel (2007 CAF 388); demande d'autorisation d'appel à la Cour suprême du Canada refusée le 3 avril 2008.

³ L.R.C. 1985, ch. C-46.

⁴ [2004] 2 R.C.S. 248.

⁵ *Ibid.*, aux paragraphes 78 et 79.

⁶ L.R.C. 1985, ch. C-5.

⁷ Voir ci-dessus, note 2.

⁸ Partie I de la *Loi constitutionnelle de 1982*, annexe B de la *Loi de 1982 sur le Canada* (R.-U.), 1982, chap. 11.

⁹ L.R.C. (1985), ch. O-5.

¹⁰ L.C. 2002, ch. 1.

¹¹ 20 novembre 1989, 1577 R.T.N.U. 3.

¹² [2005] 3 R.C.S. 99.

Tuesday, June 19, 2012

The Special Senate Committee on Anti-Terrorism has the honour to present its

THIRD REPORT

Your committee, to which was referred Bill S-9, An Act to amend the Criminal Code, has, in obedience to the order of reference of Thursday, May 17, 2012, examined the said Bill and now reports the same with the following amendment:

Clause 5, page 4:

(a) Replace line 7 with the following:

“damage to property or the environment, makes a device or pos-”;

(b) Replace line 10 with the following:

“al or a device or commits an act against a”; and

(c) Replace line 19 with the following:

“device or commits an act against a nuclear”.

Your committee has also made certain observations, which are appended to this report.

Respectfully submitted,

*Le président,
HUGH SEGAL*

Chair

Le mardi 19 juin 2012

Le Comité spécial sur l'antiterrorisme a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi S-9, Loi modifiant le Code criminel, a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 17 mai 2012, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport avec la modification suivante :

Article 5, page 4 :

a) Remplacer la ligne 10 par ce qui suit :

« considérables à des biens ou à l'environnement, fabrique un engin ou »;

b) Remplacer, dans la version anglaise la ligne 10 par ce qui suit :

« al or a device or commits an act against a »;

c) Remplacer, dans la version anglaise la ligne 19 par ce qui suit :

« device or commits an act against a nuclear ».

Votre comité a aussi effectué des observations qui sont annexées au présent rapport.

Respectueusement soumis,

OBSERVATIONS

**to the Third Report of the
Special Senate Committee on Anti-Terrorism
(Bill S-9)**

As was stated by world leaders who attended the 26-27 March 2012 Nuclear Security Summit in Seoul, Korea:

Nuclear terrorism continues to be one of the most challenging threats to international security. Defeating this threat requires strong national measures and international cooperation given its potential global political, economic, social, and psychological consequences.¹

The committee concurs with this statement. A nuclear terrorist attack would almost certainly have devastating consequences were one to occur anywhere in the world, and even a small possibility of such an attack is enough to create impetus for urgent action. The committee accordingly supports the swift enactment of Bill S-9, which prohibits certain acts in relation to nuclear or radioactive materials or devices and nuclear facilities, classifies the commission of such offences as terrorist activity; and empowers Canadian courts to try those who commit such offences outside of Canada, when certain conditions are met. The amendments to the Criminal Code (the Code) this bill proposes reflect obligations imposed on States Parties to the International Convention for the Suppression of Acts of Nuclear Terrorism (ICSANT),² and the Amendment to the Convention for the Physical Protection of Nuclear Material (CPPNM Amendment).³ Once Bill S-9 is enacted, Canada will be in a position to ratify both conventions, something Canada, as well as other countries, committed to work toward at both the 2010 Nuclear Security Summit held in Washington, D.C.⁴ and the 2012 Nuclear Security Summit in Seoul.⁵

Having said this, the committee also recognizes that the enactment of domestic legislation to implement Canada's treaty obligations, while significant, will only be effective in reducing the threat of nuclear terrorism, if such legislation operates in the context of a wider policy framework, designed and resourced to support it.

The Nuclear Security Summits in 2010 and 2012 have provided new, high-level political momentum to global efforts to reduce the threat of nuclear terrorism worldwide. As noted by witnesses during the course of our study, Canada, along with the United States, has been a leader in the effort to secure nuclear materials worldwide and to prevent nuclear terrorism. The Government of Canada's recent commitment to contribute \$367 million over the next five years to the Global Partnership Against the Spread of Weapons and Materials of Mass Destruction through our Global Partnership Program, and Canada's participation, as an initial partner nation, in both the Global Initiative to Combat Nuclear Terrorism (GICNT) and the Proliferation Security Initiative (PSI), are examples of Canadian threat reduction efforts that have already achieved considerable results.

OBSERVATIONS

**au troisième rapport du
Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme
(projet de loi S-9)**

Comme l'ont déclaré les participants au Sommet sur la sécurité nucléaire qui s'est tenu les 26 et 27 mars 2012 à Séoul en Corée :

Le terrorisme nucléaire continue d'être l'une des menaces les plus grandes à la sécurité internationale. Lutter contre cette menace demande de fortes mesures nationales et une coopération internationale étant donné ses conséquences politiques, économiques, sociales et psychologiques potentielles.¹

Le comité est d'accord avec cette déclaration. Un acte de terrorisme nucléaire aurait presque à coup sûr des conséquences dévastatrices et même une faible possibilité qu'un tel attentat se produise suffit à justifier l'urgence d'agir. Le comité est donc en faveur de l'adoption rapide du projet de loi S-9, qui interdit certains actes liés à des matières ou à des engins nucléaires ou radioactifs ou à des installations nucléaires, assimile ces infractions à des activités terroristes et habilite à certaines conditions les tribunaux canadiens à juger ceux qui les commettent à l'extérieur du Canada. Les modifications que le projet de loi propose d'apporter au Code criminel (le Code) découlent des obligations imposées aux États parties à la Convention internationale sur la répression des actes de terrorisme nucléaire (CIRATN)² et à l'Amendement de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (Amendement de la CPPMN)³. Une fois le S-9 édicté, le Canada sera en mesure de ratifier les deux conventions, ce à quoi lui et d'autres pays se sont fermement engagés tant au Sommet sur la sécurité nucléaire de 2010 à Washington⁴ qu'au Sommet sur la sécurité nucléaire de 2012 à Séoul⁵.

Cela dit, le comité reconnaît qu'une loi permettant au Canada de remplir ses obligations issues de traités ne parviendra à réduire la menace de terrorisme nucléaire qu'à condition de s'inscrire dans un cadre d'action conçu et doté de ressources suffisantes pour en appuyer la mise en application.

Les sommets sur la sécurité nucléaire de 2010 et de 2012 ont stimulé aux plus hauts niveaux la volonté politique de déployer des efforts concertés afin de réduire la menace de terrorisme nucléaire à l'échelle mondiale. Comme l'ont noté les témoins dans le cadre de notre étude, le Canada et les États-Unis sont à l'avant-garde des efforts pour sécuriser les matières nucléaires et prévenir le terrorisme nucléaire. Le Canada s'est récemment engagé à fournir 367 millions de dollars sur cinq ans au Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes dans le cadre de notre Programme de partenariat mondial et il a participé dès leur lancement à l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire et l'Initiative de sécurité contre la prolifération. Il s'agit là d'exemples d'efforts déployés par le Canada pour réduire la menace qui donnent déjà des résultats appréciables.

The committee recognizes that Canada operates under a world-class nuclear safety and security regime. Nonetheless, continued vigilance with respect to the physical, personnel and cyber protection of nuclear materials and facilities is urged. In this connection, we note the 18 cases of fissile material theft that have been documented by the International Atomic Energy Agency to date. While none of these cases involved sufficient material to construct a nuclear bomb, they demonstrate that security in this arena can be breached and that the will to do so exists.

As further noted by witnesses, risk of nuclear proliferation is reduced whenever the use of highly enriched uranium (HEU) is minimized, and Canada's achievements in this regard, both domestically and internationally, have been considerable. On the domestic front, the committee notes, in particular, the financial support provided by both the Government of Canada and some provincial governments to research and develop new technologies that would allow Canada to produce medical isotopes without a reactor, leaving uranium, whether HEU or low enriched uranium (LEU) eliminated, as well as the Government of Canada's decision to close the Chalk River nuclear facility by 2016. The committee believes the Government of Canada should continue to further reduce proliferation risks by continuing to work towards eliminating Canada's use of highly enriched uranium (HEU) as fuel in its two research reactors and as targets in the production of medical isotopes. To this end, we believe that Canada should carry on its leadership role in the area of nuclear security by committing, as the United States has already done, to eliminating all civil use of HEU as soon as possible.

¹ Seoul Communiqué, 2012 Seoul Nuclear Security Summit, 27 March 2012.

² International Convention for the Suppression of Acts of Nuclear Terrorism [ICSANT], UN Doc. A/RES/59/290 (2005).

³ IAEA Board of Governors General Conference, Amendment to the Convention on the Physical Protection of Nuclear Material [CPPNM Amendment], GOV/INF/2005/10-GC(49)/INF/6, 6 September 2005, <http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC49/Documents/gc49inf-6.pdf>.

⁴ See Prime Minister of Canada, "Communiqué of the Washington Nuclear Security Summit," 13 April 2010.

⁵ Seoul Communiqué, supra note 1.

Le comité reconnaît que le Canada dispose d'un régime de sûreté et de sécurité nucléaires de classe internationale. Il doit cependant entretenir avec vigilance le dispositif matériel, humain et informatique de protection des matières et des installations nucléaires. À ce sujet, nous notons que l'Agence internationale de l'énergie atomique a enregistré jusqu'ici 18 cas de vol de matières fissiles. Même s'ils ne comportaient pas assez de matières pour fabriquer une bombe nucléaire, ces cas montrent que le dispositif de sécurité n'est pas infaillible et que des gens s'appliquent à trouver des moyens pour le contourner.

Comme l'ont fait remarquer des témoins, le risque de prolifération nucléaire diminue avec la réduction du recours à l'uranium très enrichi. À cet égard, les réalisations du Canada, au pays comme à l'étranger, sont considérables. À l'échelle nationale, le comité souligne, entre autres, le soutien financier accordé par le gouvernement du Canada et certaines provinces à la recherche et au développement de nouvelles technologies qui permettraient au Canada de produire des isotopes médicaux sans l'aide de réacteurs et, ainsi, de délaisser l'uranium, qu'il soit très ou peu enrichi. Le comité note également la décision du gouvernement du Canada de fermer la centrale nucléaire de Chalk River d'ici 2016. Le comité est d'avis que le gouvernement du Canada devrait continuer de réduire les risques de prolifération en poursuivant les efforts visant à diminuer le recours à l'uranium très enrichi comme combustible dans ses deux réacteurs de recherche et comme cibles dans la production d'isotopes médicaux. Enfin, le Canada doit continuer de jouer un rôle d'avant-plan dans le domaine de la sécurité nucléaire en s'engageant, comme l'ont fait les États-Unis, à éliminer dès que possible toutes les utilisations civiles d'uranium très enrichi.

¹ Seoul Communiqué [en anglais], Sommet sur la sécurité nucléaire de Séoul,

27 mars 2012.

² Convention internationale sur la répression des actes de terrorisme nucléaire [CIRATN], Document de l'ONU A/RES/59/290 (2005).

³ AIEA, Conseil des gouverneurs, Conférence générale, Sécurité nucléaire — mesures de protection contre le terrorisme nucléaire — Amendement de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires [Amendement de la CPPMN], GOV/INF/2005/10-GC(49)/INF/6, 6 septembre 2005.

⁴ Voir Premier ministre du Canada, Communiqué du Sommet de Washington sur la sécurité nucléaire, 13 avril 2010.

⁵ Seoul Communiqué, voir la note 1.

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, June 11, 2012

The Special Senate Committee on Anti-terrorism, to which was referred Bill S-9, An Act to amend the Criminal Code, met this day at 1:30 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Hugh Segal (Chair) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, this is the ninth meeting of the Special Senate Committee on Anti-Terrorism, in the First Session of Canada's Forty-first Parliament. In our first session this afternoon, we are very pleased to welcome officials from the Belfer Center for Science and International Affairs at the John F. Kennedy School of Government, Harvard University.

William Tobey is a senior fellow and is with us here in Ottawa today. By video conference from Boston, we welcome Matthew Bunn, who is an associate professor of public policy, and Simon Saradzhyan, who is a research fellow.

Today, honourable senators, we are continuing our examination of Bill S-9, the nuclear terrorism act. This 10-clause bill seeks to introduce four new indictable offences to Part II of the Criminal Code, in completion of Canada's compliance obligations under international treaties on nuclear terrorism.

These four new offences prohibit certain activities in relation to nuclear or radioactive material or nuclear or radioactive devices. This bill was introduced first in the Senate of Canada on March 27, 2012.

I believe that our guests have opening comments, so I will call on Dr. Tobey to offer an opening statement.

William Tobey, Senior Fellow, Belfer Center for Science and International Affairs, Harvard University: Mr. Chair and members of the committee, it is a pleasure to be here today. My colleagues at the Belfer Center and I appreciate the opportunity to testify on a matter of surpassing importance, preventing nuclear terrorism and proliferation. Defeating nuclear terrorism is vital to international peace and security. The proposed legislation, Bill S-9, which is consistent with and would support the implementation of the amended Convention on the Physical Protection of Nuclear Material and the International Convention for the Suppression of Acts of Nuclear Terrorism, would advance nuclear security.

I would also note that it is consistent with long-standing and effective Canadian cooperative threat reduction efforts aimed at securing nuclear materials worldwide. These efforts have already borne considerable results, and the world is safer because of them.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 11 juin 2012

Le Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme auquel a été renvoyé le projet de loi S-9, Loi modifiant le Code criminel, se réunit aujourd'hui, à 13 h 30, pour en faire l'examen.

Le sénateur Hugh Segal (président) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, il s'agit de la neuvième réunion du Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme tenue au cours de la première session de la 41^e législature du Canada. Dans le cadre de notre première séance cet après-midi, nous sommes très heureux d'accueillir des représentants du Belfer Center for Science and International Affairs à la John F. Kennedy School of Government de l'Université Harvard.

William Tobey est maître de recherche et il est avec nous à Ottawa aujourd'hui. Nous accueillons également par vidéoconférence de Boston, Matthew Bunn, professeur agrégé de politiques publiques, et Simon Saradzhyan, chercheur universitaire.

Aujourd'hui, honorables sénateurs, nous poursuivons notre examen du projet de loi S-9, Loi sur le terrorisme nucléaire. Ce projet de loi de 10 articles établit quatre nouvelles infractions punissables par voie de mise en accusation en vertu de la Partie II du Code criminel pour compléter les engagements contractés par le Canada aux termes de traités internationaux sur le terrorisme nucléaire.

Les dispositions relatives à ces quatre nouvelles infractions interdisent certaines activités relatives à des matières ou à des engins nucléaires ou radioactifs. Le projet de loi a été présenté au Sénat du Canada le 27 mars 2012.

Je crois que nos invités ont des déclarations préliminaires, j'invite donc M. Tobey à faire sa déclaration préliminaire.

William Tobey, maître de recherche, Belfer Center for Science and International Affairs, Université Harvard : Monsieur le président, mesdames et messieurs, c'est un plaisir que d'être ici aujourd'hui. Mes collègues du Belfer Center et moi-même vous sommes reconnaissants de l'occasion que vous nous donnez aujourd'hui de témoigner au sujet de cette question de la plus haute importance qu'est la prévention du terrorisme et de la prolifération nucléaires. Il est essentiel de contrer le terrorisme nucléaire pour préserver la paix et la sécurité dans le monde. La mesure législative proposée, le projet de loi S-9, qui est conforme à la Convention modifiée sur la protection physique des matières nucléaires ainsi qu'à la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, facilite leur mise en œuvre et permettra de faire avancer la sécurité nucléaire.

J'ajoute qu'elle s'inscrit également dans les efforts payants que déploie le Canada depuis longtemps en matière de réduction concertée de la menace, et qui visent à sécuriser le matériel et les installations nucléaires partout dans le monde. Ces efforts ont déjà donné des résultats extraordinaires, et le monde est plus sûr grâce à eux.

I would like to briefly address the nuclear terrorism threat, while my colleague Matthew Bunn is prepared to describe progress on nuclear security and what remains to be done, and my colleague Simon Saradzhyan is prepared to offer a view of the Russian perspective.

In May of last year, the Belfer Center for Science and International Affairs at Harvard University and the Institute for U.S. and Canadian Studies of the Russian Academy of Sciences published *The U.S.-Russia Joint Threat Assessment on Nuclear Terrorism*.

The report was written by academics with government experience in military, intelligence and diplomatic positions and reviewed by a panel of former senior U.S. and Russian military and intelligence officers.

The joint threat assessment concludes that the threat of nuclear terrorism is urgent and real. Making a crude bomb would not be easy, but it is potentially within the capabilities of a technically sophisticated terrorist group if it were to obtain sufficient fissile material or an intact weapon. Al Qaeda has sought nuclear weapons for almost two decades, as have other groups at other times. I would note parenthetically that, given the death of Osama bin Laden, while al Qaeda's capabilities have been blunted, it has not yet been defeated.

The nuclear material sufficient for a bomb is small and difficult to detect, making it a major challenge to stop nuclear smuggling or to recover nuclear material after it has been stolen. Hence, the primary focus in reducing the risk of nuclear terrorism must be to keep weapons and fissile material from being stolen by continually improving security.

This threat is not hypothetical. The International Atomic Energy Agency has documented some 18 cases of fissile material seized outside the control of governments. Other cases have been reported subsequently, including several over the recent decade. While none of the cases involved sufficient material to construct a nuclear bomb, they all demonstrated significant security breaches.

One can only imagine the devastating consequences should a terrorist group succeed in detonating a nuclear weapon in a major city. Tens, perhaps hundreds, of thousands of people might be killed or injured. International commerce might grind to a halt as border control authorities struggled to ensure that no such devices entered other countries. Of course, international security arrangements would be changed in ways far more profound than the sweeping changes caused by the September 11 attacks.

J'aimerais parler brièvement de la menace posée par le terrorisme nucléaire; mon collègue Matthew Bunn fera état, quant à lui, des progrès accomplis en matière de sécurité nucléaire et de ce qui reste encore à faire. Ensuite, mon collègue Simon Saradzhyan vous donnera un aperçu de la façon dont les Russes voient la situation.

En mai de l'année dernière, le Belfer Center for Science and International Affairs de l'Université Harvard et l'Institut des études américaines et canadiennes de l'Académie des sciences de Russie ont publié un rapport intitulé *The U.S.-Russia Joint Threat Assessment on Nuclear Terrorism*.

Le document en question a été rédigé par des universitaires ayant une expérience gouvernementale dans les domaines militaire, du renseignement et des positionnements politiques, et il a été revu par un groupe d'experts composé d'anciens hauts responsables militaires et spécialistes du renseignement américains et russes.

Le rapport conclut que la menace de terrorisme nucléaire est impérieuse et bien réelle. Même s'il demeure compliqué de fabriquer une bombe nucléaire brute, certains groupes terroristes ayant accès à des technologies de pointe seraient capables d'en faire s'ils réussissaient à se procurer soit une arme intacte, soit suffisamment de matière fissile. Al-Qaïda cherche à se doter d'armes nucléaires depuis près de 20 ans, tout comme d'autres groupes l'ont fait à d'autres époques. Même si Oussama ben Laden est mort et que les moyens opérationnels d'Al-Qaïda ont été sérieusement réduits, l'organisation n'a pas encore été complètement démantelée.

Le matériel nucléaire nécessaire à la fabrication d'une bombe n'est pas volumineux et est difficile à détecter, ce qui complique énormément les efforts visant à juguler la contrebande de matériel nucléaire ou à récupérer ce matériel une fois volé. Par conséquent, pour réduire la menace de terrorisme nucléaire, il est absolument essentiel de tout mettre en œuvre pour empêcher le vol de matière fissile et d'armes, en améliorant continuellement la sécurité.

Cette menace est bien réelle; l'Agence internationale de l'énergie atomique a documenté 18 cas où de la matière fissile a disparu et a échappé au contrôle des gouvernements. D'autres cas ont été rapportés par la suite, plusieurs sont survenus au cours de la dernière décennie. Même si dans aucun de ces cas on a volé une quantité suffisante de matière fissile pour fabriquer une bombe nucléaire, tous ces cas ont prouvé que la sécurité était vraiment déficiente.

On ne peut qu'imaginer les conséquences dévastatrices d'une attaque nucléaire perpétrée par un groupe terroriste dans une grande ville. Des dizaines, peut-être des centaines, des milliers de personnes pourraient perdre la vie ou être blessées. Le commerce international cesserait du jour au lendemain en raison des contrôles frontaliers pour s'assurer qu'aucun dispositif de ce genre n'entre dans d'autres pays. Bien évidemment, les accords internationaux en matière de sécurité changeraient beaucoup plus dramatiquement qu'ils n'ont changé suite aux attaques perpétrées le 11 septembre.

Thus, the need for improved nuclear security, like the threat of nuclear terrorism, is real and urgent. The proposed legislation, as well as Canada's ongoing cooperative threat reduction efforts and new work, such as support for the World Institute for Nuclear Security, which facilitates the sharing of best practices, are vitally important and should be pursued urgently and energetically. Thank you for your consideration.

The Chair: Thank you very much, Mr. Tobey. Could I now call on Matthew Bunn for a few opening comments?

Matthew Bunn, Associate Professor of Public Policy, Belfer Center for Science and International Affairs, Harvard University: Thank you very much. It is an honour to be here with my colleagues to talk about a subject that I think is extraordinarily important to the security of Canada, the United States and the world. The potential consequences if terrorists did detonate a nuclear bomb are so horrifying, both for the country attacked and for the world, that even a small probability is enough to demand urgent action to reduce it further.

Canada and the United States have been leaders in the effort to secure nuclear material and to prevent nuclear terrorism. Since the September 11 attacks, both countries have improved security for their own nuclear materials, helped others to do the same, helped to strengthen the International Atomic Energy Agency's efforts in this area and worked to strengthen other elements of the global response.

If the United States and Canada are to succeed in convincing other countries to take a responsible approach to reducing the risks of nuclear theft and terrorism, at the Netherlands Nuclear Security Summit in 2014 and beyond, then the United States and Canada have to take the lead in taking responsible action themselves. Hence, it is important for both of our countries to ratify the main conventions in this area, the Convention on the Physical Protection of Nuclear Material and the International Convention for the Suppression of Acts of Nuclear Terrorism, as the Seoul Nuclear Security Summit called on countries to do.

The legislation before you would make it possible for Canada to ratify both of these conventions, and I urge you to support the legislation.

Since the collapse of the Soviet Union, and particularly since the 9/11 attacks, tremendous progress has been made in improving security for nuclear weapons and weapons-usable nuclear materials around the world. No longer are there sites where the essential ingredients of a nuclear bomb are sitting in what you and I would consider the equivalent of a high school gym locker, with a padlock that could be snapped with a bolt

Ainsi, la nécessité d'améliorer la sécurité nucléaire, tout comme la menace de terrorisme nucléaire, est réelle et impérieuse. La mesure législative proposée, ainsi que les efforts continus du Canada en matière de réduction concertée de la menace et les nouvelles initiatives destinées à appuyer l'Institut mondial pour la sécurité nucléaire — qui favorise le partage et la mise en œuvre de pratiques exemplaires —, sont d'une importance vitale et doivent être menés à bien sans délai et avec détermination. Je vous remercie de votre attention.

Le président : Merci beaucoup monsieur Tobey. Puis-je inviter maintenant Matthew Bunn à faire sa déclaration.

Matthew Bunn, professeur agrégé de politiques publiques, Belfer Center for Science and International Affairs, Université Harvard : Merci beaucoup. C'est un honneur d'être ici avec mes collègues pour parler d'un sujet extrêmement important pour la sécurité du Canada, des États-Unis et du monde. Les conséquences possibles de terroristes faisant exploser une bombe nucléaire seraient tellement horribles, pour le pays attaqué et pour le monde, que même une infime possibilité que de tels actes se produisent suffit pour agir immédiatement afin de réduire encore plus cette possibilité.

Le Canada et les États-Unis ont été au premier rang des pays œuvrant pour sécuriser la matière nucléaire et prévenir le terrorisme nucléaire. Depuis les attaques du 11 septembre, les deux pays ont renforcé la protection de leurs matières nucléaires. Ils ont aidé d'autres pays à faire de même. Ils ont appuyé les efforts entrepris par l'Agence internationale de l'énergie atomique dans ce domaine et ils ont œuvré pour renforcer d'autres éléments de la réponse de la communauté internationale.

Si les États-Unis et le Canada arrivent à convaincre, au sommet sur la sécurité nucléaire qui se tiendra aux Pays-Bas en 2014 et aux sommets qui suivront, d'autres pays à adopter une approche responsable visant à réduire les risques de terrorisme et de vol de matière ou d'armement nucléaires, ces deux pays devront alors montrer l'exemple en prenant eux-mêmes des mesures responsables. Il est donc important que nos deux pays ratifient les principales conventions relatives à cette question, la Convention sur la protection physique des matières nucléaires et la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire comme il a été demandé aux pays de le faire lors du sommet de Séoul sur la sécurité nucléaire.

La législation devant vous offre au Canada la possibilité de ratifier ces deux conventions. Je vous incite vivement à appuyer ce projet de loi.

Depuis la chute de l'Union soviétique, et surtout depuis les attaques du 11 septembre, d'énormes progrès ont été réalisés dans le renforcement de la sécurité des armes nucléaires et des matières nucléaires pouvant être utilisées à des fins militaires dans le monde. Il n'y a plus aucun site abritant les ingrédients essentiels à la fabrication d'une bombe nucléaire que je pourrais comparer à des vestiaires d'un gymnase dans une école secondaire où un

cutter from any hardware store and with no security camera in the area and no detector at the door to set off an alarm if someone were carrying out plutonium or highly enriched uranium.

At scores of sites around the world, dramatically improved nuclear security has been put in place, and, at scores of other sites, the weapons-usable nuclear material has been removed entirely, reducing the threat of nuclear theft at those sites to zero. More than 20 countries have eliminated all of the weapons-usable nuclear material on their soil. These successes represent, in a real sense, bombs that will never go off.

The Nuclear Security Summits in 2010 and 2012 provided new high-level political impetus that has accelerated this progress. However, there is still a great deal to be done, as my Belfer Center colleagues and I described in a report published before the Seoul Nuclear Security Summit, which I will provide for you by email.

In Pakistan, a small but rapidly growing nuclear stockpile that is under heavy security faces more extreme threats than any other nuclear stockpile in the world, both from heavily armed extremists and potential insiders who might help them.

In Russia, which has the world's largest stockpiles of both nuclear weapons and weapons-usable nuclear materials disbursed in the largest number of buildings and bunkers of any country in the world, the nuclear security measures have dramatically improved. However, some weaknesses remain that a more sophisticated conspiracy than those we saw in the 1990s could still exploit. Sustainability remains a major concern as Russia still has neither the strong rules effectively enforced nor the sufficient targeted funds assigned to sustain security for the long haul.

At the over 100 research reactors in the world that still use highly enriched uranium for their fuel, the security measures in place are often extremely modest. Some of these reactors — but by no means all — have enough material on site to make a nuclear bomb.

All of the cases of theft of highly enriched uranium or plutonium where we know how it happened were perpetrated by insiders or with the help of insiders. Therefore, protection against insiders is particularly important and in many countries still requires improvement.

Given that insider danger, corruption in the nuclear establishment is a concern, particularly in countries where corruption is very widespread, including both Pakistan and Russia, which I mentioned before. The recent case in which a general commanding a nuclear weapons storage site was arrested in Russia for corruption is a worrisome case in point.

cadenas peut être brisé à l'aide de pinces coupantes que l'on peut se procurer dans n'importe quelle quincaillerie et où il n'y a ni caméra de surveillance ni détecteur à la porte d'entrée pour déclencher l'alarme si quelqu'un en sortait avec du plutonium ou de l'uranium hautement enrichi.

Dans énormément de sites à travers le monde, la sécurité a été améliorée de façon spectaculaire, et dans énormément d'autres sites, les matières nucléaires pouvant être utilisées à des fins militaires ont été complètement retirées, réduisant ainsi à zéro le risque de vol de matières nucléaires dans ces sites. Plus de 20 pays ont éliminé de leur territoire toutes les matières nucléaires pouvant être utilisées à des fins militaires. Ces succès représentent, au vrai sens du terme, des bombes qui n'exploreront jamais.

Les sommets sur la sécurité nucléaire de 2010 et 2012 ont lancé un nouvel élan politique important qui a accéléré ces progrès. Cependant, il reste encore beaucoup à faire, comme mes collègues du Belfer Centre et moi-même l'avons indiqué dans un rapport publié avant la tenue du sommet de Séoul sur la sécurité nucléaire. Je vous enverrai ce rapport par courriel.

Le site le plus menacé au monde est un petit arsenal nucléaire au Pakistan, mais qui se développe rapidement et qui est sous haute surveillance. Il est menacé par des extrémistes fortement armés et des gens qui travaillent sur place et susceptibles d'aider les extrémistes.

La Russie a les plus grands arsenaux d'armes nucléaires et de matières nucléaires pouvant être utilisées à des fins militaires. Ces arsenaux se trouvent dans le plus grand nombre de bâtiments et d'abris fortifiés au monde et les mesures de protection des matières nucléaires ont été considérablement renforcées. Il n'en demeure pas moins quelques faiblesses qui pourraient être exploitées par des groupes mieux préparés que ceux qui se sont manifestés dans les années 1990. La durabilité reste une préoccupation majeure, car la Russie n'a ni appliqué efficacement des règles rigoureuses ni consacré suffisamment de fonds pour maintenir le niveau de sécurité sur le long terme.

Dans plus de 100 réacteurs de recherche dans le monde qui utilisent encore l'uranium hautement enrichi pour combustible, les panneaux de sécurité sont souvent extrêmement discrets. Certains de ces réacteurs, mais pas tous, ont suffisamment de matière pour fabriquer une bombe nucléaire.

Tous les cas de vol d'uranium hautement enrichi dont nous connaissons le déroulement ont été perpétrés ou par des gens qui travaillent sur place ou avec l'aide de ceux-ci. Par conséquent, la protection contre les gens qui travaillent sur place est particulièrement importante et nécessite d'être améliorée dans de nombreux pays.

La menace posée par les personnes qui travaillent dans les sites nucléaires a fait de la corruption dans le secteur nucléaire un sujet de préoccupation, particulièrement dans les pays où elle est courante, notamment au Pakistan et en Russie, comme je l'ai déjà mentionné. En Russie, l'arrestation récente pour corruption d'un général qui commandait un emplacement d'armes nucléaires est plutôt troublante.

At the moment, unfortunately, the mechanisms for global governance of nuclear security remain very weak. No global rules specify how secure a nuclear weapon or the material needed to make one should be. No mechanisms are in place to verify that countries are securing these stockpiles responsibly. Fukushima made clear that action is needed to strengthen both the global safety and security regimes because terrorists could do on purpose what a tsunami did by accident.

A central goal leading up to the 2014 Nuclear Security Summit must be to find ways to work together to strengthen the global framework for nuclear security and continue high-level attention on this topic after nuclear security summits stop taking place. Ratifying the conventions that are under consideration now is important, but it is only the beginning.

There are important roles that Canada can play in this effort. As the world heads towards that 2014 summit, there is an opportunity for groups of like-minded countries to join together and commit to high standards of security and mechanisms to convince each other that those standards are being met. Canada can and should join in that effort.

The United States has now committed to the goal of eliminating all the civil use of highly enriched uranium. Canada should join in that goal. At the Seoul Nuclear Security Summit, all the participants agreed on the goal of minimizing the civil use of highly enriched uranium with plans to be announced by December 2013. By then, Canada should join with the European and South African producers of medical isotopes in committing to shift to producing those isotopes without highly enriched uranium within the next few years. Canada should also work with Russia — with whom the leading Canadian isotope firm has signed a contract for medical isotope supply — to convince it to convert its production away from the use of highly enriched uranium for either the fuel for the reactor or the targets that produce the isotopes.

In December 2013, Canada should also announce a concrete plan for eliminating its last civil uses of highly enriched uranium and its last civil stocks of highly enriched uranium.

Before the Seoul summit, my colleagues and I produced another report on consolidating nuclear weapons and materials around the world, which I would be happy to provide.

I want to thank you for the opportunity to speak today, and I am open to your questions. Thank you.

The Chair: Thank you, Professor Bunn. I will now invite Simon Saradzhyan to share a perspective with us before we go to questions.

Pour l'instant, malheureusement, les mécanismes de gouvernance mondiale en matière de sécurité nucléaire demeurent peu efficaces. Aucun règlement international ne décrit la façon de protéger des armes ou des matières nucléaires. Il n'y a aucun mécanisme mis en œuvre pour s'assurer que les pays entreposent leurs arsenaux de façon responsable. Fukushima a prouvé qu'il est nécessaire de prendre des mesures pour renforcer à la fois la sécurité dans le monde et les régimes de sécurité, car les terroristes pourraient faire intentionnellement ce qu'un tsunami a fait accidentellement.

L'objectif fondamental à atteindre pour le sommet sur la sécurité nucléaire de 2014 doit être des façons de travailler ensemble pour renforcer le cadre mondial pour la sécurité nucléaire et pour continuer de suivre de près cette question après la clôture du sommet. Il est important de ratifier les conventions actuellement à l'étude, mais ce n'est que le commencement.

Le Canada peut jouer un rôle important dans ces efforts. À l'approche du sommet de 2014, les pays ayant des vues similaires ont l'occasion d'agir de concert et de s'engager à établir des normes de sécurité élevées et de bons mécanismes et s'encourager mutuellement à les respecter. Le Canada peut et doit participer à cet effort.

Les États-Unis se sont fixé pour objectif l'élimination de toute utilisation d'uranium hautement enrichi à des fins civiles. Le Canada devrait les rejoindre. Au sommet de Séoul sur la sécurité nucléaire, tous les participants avaient convenu de réduire au minimum l'utilisation d'uranium hautement enrichi à des fins civiles; des plans à cet effet seront annoncés d'ici décembre 2013. D'ici là, le Canada devrait rejoindre les producteurs européens et sud-africains d'isotopes médicaux en promettant de produire d'ici quelques années les isotopes sans utiliser de l'uranium hautement enrichi. Le Canada devrait aussi collaborer avec la Russie — pays avec lequel le plus important fabricant canadien d'isotopes a signé un contrat de livraison d'isotopes médicaux — afin de convaincre ce pays de convertir sa production et ne plus utiliser de l'uranium hautement enrichi, que ce soit pour servir de combustible aux réacteurs ou fabriquer des isotopes.

En décembre 2013, le Canada doit également annoncer un plan concret d'élimination de ses dernières utilisations d'uranium hautement enrichi ainsi que de ses derniers stocks civils d'uranium hautement enrichi.

Avant le sommet de Séoul, mes collègues et moi avons produit un autre rapport sur le regroupement des armes et des matières nucléaires dans le monde. Je serai heureux de vous remettre ce rapport.

Je tiens à vous remercier de m'avoir donné l'occasion de parler aujourd'hui. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions. Merci.

Le président : Merci, professeur Bunn. J'invite maintenant Simon Saradzhyan à nous faire part de son point de vue, puis nous passerons aux questions.

Simon Saradzhyan, Research Fellow, Belfer Center for Science and International Affairs, Harvard University: Thank you, sir. My presentation will focus on Russia as a case study.

The collapse of the totalitarian Soviet state has opened the floodgates of many trends suppressed previously, including the trends of ethnic separatism and religious fundamentalism.

Confluence of these trends and the government's initially botched response to it have produced a threat that remains a top national security concern in Russia. It is the threat of terrorism and the threat that the terrorists can use weapons of mass destruction or materials in their attacks.

To illustrate the point, I would like to focus your attention on the actions and intent of the terrorist groups based in Russia's North Caucasus.

These groups have acquired radioactive materials. They have threatened to attack Russian nuclear facilities. They have plotted to hijack a nuclear submarine using expertise acquired by a former naval officer who was part of these networks. They have also planted a container with radioactive materials and threatened to detonate it in Moscow in an effort to coerce the federal government into changing their position on the separatist movement in the North Caucasus.

That all happened during the first so-called Chechen war in 1994 to 1996.

The second military campaign in the North Caucasus — which started in 1999 and has since slowed down in Chechnya but unfortunately spread to other parts of the North Caucasus — has seen these groups scout nuclear facilities, including those where nuclear weapons are stored. They have also established a contact with an officer in the rank of captain who is serving as a guard at a nuclear power plant. All these things illustrate their intent.

I would like to point out that in their actions, such as a massive hostage taking at a Beslan school where hundreds of children have died, and earlier, horrendous acts such as apartment bombings. By displaying their preparedness to cause indiscriminate, massive casualties they have already crossed the moral threshold between conventional and catastrophic terrorism, even though none of their attempts to stage acts of catastrophic terrorism with use of nuclear weapons or materials have succeeded so far.

I would also like to point out that these groups are becoming increasingly frustrated in their failure to defeat the federal government. That increases their motivation to up the ante and go for even greater casualties, which an act of nuclear terrorism can unfortunately provide.

As well, they have shifted from the ethnic separatism agenda towards the religious fundamentalism agenda. The majority of the groups these days are seeking to establish an Islamic caliphate in

Simon Saradzhyan, chercheur universitaire, Belfer Center for Science and International Affairs, Université Harvard : Merci. Mon exposé est une étude de cas qui porte sur la Russie.

La chute du régime soviétique totalitaire a favorisé l'émergence de nombreuse de tendances qui étaient réprimées auparavant, notamment la tendance au séparatisme ethnique et à l'intégrisme religieux.

La confluence des ces tendances et la première réaction bâclée du gouvernement sont à l'origine d'une menace qui demeure une préoccupation prioritaire en matière de sécurité nationale en Russie. Cette menace est celle du terrorisme et la menace que les terroristes peuvent utiliser des armes de destruction massive ou des matières nucléaires dans leurs attaques.

Pour illustrer mon propos, j'aimerais attirer votre attention sur les actions et les intentions des groupes terroristes basés dans la région du Nord-Caucase en Russie.

Ces groupes se sont procuré des matières radioactives. Ils ont menacé d'attaquer les installations nucléaires russes. Ils ont planifié le détournement d'un sous-marin nucléaire en utilisant l'expertise d'un ancien officier de marine qui faisait partie de leur groupe. Ils ont aussi placé un contenant rempli de matières radioactives et ont menacé de l'exploser à Moscou, et ce, afin de pousser le gouvernement fédéral à changer de position vis-à-vis le mouvement séparatiste du Nord-Caucase.

Tout cela s'est passé durant la première guerre de Tchétchénie de 1994 à 1996.

Durant la deuxième campagne militaire dans le Nord-Caucase — qui a commencé en 1999 et qui a depuis diminué en intensité en Tchétchénie, mais qui s'est malheureusement propagée dans d'autres zones du Nord-Caucase —, ces groupes ont fait des reconnaissances de terrain des sites nucléaires, notamment ceux où des armes nucléaires étaient stockées. Ils ont aussi établi un contact avec un capitaine qui était gardien d'une centrale nucléaire. Toutes ces actions montrent bien ce que sont leurs intentions.

Je voudrais souligner des attaques comme la prise d'otages massive dans une école de Beslan où des centaines d'enfants ont trouvé la mort et les actes abominables commis plus tôt comme des attentats à la bombe contre des appartements. En montrant qu'ils étaient prêts à causer de lourdes pertes humaines sans faire de distinction parmi les victimes, ils avaient déjà franchi la ligne entre le terrorisme conventionnel et le terrorisme catastrophique même si aucune de leurs tentatives d'actes terroristes catastrophiques dans lesquels ils utilisaient des armes ou des matières nucléaires n'a encore réussi.

Je voudrais aussi souligner que ces groupes sont de plus en plus frustrés de ne pouvoir vaincre le gouvernement fédéral. Cette frustration les pousse à faire encore plus de victimes, ce que malheureusement un acte de terrorisme nucléaire les aiderait à faire.

Par ailleurs, ils ont changé de programme en passant du séparatisme ethnique à l'intégrisme religieux. La majorité des groupes cherchent maintenant à établir un califat islamique au

the North Caucasus. It allows them to seek interpretation and justification of acts of catastrophic terrorism, including nuclear terrorism, in radical interpretation of Islam.

In terms of their capabilities, they displayed very serious capabilities to plan and execute complex attacks hundreds of kilometres away from their bases, deploying dozens of people from the North Caucasus to Moscow to take an entire theatre hostage with hundreds of people inside. While doing that, they used the help of turncoats. In some cases, they bribed their way to targets. The ranks of these terrorist groups have included people prepared to die in the course of the attack because of their religious beliefs.

I would also like to point out, when I speak about their capabilities, their ties to al Qaeda. Osama bin Laden personally met with representatives of the North Caucasus-based terrorist groups. Al Qaeda has been supporting these networks since the mid-1990s. An imam travelled to Russia and was detained in Dagestan but released because the authorities could not establish his true identity. He was allegedly on a mission to shop around for a nuclear bomb in Russia.

How has the Russian government responded to this threat? On the ground, the initial response, as I said, was a military one; and it did not work well. The first campaign ended in failure and withdrawal. The second campaign was diversified for military response to more of a counter-insurgency and counterterrorism response, including seek and destroy operations by small groups rather than carpet bombing and so on, with reliance on local loyalists.

On the federal level, Russia has proceeded to toughen the punishment for terrorism and to improve coordination. The 2006 law on counterterrorism finally designated one agency that would play the lead role in coordinating all other agencies in countering terrorism. It cancelled jury trials for terrorists, which previously had resulted in a number of acquittals. That sort of act, as unfortunate as I think it is, has also acted as a deterrent. It also introduced amendments to the Russian Criminal Code that would send accomplices, who have not done anything themselves but have assisted a terrorist in some way, to 20 years in prison. The current Russian Criminal Code provides life sentences for those who attempt to stage acts of nuclear terrorism or any other kind of weapons of mass destruction terrorism to life in prison, even if the attacks have not succeeded and they have not killed anyone.

On the international level, my colleagues have described all of the major instruments that Russia has signed onto, including conventions, NNTs and UN Security Council resolutions. I would like to point out a number of bilateral agreements that Russia signed with its lead partner, the United States, in international cooperation against nuclear terrorism. There is the Cooperative Threat Reduction Umbrella Agreement on cooperation and criminal law matters; the so-called “one, two, three agreement” on cooperation for the peaceful use of nuclear

Nord-Caucase. Cela leur permet, au moyen d'une interprétation radicale de l'Islam, de justifier des actes de terrorisme catastrophique, y compris le terrorisme nucléaire.

Pour ce qui est leurs capacités, ils ont montré qu'ils étaient vraiment capables de planifier et mener des attaques de grande ampleur à des centaines de kilomètres de leurs bases; de déployer des douzaines de personnes du Nord-Caucase jusqu'à Moscou pour prendre en otages des centaines de personnes dans un théâtre. Pour cette attaque, ils ont reçu l'aide de renégats. Ils ont parfois soudoyé des gens pour arriver à leurs fins. Il y a dans ces groupes terroristes, des gens qui, en raison de leurs croyances religieuses, sont prêts à sacrifier leur vie dans une attaque.

J'aimerais aussi souligner, lorsque je parle de leurs capacités, leurs liens avec Al-Qaïda. Oussama ben Laden a personnellement rencontré des représentants des groupes terroristes du Nord-Caucase. Al-Qaïda appuie ces réseaux depuis le milieu des années 1990. Un imam s'est rendu en Russie et a été détenu au Daguestan, mais il a été remis en liberté, car les autorités ne pouvaient pas établir sa vraie identité. Il aurait été en mission pour trouver une bombe nucléaire en Russie.

Comment le gouvernement de Russie a-t-il répondu à cette menace? Sur le terrain, la réponse initiale, comme je l'ai mentionné, a été militaire; et elle ne s'est pas très bien passée. La première campagne s'est soldée par un échec et un retrait. La deuxième était diversifiée et elle privilégiait des mesures anti-insurrectionnelles et antiterroristes, dont des opérations de recherche et de destruction en petits groupes plutôt qu'un bombardement en tapis et cetera, avec l'appui des loyalistes locaux.

À l'échelle fédérale, la Russie a pris des mesures pour durcir les sanctions contre les terroristes et améliorer la coordination. Dans le contexte de la loi antiterroriste de 2006, un organisme a finalement été désigné comme principal coordonnateur des autres organismes de lutte contre le terrorisme. Sous le régime de cette loi, les procès avec jury ont été éliminés pour les terroristes, car ce type de procès avait donné lieu à un certain nombre d'acquittements. Ce type de loi, aussi regrettable soit-elle à mon avis, a aussi été un élément dissuasif. Elle a aussi instauré des modifications au code pénal russe pour imposer des peines de 20 ans d'emprisonnement aux complices qui n'ont pas eux-mêmes commis d'actes de terrorisme, mais qui ont aidé les terroristes d'une certaine façon. Le code pénal russe en vigueur prévoit des peines d'emprisonnement à perpétuité pour ceux qui planifient des actes de terrorisme au moyen d'armes nucléaires ou de tout autre type d'armes de destruction massive, même si les attaques ont échoué et n'ont fait aucun mort.

À l'échelle internationale, mes collègues ont décrit tous les documents importants dont la Russie est signataire, notamment des conventions, des traités sur la non-prolifération des armes nucléaires et des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. J'aimerais souligner un certain nombre d'accords bilatéraux que la Russie a signés avec son principal partenaire, les États-Unis, dans le cadre de la coopération internationale contre le terrorisme nucléaire. Il y a l'accord-cadre de réduction concertée des menaces sur la coopération et les questions de droit pénal; le soi-

energy; and a number of joint statements. With Canada, Russia has also had a very successful record of cooperation, both multilaterally and bilaterally. In the multilateral field, I would single out the G8 Global Partnership Against the Spread of Weapons and Materials of Mass Destruction, which committed \$20 billion at the 2002 summit; and \$10 billion more was committed by the United States as well as significant sums by other partners. Canada has been playing a very positive role.

All these efforts in countering terrorism and terrorist groups to try to dismantle them, while using these bilateral and international mechanisms to improve the security environment not only in Russia but also internationally, have produced tangible results for Russia, first of all. Its effort to dismantle networks has resulted in the fact that the number of terrorist group members has decreased from several thousand to several hundred in the North Caucasus. These groups are no longer capable of mounting attacks that would storm entire towns. However, these groups are still capable of fielding up to 100 well-trained fighters that could split into groups and use insiders that they recruit to stage a multi-pronged attack on nuclear facilities.

I concur with Professor Bunn that much remains to be done in both improving nuclear security in Russia and sustaining the upgrades that have already been carried out. Russia has to do more to improve its security culture. Whether in the nuclear sphere or in other spheres in life, manifestations of poor security cultures are plenty. I will not dwell on them, but this is a serious issue. Apart from that consolidation, Professor Bunn has already described what should be done, so I will not repeat.

Corruption is an exceptionally important aspect of responding to this threat. As I said, groups have deployed with the use of corrupt officials, who have allowed them to pass or to register in Moscow preparing for their attacks. This issue has to be dealt with. Otherwise, no matter how good your defences are, they will not work if there is corruption. The same goes for insider threat, which is related, because some of the insiders can be corrupted. Others can be ideologically converted. The number of law enforcement officials in the North Caucasus who have switched sides because of their religious beliefs is significant: at least one dozen cases that I know of. This is something to keep an eye on.

Of course, Russia needs to address the root causes of terrorism and contributing factors in policy, which are lack of education and upward social mobility, poverty, and the youth bulge, combined with unemployment and abuses of civilians in the hands of law enforcers.

As for international level cooperation, I would like to concur with my colleagues. Russia, as one of the two countries that together account for 95 per cent of all nuclear materials and weapons, has to take a lead role in crafting an international strategy that would consolidate all weapons-useable material, a

disant « accord un, deux, trois » de coopération pour une utilisation pacifique de l'énergie nucléaire; et un certain nombre déclarations conjointes. Avec le Canada, la Russie a aussi eu une coopération multilatérale et bilatérale fructueuse. Dans le domaine multilatéral, je parlerais du Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes du G8, qui s'est engagé à verser 20 milliards de dollars au sommet de 2002; les États-Unis se sont engagés à verser 10 milliards de plus tandis que d'autres partenaires ont promis de verser des montants appréciables. Le Canada a joué un rôle très positif.

Tous les efforts déployés pour lutter contre le terrorisme et les groupes terroristes pour essayer de les démanteler, tout en utilisant ces mécanismes bilatéraux et internationaux pour améliorer la situation au plan de la sécurité non seulement en Russie, mais aussi à l'échelle internationale, ont produit des résultats tangibles pour la Russie, d'abord et avant tout. Grâce à ses efforts pour démanteler les réseaux, le nombre de membres de groupes terroristes est passé de plusieurs milliers à plusieurs centaines dans le Nord-Caucase. Ces groupes ne sont plus capables d'organiser des attaques pour prendre d'assaut des villes entières. Cependant, ils sont toujours capables de détacher jusqu'à une centaine de combattants bien entraînés qui pourraient se diviser en groupes et utiliser des initiés qu'ils recrutent pour orchestrer une attaque en plusieurs volets contre les installations nucléaires.

Je suis d'accord avec M. Bunn qu'il reste beaucoup à faire pour rehausser la sécurité nucléaire en Russie et maintenir les améliorations qui ont déjà été apportées. La Russie a plus à faire pour rehausser sa culture de la sécurité. Que ce soit dans le domaine nucléaire ou dans d'autres domaines, les manifestations d'une mauvaise culture de la sécurité sont nombreuses. Je ne m'attarderai pas sur elles, mais c'est une question sérieuse. Mise à part cette consolidation, M. Bunn a déjà décrit ce qui devrait être fait, alors je ne vais pas le répéter.

La corruption est un aspect très important de la réponse à cette menace. Je répète que des groupes se sont déployés avec l'aide de responsables corrompus, qui leur ont permis d'entrer ou de s'enregistrer à Moscou en vue de commettre des attaques. Il faut s'occuper de la corruption, sinon les systèmes de défense vont s'effondrer, peu importe leur qualité. Les initiés aussi peuvent être corrompus et changer d'idéologie. Beaucoup d'agents chargés d'appliquer la loi dans le Caucase du Nord ont changé de camp en raison de leurs croyances religieuses. Je connais au moins une dizaine de cas. Il faut garder un œil là-dessus.

La Russie doit bien sûr s'attaquer aux causes profondes du terrorisme et aux facteurs qui le favorisent dans la politique, comme le manque d'éducation et de mobilité sociale ascendante, la pauvreté, le grand nombre de jeunes, le chômage et l'abus des civils par les forces de l'ordre.

Concernant la coopération internationale, je suis d'accord avec mes collègues. La Russie, un des deux pays qui possèdent 95 p. 100 de la matière et des armes nucléaires, doit occuper un rôle prépondérant dans l'élaboration d'une stratégie internationale pour consolider toute la matière qui peut servir d'arme et réduire

fewer number of sites that are reliably protected against all plausible combinations of insider and outsider threats. It has to work with the United States, Canada and other responsible countries that share the perception of the threat to stop our production of plutonium that could be used in weapons.

The Chair: Thank you, Mr. Saradzhyan. I will open the floor to senators with questions.

Senator Day: Mr. Tobey, on a point of clarification to your presentation, you talked about cases that had been reported subsequently. You said that threat is not hypothetical because 18 cases of material have been seized outside the control of governments. You indicated, which triggered my question, that none of these cases involve sufficient fissile material to construct a nuclear bomb. Could you tell us about fissile material? What are we talking about? I presume that how highly enriched it is factors into how much of it you need. However, when you talk about a nuclear bomb, you are not talking about dirty bombs. Is that correct?

Mr. Tobey: That is correct, senator. I was speaking about material that was either highly enriched uranium or plutonium that could be used to assemble a nuclear device should terrorists have wished to do so. The amounts in question were not sufficient to actually do so. The International Atomic Energy Agency has standards for what they call "significant quantities," which are essentially the amounts that might be necessary to make a nuclear weapon. For plutonium, it is 8 kilograms, and for highly enriched uranium of weapons grade, it would be 25 kilograms. The amounts of material seized generally have been smaller. In many cases, it is hundreds of grams, while in a few cases it has been somewhat larger than that.

However, it remains a source of significant concern for several reasons. First, in most of those cases, the amount of material was advertised as a sample of a larger amount for sale, the amount of which remains unknown. Second, the mere fact that this material was outside a secured facility shows that there has been a breach, which is of significant concern.

Senator Day: Thank you for that clarification.

Mr. Bunn, I would like to direct my next question to you, if you could help me with your comment. In Canada we have two areas of concern, amongst many others. One of the areas of concern is the storage of spent fuel at our nuclear generating plants. We have not solved the problem of long-term storage, so it is all temporary storage in ponds next to the facilities. Could you talk about spent fuel as being an area of concern, or is it the enriched uranium before it is used in the reactor that is of concern to you?

In Canada we do not use enriched uranium in the production of electricity through our CANDU reactor, but we have the spent fuel nonetheless. However, we do have enriched uranium that comes in here to Canada. We actually get it from the United States to make medical isotopes. Could you comment on each of those in terms of potential for problems and mischief?

le nombre de sites afin de bien les protéger contre toutes les menaces internes et externes plausibles. La Russie doit collaborer avec les États-Unis, le Canada et d'autres pays responsables qui voient la menace de la même façon pour cesser de produire du plutonium pouvant servir à fabriquer des armes.

Le président : Merci, monsieur Saradzhyan. Les sénateurs vont maintenant poser des questions.

Le sénateur Day : Monsieur Tobey, pour clarifier votre exposé, vous avez parlé de cas rapportés. Vous avez dit que la menace n'était pas hypothétique, parce que 18 saisies de matière non contrôlée par les gouvernements ont été effectuées. Vous avez indiqué que, dans tous les cas, il n'y avait pas assez de matière fissile pour fabriquer une bombe nucléaire. Pouvez-vous nous parler de la matière fissile? De quoi est-il question? Je présume que le volume de matière nécessaire dépend du degré d'enrichissement. Mais une bombe nucléaire n'est pas une bombe sale, n'est-ce pas?

M. Tobey : C'est exact, monsieur le sénateur. Je parlais d'uranium hautement enrichi ou de plutonium qui permet aux terroristes de produire une arme nucléaire. Les volumes n'étaient pas suffisants. L'Agence internationale de l'énergie atomique a des normes sur ce qu'elle appelle les quantités suffisantes. En gros, c'est les quantités nécessaires pour fabriquer une arme nucléaire. Il faut 8 kilogrammes de plutonium et 25 kilogrammes d'uranium hautement enrichi pour faire une arme. En général, les volumes saisis étaient inférieurs. Dans bien des cas, c'était des centaines de grammes, tandis qu'à quelques reprises, c'était un peu plus.

Mais il s'agit d'une grande préoccupation pour plusieurs raisons. Dans la plupart des cas, la quantité de matière était annoncée comme un échantillon pour vendre une quantité supérieure, toujours inconnue. Le simple fait que la matière se trouvait à l'extérieur des installations sécurisées montre qu'il y a eu une infraction. C'est donc très préoccupant.

Le sénateur Day : Merci de la précision.

Monsieur Bunn, ma prochaine question s'adresse à vous, si vous pouvez m'éclairer. Au Canada, nous sommes entre autres préoccupés par l'entreposage du combustible épuisé dans nos centrales nucléaires. Nous n'avons pas réglé la question de l'entreposage à long terme. Tout le combustible épuisé est donc entreposé temporairement dans des bassins d'évacuation situés à côté des centrales. Êtes-vous préoccupé par le combustible épuisé, ou l'uranium enrichi avant qu'il soit utilisé dans le réacteur vous paraît-il plus inquiétant?

Le Canada n'utilise pas l'uranium enrichi pour produire de l'électricité dans le réacteur CANDU, même si nous avons du combustible épuisé. Toutefois, nous importons de l'uranium enrichi des États-Unis pour fabriquer des isotopes médicaux. Pouvez-vous répondre à ces questions sur le plan des problèmes potentiels et des méfaits?

Mr. Bunn: I would be happy to, senator. Thank you for the question. There are several different kinds of acts that terrorists might carry out with respect to nuclear or radiological materials. One is setting off an actual nuclear bomb. For that purpose the spent fuel is not a major concern, but another is sabotage of a nuclear power plant or another nuclear facility. That is where the spent fuel is important. The third is dispersing radioactive material in what is sometimes called a dirty bomb.

In terms of an actual nuclear bomb, it is highly enriched uranium or it is separated plutonium that is worrisome. In Canada, the highly enriched uranium is, as you say, used for the production of medical isotopes, and there are still one or two research reactors that use it as fuel that are in the process of being converted to use low-enriched uranium.

Once the production of medical isotopes has converted and the reactors have converted then there will also be the issue of getting rid of the highly enriched uranium waste that accumulated over the time when highly enriched uranium was being used.

In terms of the spent fuel, of course the United States has exactly the same problem and has also not managed to find a repository. Our blue ribbon commission in the United States actually looked to Canada as one example of a somewhat more democratic and open process for thinking about how to manage spent fuel than the one that the United States had pursued. I would say the pools are really the main thing to worry about from the point of view of sabotage and not so much the dry casks that the fuel is moved into. The fuel in Canada is, in my view, not as much of a concern as the fuel in the United States because with the Canadian CANDU reactor design the fuel is not taken to as high a burn-up and does not end up as hot if the water should drain from the pool as would be the case for a light water reactor such as the ones used in the United States. The potential for a fire in the fuel, I would argue, is significantly lower in Canada than it is in the United States or that it was feared to be at Fukushima in Japan.

I would argue that both the sabotage threat and the actual nuclear bomb threats are real dangers that need to be addressed. The radiological dispersal, the dirty bomb threat is probably more likely, but the consequences are so much smaller that overall I would argue that the risk, if you think of risk as probability times consequences, is probably not quite as substantial. That is certainly a point that can be debated.

Senator Day: Thank you very much.

Senator Buth: Thank you very much to our witnesses for being here today. Mr. Tobey, thank you for your opening comments, especially the comparison between Canada's proposed legislation and the U.S. potential legislation. Could you provide additional information on how Canada compares to our other close allies in terms of the regulations proposed and other measures that have been put in place?

M. Bunn : Avec plaisir, monsieur le sénateur. Merci de la question. Les terroristes peuvent commettre plusieurs actes différents en ce qui a trait à la matière nucléaire ou radiologique, comme faire exploser une bombe nucléaire. À cet égard, le combustible épousé n'est pas très préoccupant, mais on peut saboter une centrale ou des installations nucléaires. Dans cette mesure, le combustible épousé est important. Il y a aussi la dispersion de matière radioactive à l'aide de ce qu'on appelle parfois une bombe sale.

Concernant la bombe nucléaire, c'est l'uranium hautement enrichi ou le plutonium séparé qui est inquiétant. Comme vous avez dit, le Canada se sert de l'uranium hautement enrichi pour produire des isotopes médicaux. Il l'utilise encore dans un ou deux réacteurs de recherche en voie d'être modifiés pour fonctionner à l'uranium faiblement enrichi.

Lorsque la production d'isotopes médicaux et les réacteurs seront modifiés, il faudra se demander comment se débarrasser des déchets d'uranium hautement enrichi accumulés au fil des ans lorsque cette matière était utilisée.

Concernant le combustible épousé, les États-Unis ont bien sûr le même problème et n'ont pas trouvé de centre de stockage non plus. En fait, les spécialistes de la commission américaine ont dit que le Canada employait un processus un peu plus démocratique et ouvert pour réfléchir à la façon de gérer le combustible épousé. Je dirais que les bassins sont inquiétants en ce qui concerne le sabotage et que les châteaux de stockage ne le sont pas vraiment. À mon avis, le combustible n'est pas aussi préoccupant au Canada qu'aux États-Unis, parce que la température du réacteur CANDU n'est pas aussi élevée et que le combustible ne serait pas aussi chaud si l'eau du bassin venait à se déverser, par rapport aux réacteurs à eau ordinaire que nous utilisons aux États-Unis. Je pense que le risque d'incendie lié au combustible est bien inférieur au Canada par rapport aux États-Unis ou à ce qu'on craignait à Fukushima, au Japon.

Le sabotage et la bombe nucléaire sont des menaces réelles dont il faut s'occuper. La dispersion radiologique et la bombe sale sont sans doute une menace plus probable, mais les conséquences sont si faibles que le risque, la probabilité multipliée par les conséquences, n'est sans doute pas très grand. Cela dit, c'est sujet à débat.

Le sénateur Day : Merci beaucoup.

Le sénateur Buth : Merci beaucoup aux témoins de leur présence aujourd'hui. Monsieur Tobey, merci de votre exposé, surtout de votre comparaison des mesures législatives proposées au Canada et aux États-Unis. Pouvez-vous dire comment le Canada se compare à ses autres alliés proches concernant la réglementation proposée et les mesures mises en œuvre?

Mr. Tobey: I have to admit I will comment only somewhat generally. I am not a lawyer, so even my knowledge of U.S. law is limited. I am more of an analyst of proliferation and counterterrorism issues.

My general understanding of both Canadian law and the proposed legislation is that it does meet international standards and in most cases surpasses them. The level of security in Canada tends to be better than the general level of security worldwide. Nonetheless, it is important, I believe, for both the United States and Canada to ratify the two conventions that we spoke of, and to implement the legislation necessary to do so, not only because it might improve the level of security here but also as an example for other nations. When we talked about nuclear smuggling and the cases involving nuclear smuggling, it has been disappointing to observe that in at least some of those cases the level of punishment allotted to those who were caught has been pretty meager.

Of course, that was a similar case with respect to those who were involved in the A.Q. Khan organization who trafficked in equipment and technology that could be used to make nuclear weapons. It is encouraging to see this legislation not only in terms of what it might do for Canada but also as an example for other countries.

Senator Buth: To clarify, there have been 18 known attempted thefts of nuclear material or 18 thefts?

Mr. Tobey: There have been 18 cases where fissile material — plutonium and highly enriched uranium — has been seized outside the control of governments. Remarkably, in only one of those cases do we know where the material came from, who took it, how they got it out of the facility, and who might have helped them. These are all important questions. I believe until they are solved we cannot be sure that the level of nuclear security worldwide is sufficient.

Senator Buth: You are not even sure what countries it potentially could have come from?

Mr. Tobey: That is correct.

Senator Dallaire: My question is leading, if I may, and I will go through a series of them. Mr. Tobey, your report of May 2011 has gained what acceptance within the military constructs and intelligence constructs of both Russia and the U.S.?

Mr. Tobey: We have worked to put together a group, named after the meeting of the two sides in World War II, of retired U.S. military and intelligence professionals, generally at the general officer level. They reviewed this report and endorsed its conclusions. Additionally, those who were authors of the report had generally worked in policy or military positions in the respective governments.

Senator Dallaire: That does not tell me how the official strategic position, allocation of resources, priority of effort is being committed to this assessment that you have provided both Russia and the United States forces.

M. Tobey : Mes commentaires vont rester quelque peu généraux. Je ne suis pas avocat, et même mes connaissances de la loi aux États-Unis sont limitées. Ma spécialité, c'est l'analyse des questions de prolifération et d'antiterrorisme.

Si je comprends bien, la loi et les mesures législatives proposées au Canada répondent aux normes internationales et les surpassent la plupart du temps. Le niveau de sécurité au Canada tend à être supérieur au niveau de sécurité dans le monde en général. Mais je crois que les États-Unis et le Canada doivent ratifier les deux conventions dont j'ai parlé et appliquer les mesures législatives nécessaires pour y arriver, non seulement parce que ça peut améliorer la sécurité, mais aussi pour donner l'exemple à d'autres pays. Concernant les cas de contrebande de matière nucléaire dont nous avons parlé, c'est décevant de constater qu'au moins dans certains cas, les sanctions imposées aux trafiquants étaient assez faibles.

C'est ce qui est arrivé aux gens impliqués dans l'organisation A.Q. Khan, qui a fait la contrebande d'équipement et de technologie pouvant servir à fabriquer des armes nucléaires. C'est encourageant de penser que les mesures législatives proposées pourraient non seulement aider le Canada, mais aussi servir d'exemple aux autres pays.

Le sénateur Buth : Je veux obtenir des précisions. Y a-t-il eu 18 tentatives connues de vols de matière nucléaire ou 18 vols?

M. Tobey : Il y a eu 18 saisies de matière fissile, du plutonium et de l'uranium hautement enrichi, qui échappait au contrôle des gouvernements. Fait étonnant, nous savons dans un seul cas d'où venait la matière, qui l'a volée, comment on l'a sortie des installations et qui aurait facilité le vol. Toutes ces questions sont importantes. Je crois qu'avant de trouver les réponses, nous ne pouvons pas être sûrs que le niveau de sécurité dans le monde est suffisant.

Le sénateur Buth : Vous ne savez même pas de quels pays pouvait venir la matière?

M. Tobey : C'est exact.

Le sénateur Dallaire : Si vous permettez, ma question va en entraîner d'autres. Monsieur Tobey, comment les milieux militaires et du renseignement en Russie et aux États-Unis voient votre rapport de mai 2011?

M. Tobey : Nous avons mis sur pied un groupe, nommé d'après la réunion des deux camps dans la Seconde Guerre mondiale et composé de militaires américains et de professionnels du renseignement à la retraite, surtout des officiers généraux. Ce groupe a examiné le rapport et appuyé ses conclusions. D'ailleurs, les auteurs du rapport ont en général occupé des postes liés aux politiques ou à l'armée dans les deux gouvernements.

Le sénateur Dallaire : Ça ne me dit pas comment la stratégie officielle, l'affectation des ressources et la priorité des efforts tiennent compte de l'évaluation que vous avez donnée aux forces de la Russie et des États-Unis.

Mr. Tobey: That is a fair point, and it is difficult to know exactly what the consequences of the report are. I can tell you that the U.S. government hosted a meeting of ambassadors in Vienna at the IAEA to help them to understand the findings of the report. The Russian government was less enthusiastic about participating in that event, and there are probably some differences between the United States and Russia in terms of their commitment to nuclear security.

Senator Dallaire: Is that post-meeting report available, or is it classified?

Mr. Tobey: Are you asking about the meeting in Vienna?

Senator Dallaire: Yes.

Mr. Tobey: As far as I know, no notes were taken about the meeting. I would be surprised if a Canadian representative were not present, but I do not know what provisions there are for sharing that information.

Senator Dallaire: The last recommendation in your report says:

Counterterrorism strategies too often depend on current trends shaping al-Qaeda's status and activities. This is a prescription for being once again surprised by the unanticipated.

That is one reference versus the Caucasus.

When you look at the nature of the threats — bombs, hitting facilities and radiological dirty bombs — as you say on page 42:

Its main goal is to create an atmosphere of fear to coerce the entire society.

It is not the numbers; it is just the fact that you have used radioactive or nuclear devices. If the ultimate aim is to create fear and so on without necessarily employing it, even moving it being a significant threat and a real concern, what actions are being taken to reassure people that as nuclear devices are being modernized the old systems are being destroyed?

Mr. Tobey: Both the United States and Russia have undertaken a significant program to eliminate weapons-grade material. They agreed to eliminate 30 tonnes each of weapons-grade plutonium, and the United States is constructing a \$4.8-billion facility in South Carolina to turn that material into nuclear reactor fuel which, when complete, will provide enough energy for 1 million households for 50 years, an enormous project.

On the Russian side a similar effort is being undertaken to get rid of those 34 metric tonnes. In fact, the United States has added an additional 9 metric tonnes to that amount. That is enough material for thousands and thousands of weapons.

In the area of highly enriched uranium, the United States has nearly completed the acquisition of 500 metric tonnes of highly enriched Russian uranium from their weapons program.

M. Tobey : C'est juste, et c'est difficile de savoir exactement quels sont les effets du rapport. Le gouvernement des États-Unis a tenu une séance des ambassadeurs à Vienne à l'IAEA pour les aider à comprendre les conclusions du rapport. Le gouvernement de la Russie était moins enthousiaste pour participer à la séance. Les engagements des États-Unis et de la Russie en matière de sécurité nucléaire présentent sans doute un certain nombre de différences.

Le sénateur Dallaire : Le rapport faisant suite à cette séance est-il accessible, ou est-il classifié?

M. Tobey : Parlez-vous de la séance de Vienne?

Le sénateur Dallaire : Oui.

M. Tobey : À ce que je sache, aucune note n'a été prise sur cette séance. Je serais étonné d'apprendre qu'il n'y avait pas de représentant du Canada, mais je ne sais pas comment on peut communiquer cette information.

Le sénateur Dallaire : Voici la dernière recommandation de votre rapport :

Les stratégies antiterroristes dépendent trop souvent des tendances actuelles qui influencent le statut et les activités d'Al-Qaïda. Il faut éviter d'être de nouveau pris par surprise.

C'est une référence au Caucase.

Concernant la nature de la menace, les bombes, les installations ciblées et les bombes sales radiologiques, vous dites à la page 42 que :

L'objectif principal consiste à créer un climat de peur pour contraindre toute la société.

Sans parler de chiffres, la simple utilisation de la matière radioactive ou nucléaire est préoccupante. Si l'objectif ultime, c'est d'apeurer les gens sans forcément faire exploser une bombe et que le simple fait de déplacer la matière constitue une menace et une préoccupation, quelles sont les mesures prises pour rassurer les gens et dire que les anciens systèmes sont détruits durant la modernisation des engins nucléaires?

M. Tobey : Les États-Unis et la Russie ont entrepris un important programme d'élimination de la matière militaire. Ils se sont entendus pour éliminer chacun 30 tonnes de plutonium de qualité militaire. Les États-Unis construisent une installation de 4,8 milliards de dollars en Caroline du Sud pour utiliser cette matière en tant que combustible dans les réacteurs nucléaires. Cet énorme projet permettra à terme de fournir de l'énergie à 1 million de maisons pendant 50 ans.

La Russie est aussi en train d'éliminer 34 tonnes de matière. En fait, les États-Unis ont ajouté 9 tonnes à leur programme. C'est assez pour produire des milliers et des milliers d'armes.

Les États-Unis ont presque fini d'acquérir 500 tonnes d'uranium hautement enrichi du programme d'armement russe. L'énergie nucléaire représente 20 p. 100 de l'électricité utilisée aux

Twenty per cent of American electricity comes from nuclear power. Half of that is fueled under this program. On average, one in ten light bulbs in America is powered by material from weapons that were once aimed at us or our allies.

Senator Dallaire: The old systems are being destroyed as part of the projects of modernization, or is that a separate exercise that is going on?

Mr. Tobey: The United States has not fielded a new nuclear weapon since the late 1980s, so there has been very little modernization of its arsenal.

Senator Dallaire: It is more delivery systems rather than bombs?

Mr. Tobey: Even delivery systems have not been modernized.

Senator Dallaire: The Brits are putting \$40 billion into new submarines.

Mr. Tobey: The Brits are building new submarines, and there are plans to build new American submarines, but none have been built. We have not fielded a new nuclear weapon or delivery system since the late 1980s. Since the end of the Cold War, the U.S. nuclear arsenal is down by about 80 per cent.

Senator Dallaire: I told this committee before about my wife going across the border to have tests done in a hospital. They went absolutely berserk at the border and it took time to convince them that we were not trying to move stuff.

If the threat is the threat of using nuclear radiation material, are we covering the bases enough with this legislation without mentioning actual weapons but saying that even threatening is sufficient to cause a person to be arrested, prosecuted and held potentially for life?

Mr. Bunn: I leave it to you to interpret the words in your legislation, but my understanding is that the legislation covers actual acts, attempted acts and also threatened acts, so I would argue that it probably is sufficient.

Canada has existing laws on these topics. The purpose of this legislation is to ensure that the specific words associated with the conventions are in Canadian law so that Canada can ratify these conventions. Certainly the legislation would serve that purpose.

On your previous question, not only have the United States and Russia reduced the number of weapons deployed, but thousands of nuclear weapons have been physically dismantled. What is often perceived as modernization of the U.S. nuclear weapons stockpile is mainly what are referred to as life extension programs, which is fixing some components of existing nuclear weapons so that there is not a new object but a weapon along the lines of an old object. It is the same object, but it has been fixed up so that it will be reliable for a long period of time.

États-Unis. La moitié est produite dans ce programme. En moyenne, une ampoule sur 10 aux États-Unis utilise la matière venant d'armes qui étaient pointées vers nous ou nos alliés.

Le sénateur Dallaire : Les anciens systèmes sont-ils détruits dans le cadre des projets de modernisation, ou s'agit-il d'un programme distinct?

Mr. Tobey : Les États-Unis n'ont pas déployé une nouvelle arme nucléaire depuis la fin des années 1980. La modernisation de son arsenal est donc très modeste.

Le sénateur Dallaire : La modernisation porte-t-elle davantage sur les vecteurs que sur les bombes?

Mr. Tobey : Même les vecteurs ne sont pas modernisés.

Le sénateur Dallaire : Les Britanniques investissent 40 milliards de dollars dans de nouveaux sous-marins.

Mr. Tobey : Le Royaume-Uni construit de nouveaux sous-marins. Les États-Unis prévoient en faire autant, mais rien n'a été fabriqué. Nous n'avons pas déployé de nouvelle arme nucléaire ou de vecteur depuis la fin des années 1980. Depuis la fin de la guerre froide, l'arsenal nucléaire américain a diminué d'environ 80 p. 100.

Le sénateur Dallaire : J'ai déjà dit au comité que ma femme était allée aux États-Unis pour subir des tests à l'hôpital. Les douaniers étaient très suspicieux. Il a fallu beaucoup de temps pour les convaincre que nous ne faisions pas de la contrebande.

Si la menace, c'est d'utiliser de la matière radioactive, les mesures proposées ratissent-elles assez large sans faire mention d'armes, mais en stipulant qu'une menace suffit à arrêter et à poursuivre une personne et peut-être à lui imposer une peine d'emprisonnement à vie?

Mr. Bunn : Sans vouloir interpréter à votre place le libellé du projet de loi, je crois comprendre que les dispositions visent à la fois les gestes posés, les tentatives et les menaces. À mon avis, c'est probablement suffisant.

D'autres dispositions législatives canadiennes couvrent actuellement ces enjeux. L'objectif du projet de loi est d'intégrer à la loi les mots précis utilisés dans les deux conventions afin de permettre au Canada de les ratifier, un but qui est assurément atteint.

En réponse à la question précédente, j'aimerais ajouter que les États-Unis et la Russie comptent non seulement moins d'armes déployées, mais en plus, ils ont démantelé des milliers d'armes nucléaires. Ce qu'on considère souvent comme la modernisation du stock d'armes nucléaires américain s'inscrit surtout dans le cadre de programmes de prolongation de la durée de vie des armes, qui consistent à en réparer certaines composantes. Il ne s'agit donc pas de créer de nouvelles armes à l'image des anciennes, mais plutôt de veiller à ce que celles qui existent demeurent fiables longtemps.

Thousands of U.S. nuclear weapons have been physically dismantled. Only about half of those that existed in the last days of the Soviet Union still exist. Although Russia has not declared what it has done in great specificity, we believe that they have dismantled thousands of nuclear weapons as well.

Senator Dallaire: That is extending the shelf life of systems.

Mr. Bunn: Exactly.

[Translation]

Senator Dagenais: Canada produces a lot of uranium. Are you not worried that some countries would be tempted to cross our borders to get some of it?

I also heard you talk about corruption. Do you think that we should take special measures in order to avoid what I may refer to as undue pressures that could come from abroad?

[English]

Mr. Saradzhyan: It depends upon what uranium you are referring to. I would be concerned mostly about weapons-grade uranium in general. My reference to corruption was to corruption inside Russia. I do not see any interest of the agents of terror inside Russia in obtaining materials for use inside Russia in Western countries. Yes, Russian-based terrorist groups have cooperated and established ties with international terrorist networks such as al Qaeda and other groups based in Central Asia. Yes, they have exchanged fighters and emissaries, and yes, they have established hideouts in Western Europe where they would rest and regroup before going back to the North Caucasus. So far, however, I have not heard of a single report that would say that Russia-based groups are seeking to acquire nuclear material in Western countries for use anywhere.

Mr. Bunn: I should add that the uranium that Canada produces in such large quantities is, of course, natural uranium, not enriched uranium. It is not especially useful either for a dirty bomb or for a nuclear bomb. The issue of corruption with respect to that particular production of uranium is, in my view, not an especially high security priority.

Where you really worry about corruption is, as Mr. Saradzhyan says, where it relates to people who have access to nuclear weapons, highly enriched uranium or separated plutonium.

Senator D. Smith: I was quite intrigued by your comments about the problems in the North Caucasus in Russia. You referred to the failed Communist regime, and I was there about four times before it failed, going back to the late 1960s. We were there in late 2009, and I will never forget — this is sort of an aside — our meeting with the foreign affairs committee from the Duma. The question was asked as to whether they had any advice for Canadians on lessons that Russia had learned from their experiences in Afghanistan. They all

Ainsi, des milliers d'armes nucléaires américaines ont été démantelées. Seule à peu près la moitié des armes qui existaient au moment de la chute de l'Union soviétique sont encore de ce monde. Même si la Russie n'a pas déclaré ce qu'elle a fait aussi précisément, nous croyons qu'elle aussi en a démantelé des milliers.

Le sénateur Dallaire : Il s'agit de prolonger la durée utile des systèmes.

M. Bunn : Tout à fait.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Le Canada produit beaucoup d'uranium. Ne craignez-vous pas que certains pays seraient tentés d'infiltrer nos frontières afin de s'en procurer?

Je vous ai aussi entendu parler de corruption. Croyez-vous que nous devrions prendre des mesures spéciales afin d'éviter ce que je pourrais appeler des pressions indues qui pourraient venir de l'extérieur?

[Traduction]

M. Saradzhyan : Tout dépend du type d'uranium dont vous parlez. D'une manière générale, je m'inquiéterais surtout de l'uranium utilisable pour la fabrication d'armes. Lorsque j'ai parlé de corruption, je faisais plutôt référence à celle qui règne en Russie. Je ne vois pas quel intérêt les agents terroristes russes auraient à acquérir en Occident le matériel dont ils ont besoin en Russie. Il est vrai que des groupes terroristes basés en Russie ont collaboré et ont noué des liens avec des réseaux terroristes internationaux, comme Al-Qaïda et d'autres groupes d'Asie Centrale. Ils ont bel et bien échangé des avions de chasse et des émissaires, et ils ont créé des planques en Europe de l'Ouest qui leur permettent de se reposer et de prendre une pause avant de retourner dans le Caucase du Nord. Jusqu'à maintenant, je n'ai toutefois jamais entendu parler de groupes basés en Russie qui cherchent à acquérir en Occident le matériel nucléaire dont ils se serviront ailleurs.

M. Bunn : Permettez-moi d'ajouter que l'uranium produit en si grandes quantités au Canada est naturel, et non pas enrichi. Ce type d'uranium ne peut pas vraiment servir à fabriquer une bombe sale ou une bombe nucléaire. À mon avis, la corruption entourant la production de ce type d'uranium ne pose donc pas un problème de sécurité particulièrement prioritaire.

Comme M. Saradzhyan l'a dit, ce sont plutôt ceux qui ont accès à des armes nucléaires, à de l'uranium fortement enrichi ou à du plutonium séparé qui présentent un véritable risque de corruption.

Le sénateur D. Smith : Je suis intrigué par vos propos entourant les problèmes du Caucase du Nord, en Russie. Vous avez parlé de la chute du régime communiste, avant laquelle j'avais visité la région quatre fois, je crois, à la fin des années 1960. Notre comité s'y est rendu à la fin de 2009 — je fais une petite parenthèse —, et je n'oublierai jamais notre réunion avec le comité des affaires étrangères de la Douma d'État. Nous avons demandé à ses membres s'ils avaient des conseils à donner aux

looked at each other, and no one said anything. They sort of looked at the chair, and, after 30 seconds of silence, he said, "The only thing I would say about that is good luck."

I remember chatting with one of them afterwards, and he said, "For a lot of Afghans, it does not matter where you are from. If you are a foreigner, they do not like you."

Okay, that is Russia. I want to talk about the one so-called Communist state that has not yet collapsed, North Korea. It is a rogue state if there ever was one. I would refer to it as a hereditary Communist monarchy for the family of Kim Il-sung.

I have been to South Korea a dozen times or so on private business, and I been to Panmunjom a few times and looked over the Bridge of No Return but never walked over it. When you talk to South Koreans, they all hate the regime, and a lot of them have family up there. They are all scared that, if that regime is ever going down, Kim Il-sung and that crowd will literally push buttons that set off all kinds of nuclear missiles that are aimed at Seoul to flatten the place. It is almost like a Communist jihad of some sort.

We saw the missile flop there a few months ago, but, with regard to a rogue state like North Korea and atomic matters, what thoughts do you have? Any observations?

The Chair: Which of our distinguished panel would like to try?

Senator D. Smith: Whoever would like to respond on whether it is a problematic situation. My hunch is that they may not do anything to provoke something, but if, for whatever reason, they are going down, I know that, in South Korea, they are just scared of them pushing buttons.

The Chair: I will ask Mr. Tobey to start and invite his colleagues to add as they deem appropriate.

Mr. Tobey: Certainly, Mr. Chair. Senator, I think that is an excellent question. I participated in several rounds of the six-party talks with North Korea and have spent a fair amount of time in South Korea. It is an enormously difficult problem. One thing I think is a bit encouraging is that, fundamentally, North Korea is a weak state surrounded by strong states. They face some of the strongest economic and military powers in the world, and I think this constrains them.

Equally, as a matter of personal opinion — and my colleagues may have different views — I think that the last 20 years or so of negotiations have demonstrated that there is very little indication that North Korea is willing to give up its nuclear weapons. Therefore, resolving the problem really must lie in areas outside of North Korea, in speaking to China and to other powers in the region and making it clear that peaceful reunification of the Korean peninsula is really the only logical solution to what is an economic, humanitarian and political tragedy. The people of North Korea are unbelievably oppressed. Frankly, it is an

Canadiens d'après l'expérience de la Russie en Afghanistan. Ils se sont tous regardés les uns les autres, mais personne n'a répondu. Ils ont ensuite jeté un regard au président qui, après un silence de 30 secondes, a dit qu'il pouvait uniquement nous souhaiter bonne chance à ce sujet.

Je me souviens avoir discuté après la rencontre avec un des membres, qui m'a confié que de nombreux Afghans n'aiment tout simplement pas les étrangers, peu importe d'où ils viennent.

C'est ce qui en est de la Russie. J'aimerais parler de la Corée du Nord, un État prétendument communiste qui n'a pas encore chuté. Voilà un État voyou, s'il en est un. Il s'agit selon moi d'une monarchie communiste de la descendance de Kim Il-sung.

J'ai visité la Corée du Sud environ 12 fois à des fins personnelles. Je suis allé à Panmunjeom à quelques reprises, où j'ai regardé de l'autre côté du Pont de non-retour sans jamais le traverser. À discuter avec des Sud-Coréens, on constate qu'ils détestent tous ce régime, et que nombreux sont ceux qui ont de la famille de l'autre côté de la frontière. Si le régime finissait par tomber, ils craignent tous que Séoul soit littéralement anéanti par toutes sortes de missiles nucléaires lancés par des adeptes de Kim Il-sung. C'est un peu comme un djihad communiste.

Il y a quelques mois, nous avons tous été témoins du tir manqué du missile en Corée du Nord. Que pensez-vous des enjeux nucléaires en présence d'un tel État voyou?

Le président : Lequel parmi nos témoins éminents aimeraient tenter une réponse?

Le sénateur D. Smith : J'aimerais savoir si la situation est problématique. J'ai l'impression que le pays ne provoquera rien, mais je sais que les Sud-Coréens craignent une attaque, advenant la chute du régime pour une raison ou une autre.

Le président : Je vais demander à M. Tobey de commencer, après quoi ses collègues pourront compléter la réponse, au besoin.

M. Tobey : Sans problème, monsieur le président. Monsieur le sénateur, je pense que c'est une excellente question. J'ai assisté plusieurs fois aux pourparlers à six avec la Corée du Nord, et j'ai passé beaucoup de temps en Corée du Sud. Le problème est extrêmement complexe. Ce qui me semble un peu encourageant, c'est qu'au fond, la Corée du Nord est un pays faible entouré d'États puissants. Selon moi, le pays est limité puisqu'il confronte certaines des économies et des puissances militaires les plus fortes au monde.

Sur une touche personnelle, je crois que les négociations des 20 dernières années environ démontrent que la Corée du Nord est très peu enclue à abandonner ses armes nucléaires — mes collègues ne partagent peut-être pas mon avis. Par conséquent, la solution doit provenir d'ailleurs, à savoir de la Chine et d'autres puissances de la région. Il doit être clair que la réunification pacifique de la péninsule coréenne constitue la seule véritable solution logique à cette tragédie économique, humanitaire et politique. Les Nord-Coréens sont incroyablement opprimés. En toute franchise, le pays entraîne une perte financière dans l'ensemble

economic drain on the entire region. Northeast China is a rust belt and depressed. Were North Korea to become democratically reunited with the south, it would be a region of great economic growth.

Mr. Bunn: Let me add a couple of points, if I may. It seems to me that there are several grave dangers with respect to North Korea. One is the potential, which exists with any state that has nuclear weapons but particularly one that is so dark and ruled in such a dictatorial manner by such a small clique, that, if there were some future military crisis, the situation might get out of control and nuclear weapons might be used.

The second risk is, as you say, what happens if North Korea collapses. Among other things, if the North Korean regime were to collapse and end up in a failed-state scenario, then you would have a loose nukes problem, as you had, to some degree, when the Soviet Union collapsed. It would probably be a much worse scenario because, in the Soviet Union, you still had functioning governments in each of the pieces of what had been the Soviet Union. On the other hand, the nuclear stockpile is much smaller.

Another key issue with the North is the issue of the transfer of their capabilities to others. We saw, for example, the export of a plutonium production reactor to Syria. I — and my colleagues may disagree — do not worry a great deal about sales to terrorists simply because the North Korean regime is so bent on maintaining power that they would probably consider it a bad idea to give something to terrorists that they might use in a way that would provoke retaliation and possibly remove the North Korean regime from power forever. The amount of money that they might get from that, given that terrorists do not have the resources of states, is probably not enough to be considered important to the survival of the North Korean regime.

Nonetheless, I would argue that, even though I agree with Mr. Tobey that it is unlikely that we will be able to get them to give up their nuclear weapons entirely, the record suggests that they behave better, on the nuclear front, in periods of engagement and negotiation than in periods of isolation and sanction. It behooves us to see how much we can negotiate and, in particular, what kinds of steps we can put in place to reduce their incentives and opportunities to transfer and to at least cap their nuclear program so that they do not keep building it up further.

Senator D. Smith: Does our other witness want to comment?

The Chair: Mr. Saradzhyan, did you want to add to that in any way?

Mr. Saradzhyan: I can only restate the earlier arguments. I think that, in the case of the implosion of the state, the gravest threat would not be suicidal behaviour of the leaders but a loose-nuke scenario in which opportunists, generals or anyone with access to nuclear weapons-grade material or bombs, if they had more of them than they have now, would sell them to make money and try to find a hideout in some other country. That

de la région. Le nord-est de la Chine est une région industrielle en déclin, mais elle connaîtrait une importante croissance économique si la Corée du Nord se réunissait démocratiquement avec la Corée du Sud.

M. Bunn : Si vous me le permettez, j'aimerais ajouter deux ou trois éléments. Il me semble que la Corée du Nord présente plusieurs dangers graves. D'une part, en cas de crise militaire, il est possible que la situation dégénère et que le pays ait recours à des armes nucléaires. Tout État qui possède de telles armes pose un risque semblable, mais celui-ci est particulièrement important dans un pays aussi totalitaire, et dirigé avec autant de tyrannie par une clique aussi limitée.

En deuxième lieu, qu'arrivera-t-il advenant la chute de la Corée du Nord, comme vous l'avez souligné? Si le régime nord-coréen s'écroulait et devenait un État en déroute, entre autres, nous aurions un problème d'éléments nucléaires incontrôlables sur les bras, comme c'est arrivé lors de la chute de l'Union soviétique, dans une certaine mesure. Or, le scénario serait probablement bien pire, car chaque région de l'ancienne Union soviétique possédait un gouvernement fonctionnel. En revanche, l'arsenal nucléaire de la Corée du Nord est bien moins important.

Le transfert des capacités de la Corée du Nord à d'autres pays constitue un autre enjeu de première importance. Par exemple, nous savons que le pays a exporté un réacteur plutonigène en Syrie. Mes collègues ne seront peut-être pas d'accord, mais je ne m'inquiète pas outre mesure de ce type de vente aux organisations terroristes. En effet, le régime nord-coréen tient à garder le pouvoir, et je doute fort qu'il fournisse aux terroristes un outil que ceux-ci pourraient utiliser par mesure de représailles, et qui pourrait faire tomber le régime à jamais. Puisque les ressources d'une organisation terroriste n'ont rien à voir avec celles d'un État, la valeur de la transaction n'est probablement pas assez importante pour être indispensable à la survie du régime nord-coréen.

Même si je suis d'accord avec M. Tobey pour dire que nous n'arriverons probablement jamais à convaincre la Corée du Nord de se départir de l'ensemble de son arsenal nucléaire, nous constatons que le pays se comporte mieux sur le plan nucléaire en période d'engagement et de négociations qu'en temps d'isolement et de sanctions. Il est de notre devoir d'attendre de voir jusqu'où iront les négociations et, plus particulièrement, de trouver une façon de limiter les occasions de transfert qui se présentent à lui, ce qui permettra au moins de freiner le programme nucléaire et d'en bloquer l'expansion.

Le sénateur D. Smith : Le dernier témoin aimerait-il intervenir?

Le président : Monsieur Saradzhyan, avez-vous quoi que ce soit à ajouter?

M. Saradzhyan : Je ne peux que répéter ce qui a été dit. Advenant la chute de l'État, je crois que la menace la plus grave ne serait pas le comportement suicidaire de ses dirigeants, mais plutôt le fait que des éléments nucléaires incontrôlables pourraient tomber entre les mains d'opportunistes, de généraux ou d'autres individus ayant accès à la matière nucléaire utilisable pour la fabrication d'armes, ou encore à des bombes, s'il y en a

would be the greatest threat, not the suicidal behaviour of launching everything on South Korean or U.S. forces in the region.

In terms of the current situation, the gravest threat — I again concur with Mr. Bunn — is the transfer of technology from state to state. They have proved they can do it in a clandestine manner that was not detected until the work was well under way in Syria, and they can try to do it again. What were the consequences for North Korea after that was discovered? What has happened that could have changed their behaviour? I do not see anything particularly punishing out of that incident.

In terms of transferring to non-state actors, I think as much as they resemble a sect bent on implementing an ideology that is long defunct, they are also bent on survival. Transferring it to a non-state actor that would use the weapon or use nuclear weapons-grade material to assemble a weapon would be suicidal because the United States has explicitly said that it would use weapons of mass destruction against anyone who would cause such an attack. Retribution is no longer a problem. I do not think they would engage in such suicidal behaviour.

Senator D. Smith: I agree it would be suicidal. Thank you.

Senator Dallaire: You indicated that we produce uranium, not enriched uranium, and it is moved around and used in different areas. I go back to what I would consider to be the real threat: someone being able to convince the intelligence communities and the nations that they have the ability to threaten us with a dirty bomb, radiation or whatever other device.

Do we have enough in the world in the movement of the raw materials to have established enough of the controls to ensure that it is not in any way, shape or form being made vulnerable, even before they are moved to a different level of capability? If we panic with two towers going down, even the word of somebody stealing some of this material out of Saskatchewan is enough to create panic. Do we handle that well enough with the legislation and the instruments we have now, or are there still gaps in North America in that regard?

Mr. Bunn: That is a good question. I would argue that if you are concerned about the fear and panic that could be caused by a threat from a radiological dirty bomb, you have to broaden your aperture and look way beyond just uranium. As it is mined out of the ground, uranium is not very radioactive; it is not useful for creating this kind of fear and panic. However, there is radioactive material in hospitals, industrial sites and in many different kinds of places in Canada, the United States and in most countries around the world that would be quite dangerous if dispersed by terrorists.

davantage qu'aujourd'hui. Ces individus pourraient vendre le matériel pour se faire de l'argent avant d'essayer de se réfugier dans un autre pays. Voilà la menace la plus grave; je ne pense pas que les dirigeants soient suicidaires au point de déployer tout leur arsenal sur la Corée du Sud ou sur les forces américaines de la région.

Dans la situation actuelle, le transfert de technologie entre les États constitue la menace la plus sérieuse — je suis encore une fois d'accord avec M. Bunn. Puisque le pays a réussi à effectuer la transaction clandestinement et sans se faire prendre avant que les travaux ne soient déjà bien avancés en Syrie, il pourrait recommencer. Quelles ont été les conséquences lorsqu'on a découvert le stratagème? Qu'est-ce qui aurait pu changer le comportement du pays? Aucune sanction particulièrement sévère ne semble lui avoir été infligée.

En ce qui concerne le transfert aux acteurs non étatiques, je pense que même si le pays ressemble à une secte qui cherche uniquement à imposer une idéologie dépassée depuis longtemps, il désire aussi survivre. Il serait suicidaire de transférer des armes, ou du matériel nucléaire utilisable pour la fabrication d'armes à un acteur non étatique qui compte s'en servir, car les États-Unis ont indiqué explicitement être prêts à faire usage de leurs armes de destruction massive contre celui qui sera à l'origine d'une telle attaque. Les représailles ne sont plus un problème. Je doute donc que le pays adopte un tel comportement suicidaire.

Le sénateur D. Smith : Ce serait effectivement suicidaire. Merci.

Le sénateur Dallaire : Vous avez dit que l'uranium que nous produisons n'est pas enrichi, et qu'il est utilisé dans différents secteurs. Voici ce qui constitue la véritable menace, selon moi : un groupe qui arriverait à convaincre les services du renseignement de sécurité et les pays qu'ils sont menacés par une bombe sale, par des radiations ou par tout autre dispositif.

En ce qui concerne la distribution des matières premières dans le monde, y a-t-il suffisamment de mesures de contrôle en place pour éviter tout point faible dans la chaîne, même avant de passer d'une intermédiaire à l'autre? Si la destruction de deux tours arrive à semer la panique, la seule rumeur d'un vol de cette matière en Saskatchewan pourrait susciter l'angoisse. La situation est-elle actuellement bien contrôlée en vertu de nos lois et de nos règlements, ou si nous pouvons faire mieux en Amérique du Nord?

M. Bunn : C'est une bonne question. Si vous craignez la peur et la panique que pourrait semer la menace d'une bombe sale, je vous dirais d'élargir votre perspective bien au-delà de l'uranium. En effet, l'uranium extrait du sol n'est pas très radioactif et ne pourrait pas être la source d'autant d'affolement. Toutefois, des substances radioactives se trouvent dans les hôpitaux, sur des sites industriels et à une grande variété d'endroits au Canada, aux États-Unis et dans la plupart des pays du monde, et elles pourraient être assez dangereuses si elles étaient disséminées par des terroristes.

I think there is more to be done to improve the security and tracking of those kinds of materials. There are some countries that went into the radiological material business later than the United States did that have birth to death registries. Every movement of a radiological source is tracked and accounted for and so on. The United States does not have that today. I think that is the kind of direction we need to go in.

One of the things we have been doing in the United States, and I am not familiar to the extent to which it has been done in Canada, is putting in simple alarms and various forms of hardening. It makes it more difficult, for example, at a hospital for anybody to take the radiological source out of a piece of medical equipment. It is just changes to the medical equipment itself so that it is harder to take apart and get the source out, number one. Number two is putting in alarms that go directly to the local police and so on, so they would know if that happened.

Senator Dallaire: We tend to treat our population, certainly through the media, as grade 9 students, so even stealing low-grade uranium as an actual resource would create a reaction. To me, the legislation covers nearly all elements that might be in one way or another built or brought together or enriched to create a radiation problem and should fall under the same premise of security as the actual bombs and systems that could deliver them. Do you not agree with that?

Mr. Bunn: I think it makes sense to have a structured and layered approach where you have the most severe punishments and most intense controls over those materials that would cause the greatest problem if they were to get out of control, and progressively weaker controls for the things that pose a lower risk. It is what is called “graded safeguards” in the international community.

I think the approach that the Canadian regulatory authorities have generally taken is to put the most stringent controls on the things that need to be the highest priority. I am not saying there should not be any controls on the less dangerous materials, but just make sure the priority stays on the most dangerous materials.

Senator Dallaire: Thank you. I wish to make the point that it is not the actual use as much as the threat of use after 9/11 that has made everybody so hypersensitive and panicky. I would argue that any element that has any sort of loophole or is taken at less of a security can be blown apart by the media and by the panic of the population, including the politicians, to create fear and achieve the aim that they are looking for. If underwear can do it, certainly some of this material can.

The Chair: I am sorry I neglected to come to you in round one, Senator Frum.

À mon avis, il reste encore bien du chemin à faire pour améliorer la sécurité et la localisation de ces substances. Certains pays qui utilisent les matières radiologiques depuis moins longtemps que les États-Unis ont créé une base de données sur la création et la destruction du matériel. Ils suivent la trace de chaque déplacement de substance radiologique, qui doit notamment être justifié. Les États-Unis ne possèdent pas encore de registre semblable, mais je pense que c'est la voie à suivre.

Les États-Unis ont notamment recours à de simples alarmes et à diverses mesures de dissuasion; j'ignore s'il y a quoi que ce soit de ce genre au Canada. Dans les hôpitaux, par exemple, il est plus difficile de retirer la composante radiologique d'une pièce d'équipement médical. Il faut donc, d'une part, modifier l'équipement afin qu'il soit difficile à démonter pour en retirer la source et, d'autre part, installer des alarmes intégrées qui sont directement reliées au service de police local, par exemple, afin que celui-ci soit au courant du vol.

Le sénateur Dallaire : Puisqu'on a tendance à traiter la population comme des élèves de neuvième année, en particulier les médias, même le vol d'uranium pauvre pourrait provoquer une réaction. À mes yeux, les dispositions législatives couvrent pratiquement tous les éléments qui pourraient d'une façon ou d'une autre entraîner un problème de radiation, qu'il s'agisse d'une composante du dispositif ou d'un produit enrichi, et qui devraient exiger le même niveau de sécurité que les bombes et les systèmes permettant de les faire exploser, n'est-ce pas?

M. Bunn : Je crois qu'il est logique d'employer une méthode structurée et graduelle. Autrement dit, les sanctions et les mesures de contrôle les plus sévères doivent s'appliquer aux matières qui seraient les plus problématiques si on en perdait le contrôle, et les mesures de contrôle s'affaiblissent progressivement dans le cas de matières moins risquées. C'est ce qu'on appelle des garanties graduées au sein de la communauté internationale.

Je pense que l'approche généralement adoptée par les autorités réglementaires canadiennes est d'appliquer les mesures de contrôle les plus sévères sur les aspects qui doivent être prioritaires. Je ne dis pas qu'on ne devrait exercer aucune forme de contrôle sur les éléments moins menaçants, mais qu'il faut veiller à ce que les plus dangereux demeurent la priorité.

Le sénateur Dallaire : Merci. J'aimerais préciser que ce n'est pas l'utilisation de ces éléments matériels, mais plutôt la menace de leur utilisation après les événements du 11 septembre 2001 qui a rendu tout le monde très inquiet et nerveux. Je ferais valoir que n'importe quel élément qui présente une faille ou qui fait l'objet de mesures de sécurité moins sévères peut être exagéré par les médias et par la panique de la population, y compris les politiciens, pour susciter la peur et parvenir à un but. Si on peut y arriver avec des sous-vêtements, c'est encore plus facile avec ce genre de matériel.

Le président : Je suis désolé de ne pas vous avoir donné la parole pendant la première série de questions, sénateur Frum.

Senator Frum: Not a problem, chair. I will be brief because I know we are at the end of our time. Gentlemen, in your report you mentioned that one of the vulnerabilities for nuclear terrorism is the amount of sensitive information that is available — nuclear weapons related information — on the Internet.

Maybe you can explain what exactly you mean by that, but also what, if anything, responsible governments can do to control that apparently dangerous information that is on the Internet.

Mr. Tobey: Sadly, I think it is basically a fact of life. When nuclear weapons were created first in 1945, the number of people that had access to that technology was in the perhaps dozens, and eventually, quickly, hundreds. However, I believe there are now tens of thousands of Americans who have access to nuclear weapons design-related information, and many thousands of others around the world in the various nuclear programs.

At one point it would have been necessary for someone who wanted to pursue a terrorist nuclear plot to come to the United States and study in a scientific library. That in itself is something of a barrier, even if it is not insurmountable. Certainly visa controls would need to be passed through.

Now of course, as you note, much material is available on the Internet. The world is much more interconnected than it once was. I do not see a way to turn back the clock on this. There may be one, but I looked at this problem when I was in government and there were no obvious solutions.

Mr. Bunn: I agree with Mr. Tobey. On the availability of this information, once the horses are out of the barn, you cannot get them back into the barn. What that emphasizes is the importance of controlling the ingredients for those recipes. If they cannot get the nuclear material to make a bomb they cannot make a bomb, no matter how much information they may have available. Again, it highlights the importance of security for nuclear weapons and the materials needed to make them.

Mr. Saradzhyan: I think in the case of Russia, and I suspect it is the case of many other governments, offices in charge of security, whether it is police or special services, are significantly outgunned. They just do not have the capacity to track and bring down even those sites that are in the domain of their national governments. I can see that problem manifest itself in such terrorist acts in Russia as the bombing of the open-air market. Ultra nationalists used a bomb that they constructed using a design downloaded from the Internet.

Le sénateur Frum : Il n'y a pas de problème, monsieur le président. Je serai brève, car je sais que nous arrivons à la fin du temps qui nous a été impartie. Messieurs, dans votre rapport, vous avez mentionné que l'un des points qui rendent vulnérable au terrorisme nucléaire était la quantité de renseignements sensibles — c'est-à-dire les renseignements liés aux armes nucléaires — qui sont accessibles dans Internet.

Pourriez-vous nous expliquer ce que vous entendez exactement par cela, mais aussi nous dire ce que les gouvernements responsables peuvent faire — s'ils peuvent y faire quoi que ce soit — pour contrôler ces renseignements apparemment dangereux qui circulent dans Internet?

M. Tobey : Malheureusement, je pense qu'il s'agit essentiellement d'une réalité. Lorsque les armes nucléaires ont été créées, en 1945, quelques dizaines de personnes avaient accès à ces technologies, mais ce nombre est rapidement passé à plusieurs centaines. Toutefois, je crois qu'il y a maintenant des dizaines de milliers d'Américains qui ont accès à des renseignements sur la conception d'armes nucléaires, et des milliers d'autres dans les divers programmes nucléaires à l'échelle mondiale.

À une certaine époque, une personne qui planifiait un complot terroriste aurait dû se rendre aux États-Unis et étudier dans une bibliothèque scientifique. C'était en quelque sorte un obstacle, même s'il n'était pas insurmontable. Il fallait certainement faire vérifier son visa.

Évidemment, de nos jours, comme vous l'avez souligné, la plupart de ces renseignements sont disponibles dans Internet. Le monde est beaucoup plus interconnecté qu'avant. Je ne vois pas comment nous pourrions retourner en arrière. Il existe peut-être une façon de le faire, mais je me suis penché sur ce problème lorsque je travaillais au gouvernement et il n'y a aucune solution évidente.

M. Bunn : Je suis d'accord avec M. Tobey en ce qui concerne la disponibilité de ces renseignements; une fois que le cheval s'est échappé, on ne peut plus le ramener à l'écurie. Ce que cela signifie, c'est qu'il est important de contrôler les ingrédients indispensables à la recette. Si on ne peut pas obtenir le matériel nucléaire nécessaire pour fabriquer une bombe, on ne peut pas la fabriquer, peu importe la quantité de renseignements auxquels on a accès. Encore une fois, cela démontre l'importance de la sécurité liée aux armes nucléaires et aux éléments essentiels à leur fabrication.

M. Saradzhyan : Je pense que dans le cas de la Russie — et je soupçonne que c'est le cas d'un grand nombre d'autres gouvernements —, les organismes responsables de la sécurité, qu'il s'agisse de la police ou des services spéciaux, sont manifestement dépassés. Ils n'ont tout simplement pas la capacité de trouver et de fermer ces sites, même ceux qui sont dans le domaine de leur gouvernement national. Je peux voir ce problème se manifester dans des actes terroristes perpétrés en Russie, par exemple, l'attentat à la bombe dans un marché en plein air. Les ultranationalistes ont utilisé une bombe qu'ils avaient fabriquée à l'aide de plans téléchargés dans Internet.

The sites exist, and if I go on a Russian segment of the Internet, I can find dozens of sites that offer all sorts of information about all sorts of weapon designs. I think you should decide where to best allocate resources to stop this from happening. I agree with Professor Bunn that it is simply not possible, even if you allocate 10 times more people to deal with the problem of the availability of this information on the Internet. It is best to try to secure the material components and the weapons themselves than to try to bring down all the sites that might have information on designs.

The Chair: Thank you, Mr. Saradzhyan. On behalf of all the members of this Senate committee, I thank William Tobey and Matthew Bunn and Simon Saradzhyan for being so helpful and generous with their time, insight, experience and academic work on this issue. We are very appreciative of the Belfer Center at the Harvard Kennedy School for also being supportive and helpful.

[Translation]

This is the ninth meeting of the Special Senate Committee on Anti-terrorism, in the first session of Canada's 41st Parliament.

As part of our second meeting, this afternoon, we are welcoming Miles Pomper, Senior Research Associate at the James Martin Center for Nonproliferation Studies. Mr. Pomper is testifying by videoconference from Washington.

We are continuing our study of Bill S-9, the Nuclear Terrorism Act. This 10-clause bill introduces four new indictable offences pursuant to part II of the Criminal Code. Provisions related to those four new offences prohibit certain activities in relation to nuclear or radioactive material or devices.

[English]

Mr. Pomper, we understand that you have an opening statement. We are delighted to welcome you and invite you to give your statement, after which I will open the floor to questions.

Miles Pomper, Senior Research Associate, James Martin Center for Nonproliferation Studies, Monterey Institute of International Studies: Thank you very much, Mr. Chair and members of the committee. I appreciate the invitation to appear before you today to discuss Bill S-9. I know the committee just heard from three other experts in the anti-nuclear terrorism field from Harvard University. I believe they testified to the very real nature of the nuclear and radiological terrorism threat and why measures such as those you are considering today are important to Canada's security. Therefore, I wish to focus my initial testimony on two

Les sites existent, et sur un segment russe d'Internet, je peux trouver des dizaines de sites qui offrent toutes sortes de renseignements sur la conception de différentes armes. Je pense que vous devriez décider la meilleure façon d'utiliser les ressources disponibles pour mettre fin à cela. Je suis d'accord avec M. Bunn; c'est tout simplement impossible, même si 10 fois plus de gens travaillaient à régler le problème de la disponibilité de ces renseignements dans Internet. Il est préférable de tenter de renforcer la sécurité relative aux éléments matériels et aux armes que d'essayer de fermer tous les sites Web qui pourraient contenir des renseignements sur la conception d'armes.

Le président : Merci, monsieur Saradzhyan. Au nom de tous les membres du comité, je remercie MM. William Tobey, Matthew Bunn et Simon Saradzhyan de nous avoir aidés et d'avoir été si généreux de leur temps, leurs avis, leur expérience et leurs travaux sur la question à l'étude. Nous sommes aussi très reconnaissants au Belfer Center de la Harvard Kennedy School de nous avoir appuyés et aidés.

[Français]

Il s'agit de la neuvième réunion de ce comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme tenue au cours de la première session de la 41^e législature du Canada.

Dans le cadre de notre deuxième séance, cet après-midi, nous accueillons Miles Pomper, agrégé de recherche principal au James Martin Center for Nonproliferation Studies du Monterey Institute for International Studies. M. Pomper témoigne par vidéoconférence de Washington.

Nous poursuivons notre examen du projet de loi S-9, loi sur le terrorisme nucléaire. Ce projet de loi de 10 articles établit quatre nouvelles infractions punissables par voie de mise en accusation en vertu de la partie II du Code criminel. Des dispositions relatives à ces quatre nouvelles infractions interdisent certaines activités relatives à des matières ou à des engins nucléaire ou radioactif.

[Traduction]

Monsieur Pomper, d'après ce que nous comprenons, vous avez un exposé. Nous sommes très heureux de vous accueillir et nous vous invitons à livrer votre exposé; nous vous poserons ensuite des questions.

Miles Pomper, agrégé de recherche principal, James Martin Center for Nonproliferation Studies, Monterey Institute of International Studies : Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie de m'avoir invité à m'entretenir avec vous du projet de loi S-9. Je sais que vous avez entendu plus tôt aujourd'hui, trois autres spécialistes de l'Université Harvard dans le domaine de l'antiterrorisme nucléaire, et je suis convaincu qu'ils vous auront parlé de la nature très réelle de la menace terroriste nucléaire et radiologique, et qu'ils vous auront expliqué pourquoi des mesures comme celles

areas: How Bill S-9 compares with similar legislation currently being considered by the U.S. Congress and the importance of advancing the treaties to bolstering global nuclear security efforts.

The Bush administration submitted the 2005 amendment to the Convention on the Physical Protection of Nuclear Material and the Nuclear Terrorism Convention to the U.S. Senate for advice and consent. This was granted easily in 2008. However, as in Canada, implementing legislation is needed in the United States before the treaties can be ratified by the Executive Branch.

The Obama administration submitted draft legislation for the first time in 2010 shortly before the first nuclear security summit was held here in Washington. At that time, the Democratic Party controlled both houses. The Obama administration submitted essentially the same legislation one year later in 2011, by which time there was a split Congress with a Republican House of Representatives and a Democratic Senate. Both times, the primary objections to the legislation came from the Democrats in Congress. Their key concerns related to the fact that they saw the legislation granting the Executive Branch powers beyond those required by the conventions themselves when it came to two aspects in particular: opposing the death penalty and certain wiretap provisions.

After nearly a year of negotiations between 2011 and 2012, final bipartisan compromise legislation was introduced this past week and passed by the House Judiciary Committee last Wednesday. This legislation still has to pass the full House of Representatives, and the Senate has to act on similar legislation. Indications are that the Senate is seeking a bill that is not only more sweeping than the current House bill but also more sweeping than the administration's initial proposal. To be clear, the current House bill is unlikely to represent final U.S. law. However, I will describe it and how it differs from the initial administration proposal.

This comes in certain respects. When you look at the issue of penalties, the U.S. House bill, like that in Canada in Bill S-9, introduces new offences similar to the four offences that Bill S-9 would add to the Canadian Criminal Code. The initial Obama administration proposal might have allowed some of these offences to carry the death penalty as other federal terrorism crimes do. The legislation Congress is now considering in the House would not provide the death penalty for these offences, although individuals conceivably might be simultaneously charged with other crimes that would. Now the maximum penalty in the House bill for all the offences would be life imprisonment and a \$2-million fine.

que vous envisagez aujourd'hui sont importantes pour la sécurité du Canada. Je me pencherai donc, dans mon exposé, sur deux aspects. Tout d'abord, je ferai une comparaison entre le projet de loi S-9 et une loi semblable que le Congrès américain envisage d'adopter; ensuite, je parlerai de l'importance de faire progresser les traités pour appuyer les efforts en vue d'assurer la sécurité nucléaire à l'échelle mondiale.

L'administration Bush a proposé au Sénat des États-Unis les modifications de 2005 à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires et à la Convention sur le terrorisme nucléaire pour obtenir son avis et son consentement. Il a facilement été obtenu en 2008. Toutefois, aux États-Unis comme au Canada, il faut adopter une loi d'application pour que les traités puissent être ratifiés par le pouvoir exécutif.

En 2010, peu avant le Sommet sur la sécurité nucléaire qui s'est tenu à Washington, l'administration Obama a proposé un premier projet de loi à un Congrès dont les deux Chambres étaient dominées par les démocrates, puis un autre à peu près semblable, en 2011, à un Congrès divisé, c'est-à-dire avec une Chambre républicaine et un Sénat démocrate. Dans les deux cas, les objections venaient principalement des démocrates du Congrès. Leurs principales préoccupations étaient liées au fait qu'à leur avis, le projet de loi accordait à l'exécutif des pouvoirs dépassant ce que les conventions elles-mêmes envisageaient en matière de peine de mort et de mise sur écoute.

Au bout de presque un an de négociations qui se sont déroulées entre 2011 et 2012, on est arrivé à un compromis, et un projet de loi appuyé par l'administration a été déposé la semaine dernière, puis adopté par le Comité judiciaire de la Chambre mercredi dernier. Le projet de loi doit encore être adopté par la Chambre plénière, et le Sénat doit donner suite à une loi semblable. Il semble que le Sénat envisage un projet de loi non seulement plus étendu que celui de la Chambre actuelle, mais plus encore que le projet initial de l'administration. Il est donc peu probable que la loi qui sera adoptée ressemble au projet de loi actuel de la Chambre. Toutefois, je vais le décrire et expliquer comment il diffère de la proposition initiale de l'administration.

Cela porte sur certains aspects. En ce qui concerne les peines, le projet de loi américain prévoit de nouvelles infractions semblables aux quatre infractions qui, selon le projet de loi S-9, seraient ajoutées au Code criminel du Canada. La première proposition de l'administration Obama aurait peut-être permis que certaines de ces infractions soient assorties de la peine de mort comme c'est le cas d'autres infractions à des lois fédérales liées au terrorisme. La loi envisagée actuellement par le Congrès ne prévoit pas la peine de mort pour ces infractions, mais leurs auteurs pourraient vraisemblablement être accusés d'autres crimes les rendant possibles de cette peine. Maintenant, selon le projet de loi de la Chambre, la peine maximale applicable à toutes ces infractions serait l'emprisonnement à perpétuité et une amende de 2 millions de dollars.

In this way, the House bill differs from Bill S-9 in that not only the other three offences but also the threat to carry out offences would be subject to life imprisonment and a \$2-million fine. By contrast, threats under Bill S-9 would only carry a maximum penalty of 14 years and no fine is mentioned.

Then there is the issue of wiretap authority. The original U.S. administration measure would have added the new nuclear and radiological terrorism offences to those crimes that are eligible for a wiretap predicate. The U.S. House bill does not. By contrast, Bill S-9 specifically adds new offences to those for which the Criminal Code permits law enforcement authorities to apply for warrants to intercept private communications of individuals.

There are also some differences in scope. I know that some senators on the panel there have complained that Bill S-9 does not include in its offences the crime of “making” a radioactive device. The U.S. House bill does so. Otherwise, the U.S. House bill appears more restrictive in the scope of the acts it punishes than Bill S-9. In part, this is because some of the nuclear provisions, as opposed to those covering radiological crimes, were already covered in U.S. law. However, it is a bigger difference than that.

As one example, the Bill S-9 provision would punish acts against a nuclear facility or that cause serious interference with or disruption of a nuclear facility’s operations with the intent to cause death, serious bodily harm or substantial damage to property or the environment.

By contrast, the U.S. House bill restricts these sabotage offences to those that “cause the release or increase the risk of the release of radioactive material or causes radiation contamination or exposure to radiation.”

Taking a step back from the specific legislation, I want to point out generally how important it is to global security that Canada ratify these treaties. As you know, Canada and other countries, at the 2010 and 2012 Nuclear Security Summits, committed to ratifying these conventions. At the 2012 Nuclear Security Summit, just held a few months ago in Seoul, states also made a particular commitment to have the 2005 CPPNM amendment enter into force by the time of the next nuclear summit in 2014. For this to happen, two thirds of the 145 parties to the original CPPNM, or 97 states, need to ratify the treaty. To this date only 56 have done so.

In ratifying this treaty, therefore, Canada will not only bring us one step closer to the magic number needed for entry into force. Canada is deeply respected in the international community for its

De cette façon, le projet de loi de la Chambre américaine diffère du projet de loi S-9 au sens où non seulement les trois autres infractions, mais aussi la menace de commettre des infractions, peuvent entraîner une peine d'emprisonnement à perpétuité et une amende de 2 millions de dollars. Dans le cas du projet de loi S-9, l'auteur d'une menace de ce genre ne risquerait qu'une peine maximale de 14 ans d'emprisonnement, et aucune amende n'est mentionnée.

Ensuite, il y a la question de la mise sur écoute. La mesure initiale que proposait l'administration américaine aurait permis d'ajouter le terrorisme nucléaire et radiologique aux crimes susceptibles de faire l'objet d'une mise sur écoute. Ce n'est pas le cas du projet de loi de la Chambre américaine. Par contre, le projet de loi S-9 ajoute de nouvelles infractions à celles au sujet desquelles le Code criminel permet aux autorités policières de demander l'autorisation d'intercepter des communications privées.

Il y a aussi des différences sur le plan de la portée des projets de loi. Je sais que certains sénateurs se sont plaints que le projet de loi S-9 n'inclut pas la « fabrication » d'engins radioactifs dans les infractions envisagées. Le projet de la Chambre américaine l'a prévue. Pour le reste, la portée des actes punis par le projet de loi de la Chambre américaine semble plus restreinte que celle du projet de loi S-9. Cela s'explique en partie par le fait que certaines infractions liées aux activités nucléaires, contrairement à celles liées aux crimes radiologiques, étaient déjà prévues dans le droit américain. Toutefois, la différence est encore plus grande.

Par exemple, la disposition du projet de loi S-9 punit les actes commis contre des installations nucléaires ou ceux qui entraînent une grave perturbation ou les actes perturbant gravement ou paralysant leur fonctionnement dans l'intention de causer la mort, des lésions corporelles graves ou des dégâts importants à des biens ou à l'environnement.

Quant au projet de loi de la Chambre américaine, il limite ces délits de sabotage à ceux qui « provoquent la dispersion ou accroissent le risque de dispersion des matières radioactives ou entraînent une contamination ou une exposition aux radiations. »

Indépendamment du projet de loi envisagé ici, je tiens à rappeler qu'il est important pour la sécurité mondiale que le Canada ratifie ces traités. Comme vous le savez, le Canada et d'autres pays ayant participé aux sommets sur la sécurité nucléaire de 2010 et 2012 se sont engagés à ratifier ces conventions. Au sommet de 2012, qui s'est tenu il y a quelques mois à Séoul, les États participants se sont aussi engagés à faire entrer en vigueur la modification de 2005 à la CPPMN d'ici le sommet de 2014. Pour cela, il faut que les deux tiers des 145 États participant à la Convention, soit 97 d'entre eux, aient ratifié le traité. Jusqu'ici, seulement 56 d'entre eux l'ont fait.

En ratifiant le traité, le Canada ne fera donc pas que nous rapprocher du chiffre magique autorisant son entrée en vigueur. Le Canada est un pays profondément respecté par la collectivité

leadership on nuclear issues and its commitment to multilateral diplomacy. Its ratification will encourage other countries to move forward with their own ratifications and improve global security.

Thank you again for this opportunity and I look forward to responding to your questions.

The Chair: Thank you very much, Mr. Pomper.

[Translation]

Senator Dagenais: Mr. Pomper, if there was a parallel to establish between the Canadian nuclear policy and the American one, how would you compare those two policies?

Regarding the two nuclear policies, is Canada getting closer to its allies and, of course, its American allies?

[English]

Mr. Pomper: In a general sense, on the value of these conventions and on the value of nuclear security, the United States and Canada are quite close. We both have strong domestic nuclear security regimes in terms of what kind of physical protection standards we apply and our concerns about materials. For instance, we regularly train our forces in a way that is required that a lot of other countries do not do and we have both supported these conventions.

I would say there is one area that I have concerns about Canada's record, which is not directly related to this pending matter. We are both very much in lockstep and looking to punish the same kinds of crimes. It has to do somewhat with the area of minimization of highly enriched uranium. Canada, as you know, is a large player in the medical isotope industry and it uses highly enriched uranium in the production of this material which is something that other countries, including the United States, and countries in Western Europe have moved to phase out.

Other than that one small difference, Canada, the United States and other countries Canada is allied with are standing shoulder to shoulder on these issues.

The Chair: As you may know, we have not had a death penalty in Canada since the 1960s. The changed legislation after negotiation in the American context was to go from a death sentence to a life sentence plus a substantial fine.

Setting aside the history of many American states having a death penalty and Canada not, do you have a view on the comparative punishment that is laid out now in the Canadian bill and the American bill, the American bill being a life sentence plus a \$2-million fine and ours being somewhat less onerous? Do you

internationale en raison de son leadership dans les questions nucléaires et de sa participation à la diplomatie multilatérale. La ratification du traité par le Canada incitera donc d'autres pays à prendre des mesures pour le ratifier à leur tour et, ainsi, améliorer la sécurité à l'échelle mondiale.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir donné l'occasion de vous parler et je suis à votre disposition si vous avez des questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Pomper.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Monsieur Pomper, si on avait un parallèle à faire entre la politique canadienne traitant du nucléaire et la politique américaine, comment compareriez-vous ces deux politiques?

Est-ce que le Canada se rapproche de ses alliés concernant les deux politiques nucléaires et, entre autres, évidemment ses alliés américains?

[Traduction]

M. Pomper : En général, le Canada et les États-Unis accordent sensiblement la même valeur à ces conventions et à la sécurité nucléaire. Les deux pays ont des régimes de sécurité nucléaire interne assez solides sur le plan des normes de protection physique et en ce qui concerne leurs inquiétudes au sujet des éléments matériels. Par exemple, nous exigeons que nos forces soient régulièrement formées, ce qu'un grand nombre de pays ne font pas, et nos deux pays ont appuyé ces conventions.

Je dirais qu'il y a un point qui me préoccupe au sujet du Canada, même s'il n'est pas directement lié à la question à l'étude. Nos deux pays collaborent étroitement et cherchent à punir le même type de crimes. Cela concerne en quelque sorte la minimisation de l'importance de l'uranium très enrichi. Comme vous le savez, le Canada est un joueur important dans l'industrie des isotopes médicaux et il utilise de l'uranium très enrichi pour les fabriquer, une pratique que d'autres pays, y compris les États-Unis et des pays de l'Europe de l'Ouest, ont proposé d'éliminer graduellement.

À l'exception de cette petite différence, les États-Unis, le Canada et certains de ses alliés sont sur la même longueur d'onde.

Le président : Comme vous le savez peut-être, au Canada, nous n'avons plus la peine de mort depuis les années 1960. Le changement dans la loi après la négociation dans le contexte américain était de passer de la peine de mort à l'emprisonnement à vie et à une amende substantielle.

Si on ne tient pas compte du fait que contrairement au Canada, un grand nombre d'États américains infligent toujours la peine de mort, quel est votre avis sur les peines qui sont maintenant prévues dans les projets de loi canadien et américain, c'est-à-dire que celle prévue par le projet de loi américain est l'emprisonnement à vie et

have a constructive view about the deterrent factor with respect to this kind of legislation, setting aside whatever the different operating cultures might be in both countries?

Mr. Pomper: The main point of this, which I think both countries have now captured in their law, is that these are very serious crimes that deserve serious punishments. This was also called for in the conventions themselves. They are grave crimes that deserve grave punishments. I believe both countries have met that particular standard. As I pointed out, the question that Canada, would have to decide is whether there is a reason to punish threats differently from the actual commission of the offences. Is there a reason that you would punish those differently?

I have to be frank, I do not know enough about general Canadian law and Canadian jurisprudence to know if that is typically how Canada deals with those issues. However, I think that the addition of a fine makes a lot of sense, for instance; and then I would look at that question about whether you think the threats should be punished equally with the crimes themselves.

Senator Dallaire: I am concerned about the fact that we do not have the actual articulation of the bomb, the device, in the bill, and that might be an element that we need to seriously consider.

However, in that regard, what sort of philosophy is required to cover the base of ineptness in security structures in the authorities that have been chosen as different supervisors, the different inspectors general and the like? Should they also be specified in the law because of the nature of the beast that they are working with versus simply working through their near-normal disciplinary processes, be they military or civilian? Would it be more important if power generating plants are hiring various security companies whose ethos and loyalty could sometimes be in question? To what degree are they really doing the analysis of these individuals?

Do you think we should not only be looking at bringing in that proof of ineptness or incompetence or errors into this arena as a deterrent, but also as incitement for people to do the job properly?

Mr. Pomper: I would think it is a question that you have to determine whether it is better to put these in a law or they should be regulatory matters, which I suppose they are at this point.

There is only so much that you can specify in the law itself. I think a lot of this is your oversight responsibility over the regulators to judge whether they are doing a proper job. One issue that would be helpful in that regard, which Canada does not do and the United States does, is to require the regulators to publish an annual report on nuclear security and what they are doing in this regard. This would help you to maintain better oversight of the regulatory function. However, I am not sure how much you

une amende de 2 millions de dollars et que la nôtre est moins coûteuse? Avez-vous un point de vue constructif au sujet du facteur dissuasif de ce type de loi, en mettant de côté les différences entre les façons de fonctionner des deux pays?

M. Pomper : L'élément important — et je pense que les deux pays l'ont maintenant intégré à leur loi —, c'est que ce sont des crimes très graves qui méritent des peines sévères. C'est aussi ce qui a résulté des conventions : ce sont des crimes graves qui méritent des peines sévères. Je crois que nos deux pays ont satisfait à cette norme. Comme je l'ai fait remarquer, le Canada doit déterminer s'il est justifié d'infliger des peines différentes dans les cas de menaces et dans les cas où les infractions sont réellement commises. Pourquoi infligeriez-vous des peines différentes dans ces cas?

Pour être honnête, je ne connais pas assez les lois et la jurisprudence canadiennes pour savoir si c'est la façon habituelle du Canada de procéder en ce qui concerne ces questions. Toutefois, je crois que l'imposition d'une amende est logique; je me demanderais seulement ensuite si on devrait punir les menaces autant que les crimes.

Le sénateur Dallaire : Je suis préoccupé par le fait que nous n'avons pas mentionné spécifiquement la bombe, le dispositif, dans le projet de loi, et qu'il pourrait s'agir d'un élément que nous devrions sérieusement envisager.

Toutefois, à cet égard, quel type de philosophie est nécessaire pour pallier le manque de structures adéquates de sécurité chez les responsables qui ont été choisis pour la supervision, les différents inspecteurs généraux, et cetera? Devrait-on aussi les préciser dans la loi, en raison de la nature du sujet, comparativement à leurs processus disciplinaires normaux, qu'ils soient militaires ou civils? Serait-ce plus important si les usines de production d'énergie embauchaient diverses entreprises de sécurité dont la loyauté et l'éthos pourraient parfois être remis en question? À quel point analyse-t-on ces personnes?

D'après vous, est-ce que la preuve d'incompétence ou de la commission d'erreurs dans ce domaine ne devrait-elle pas viser non seulement un effet dissuasif, mais, aussi, favoriser le travail bien accompli?

M. Pomper : Je dirais qu'il vous incombe de déterminer s'il est mieux de l'exprimer dans une loi ou dans un règlement, ce qui, je suppose, est actuellement le cas.

Il y a des limites à ce que l'on peut préciser dans la loi. Je pense qu'une grande partie du problème relève de votre responsabilité de surveiller les responsables de l'application des règlements pour déterminer s'ils font du bon travail. Un moyen utile, négligé des Canadiens, mais pas des Américains, serait d'exiger de ces responsables la publication d'un rapport annuel sur la sécurité nucléaire et les mesures qu'ils prennent à cet égard. Ce rapport permettrait une meilleure surveillance de la fonction de

can get into the specifics of each punishment, each background check and so on in legislation. It may be too rigid to do that, but that is, obviously, a judgment that you will have to make.

Senator Dallaire: I am not asking you as a legal person, although, as a commanding officer, I had authority, until not had that long ago, to use capital punishment. I am coming to you about the nature of the impact of this threat. This is not someone simply not locking a door on the local truck that the company owns. We are talking about something that could be of worldwide impact if it is known and potentially even used. Should we not be engaging those who are playing in this realm to be, in some way, linked into the severity of the legislation in order to prevent people from trying just that much more to get at it because these guys are playing at a much higher level of risk to their own freedom and, ultimately, job?

Mr. Pomper: I think it is worth considering. You just have to judge whether it will be too hard to craft the language to get to the specific level you want to get it carried out. There are certain basic requirements and security standards that Canada does have in place. The real question is: Are they actually carrying them out or doing the training? Are they doing the exercises and so on? You could legislate that, but, in the end, you would still have to have reporting or some kind of mechanism to check that they are doing it. The real issue is making sure that you have the reporting and the oversight to ensure that whatever — whether it is regulations or legislation — is being carried out. The follow-up, I think, is the most important.

Senator Dallaire: People using this material are civilian companies, working, of course, under the rule of law. They also work under another law called “profit” and have all kinds of innovative ideas of doing more with less and all these kinds of scenarios.

We see in a number of areas, even in the medical world, that they are cutting corners that have impacts. Planes flying into buildings is one thing. The minute one of these things goes off, we are in a state of world panic. With the first tactical nuke that takes out Atlanta or something, the whole game is over. It seems to me that maybe I could extract from you at least a statement that says that those who are engaged in the security of this material, not just those who are trying to commit an offence, must, by legislation, have a different set of parameters in regard to what regulates them to bring it closer to this legislation, in particular, as the highest threat to nuclear systems is them being stolen.

Mr. Pomper: As I said, I think that is worth considering. As legislators, you have to decide what the most efficient way of holding people accountable is. Is it to write it in the legislation and maybe put crimes or something else in there for failing to comply, or are there sufficient standards in regulations that are maybe not being enforced. You would have to get into the specifics of what is being done and whether people are carrying that out enough.

réglementation. Cependant, je ne suis pas sûr du niveau de détail jusqu'où la loi peut aller pour chaque sanction, chaque vérification des antécédents, et cetera. Cela risque de se traduire par une rigidité excessive, mais c'est évidemment une décision que vous devrez prendre.

Le sénateur Dallaire : Je ne vous pose pas la question en ma qualité de juriste, bien que, en ma qualité de commandant, j'ai disposé, il n'y a pas si longtemps, du droit d'infliger la peine de mort. Je vous questionne sur la nature des répercussions de cette menace. Ici, il ne s'agit pas simplement de quelqu'un qui n'a pas verrouillé la portière d'un camion appartenant à une firme locale. Si c'était connu et même utilisé, les répercussions pourraient être mondiales. Ne devrions-nous pas menacer les joueurs du secteur de la sévérité de la loi, afin de les dissuader de même essayer, parce que le risque, pour leur liberté et même pour leur emploi serait beaucoup plus grand?

M. Pomper : Je pense que ça vaut la peine d'être pris en considération. À vous simplement de juger si ce sera trop difficile de formuler les dispositions en précisant le degré souhaité d'application. Le Canada est assujetti à certaines exigences fondamentales et à certaines normes de sécurité. La vraie question à se poser est : sont-elles appliquées? La formation est-elle donnée? Les exercices sont-ils exécutés? Et cetera. Vous pouvez légiférer sur ces questions, mais, au bout du compte, vous devez encore publier des rapports ou prévoir un mécanisme pour vérifier que tout cela est exécuté. Le véritable enjeu, c'est de s'assurer de recevoir les rapports et d'exercer la surveillance visant à s'assurer de l'application des règlements ou des lois. Le plus important, d'après moi, c'est le suivi.

Le sénateur Dallaire : Les utilisateurs de ce matériel sont des sociétés civiles qui, bien sûr, sont assujetties à la primauté du droit. Elles sont également assujetties à une autre loi, celle du profit, et elles trouvent toutes sortes d'idées innovantes pour augmenter les profits en faisant moins d'efforts.

Nous observons ce comportement dans un certain nombre de domaines, même le médical, où le travail bâclé a des conséquences. Les avions qui s'encastrent dans des immeubles, c'est une chose. Dès que cela arrive, c'est la panique dans le monde entier. Dès la destruction d'Atlanta ou d'une autre cible par la première arme nucléaire tactique, les carottes sont cuites. Il me semble que je pourrais peut-être vous faire dire, au moins, que la loi doit se montrer plus rigoureuse pour ceux aussi qui veillent à la sécurité de ce matériel, pas seulement pour les éventuels criminels, notamment, parce que la plus grande menace pour les systèmes nucléaires, c'est leur vol.

M. Pomper : Comme j'ai dit, cela mérite réflexion. C'est au législateur, à vous, de décider de la façon la plus efficace de responsabiliser les gens. S'agit-il de l'exprimer dans la loi et peut-être d'y énumérer des crimes ou d'autres infractions? Ou, encore, même si les normes réglementaires sont suffisantes, peut-être ne les applique-t-on pas? Vous devez examiner en détail les mesures appliquées et déterminer si des lacunes ne se situent pas à ce niveau.

My understanding is that the Canadian regulations are generally pretty good, so it may be a question of whether there are sufficient crimes for failing to uphold the regulations. Are they just administrative penalties? Are they supposed to be criminal penalties? You would have to get into that depth. I do not want to give you an answer without knowing enough about the details of Canadian regulation on that matter.

Senator Dallaire: I am trying to get from you is that this is on a different plane than the run of the mill.

Mr. Pomper: Certainly. This is a very serious problem, and this is a responsibility that the operators and so on need to take seriously. It is not just operating a normal factory or normal business.

Senator Dallaire: This is not business. Thank you.

Senator Buth: Thank you, Mr. Pomper, for being here today. You made a comment, in your presentation, that the U.S. Senate is seeking a bill that is not only more sweeping than the current House bill but also more sweeping than the administration's initial proposal.

Can you give us any indications of how sweeping that will be? Can you speculate on where they might go with it and when they would be likely to introduce a bill? When might the whole process of negotiating between the House and the Senate end?

Mr. Pomper: I can tell you a little bit. They have not drafted anything, so this is just what I have heard in sort of corridor gossip about what people are thinking about. It is a Democrat-controlled chamber, so they will be more inclined to do what the administration wants. Part of the issue in the United States, with the death penalty, is that African American representatives were the strongest group in the House of Representatives that did not want it because, historically, the death penalty has tended to be disproportionately applied to African Americans. You do not have that kind of constituency in the U.S. Senate. I would think that some of the death penalty provisions and some of the wiretap language may make it back into the bill, and we may have a greater scope. However, since we have not had a bill introduced yet, it is a little too early to tell. That is just what I have been told by people involved in the process.

In terms of the timetable, the House is hoping to take the current bill to the full floor in two weeks. Usually the Senate, in that case, would take the House bill and use it as a base to mark up its own legislation, which may be quite different. They would wait until the House bill was passed and filed, and then they would operate off of that. We are probably talking about July. The administration is obviously eager to get this done. It has pledged to do so at the last two summits, so it is somewhat embarrassed not to have it done, given that it is the leader of the process. I would anticipate that we will see some action in the Senate this summer or fall, before the election.

Senator Buth: You commented that it is likely to be before the election then?

Mr. Pomper: Yes, I would think so.

Je pense que la qualité des règlements canadiens est en général assez bonne et que, en conséquence, il peut s'agir de savoir si on criminalise suffisamment l'omission d'avoir fait respecter le règlement. Les pénalités sont-elles uniquement administratives? Est-il censé y avoir des sanctions pénales? Vous devrez pousser la réflexion jusqu'à ce point. Je ne veux pas répondre, faute de connaître suffisamment les détails du règlement canadien à ce sujet.

Le sénateur Dallaire : J'essaie de vous faire dire que ce n'est pas une situation que l'on voit tous les jours.

M. Pomper : Bien sûr. C'est un problème très grave, qui relève des exploitants et qu'il faut donc prendre au sérieux. Il ne s'agit pas ici de simplement exploiter une usine ou une affaire normale.

Le sénateur Dallaire : Ce n'est pas les affaires. Merci.

Le sénateur Buth : Merci, monsieur Pomper, d'être ici. Dans votre exposé, vous avez dit que le Sénat américain cherche à faire adopter un projet de loi qui ratisse plus large que le projet de loi actuel de la Chambre, mais, également, que le projet initial de l'Administration.

Pouvez-vous nous donner une idée des ambitions du Sénat pour ce projet de loi? Pouvez-vous prévoir jusqu'où il ira et à quel moment il est susceptible d'être déposé? Quand les négociations entre la Chambre et le Sénat pourraient-elles se terminer?

M. Pomper : Je peux vous en parler un peu. Rien n'a encore été rédigé. Je n'ai donc entendu que des rumeurs de corridor sur des cogitations. La Chambre est contrôlée par les démocrates. Elle est donc bien disposée à l'égard de l'Administration. Une partie du problème qui, aux États-Unis, découle de la peine de mort, vient de ce que les représentants noirs constituent le groupe le plus puissant, à la Chambre à ne pas en vouloir, parce que, dans le passé, on l'a appliquée de façon exagérée aux Noirs. Au Sénat, on n'a pas ce genre de clivage. J'incline à penser que certaines dispositions sur la peine de mort et l'écoute électronique peuvent revenir dans le projet de loi, dont on pourrait aussi élargir la portée. Cependant, comme on ne l'a pas encore déposé, c'est un peu trop tôt pour juger. Je ne fais que répéter ce que m'ont dit les initiés.

En ce qui concerne l'échéancier, la Chambre espère déposer le projet de loi pour débat en Chambre dans deux semaines. Habituellement, dans ce cas, le Sénat s'inspire du projet de loi adopté et enregistré par la Chambre pour donner au sien sa forme finale, et le résultat peut être très différent du projet de loi d'origine. Cela nous mène probablement en juillet. L'Administration est visiblement pressée. Elle s'est engagée à faire adopter un tel projet de loi au cours des deux derniers sommets. Elle est quelque peu dans l'embarras pour ne pas l'avoir encore fait, étant donné qu'elle a l'initiative du processus. Je prévois que ça bougera beaucoup au Sénat, cet été ou à l'automne, avant les élections.

Le sénateur Buth : D'après vous, ce sera donc probablement avant les élections?

M. Pomper : Oui, c'est ce que je pense.

Senator Day: Mr. Pomper, thank you to be being here and helping us through this material. I would like to go, first of all, to the potential U.S. legislation, the process that is going on down there and your comment in relation to scope. Some senators have complained that Bill S-9 does not include in its offences “making” a radioactive device, and the U.S. legislation does.

In the Canadian legislation, I just wonder if I could refer your attention to clause 5 at the bottom of page 3, if you have it before you. We have to go there to find out, for the purposes of section 82.3 to 82.5, what “device” means. Proposed paragraph 82.2(b), it says: “a device that disperses radioactive material.”

Then, we go into one of the first offences that is created, over on the next page, and it talks about everyone who, with intent to cause death, et cetera — so there is a qualifier on this — alters the device. We must have a qualifier on it because presumably a radioactive device could be a medical device or something like that, which uses radiological material. It is altering that device with intent to threaten or to cause death or harm to the environment or to people.

Does that not cover, with that qualifier, the making of a radioactive device?

Mr. Pomper: It could. I guess the question would come in the situation where someone assembled all the non-radiological, non-nuclear materials for a device, absent evidence of the radiological materials. I think that would be the only case where there would be a substantive difference between making a device and altering a radiological device, or all these other elements of making what you would actually need to make a dirty bomb or radiological device.

Senator Day: It is alters radioactive material or a device, and you have to go back to the earlier page to determine what the device is.

Mr. Pomper: “Device” always had radiological material. In those cases, the language as I would read it would say if there is a device that already is used in medicine or something to dispense radiological material and you alter it so it is now a deathly device to people instead of saving lives, it is a crime.

Senator Day: It is under —

Mr. Pomper: Under Canadian law and under this, right. If you took explosive material and your intent was to use that in a dirty bomb but you had not done all the things with the radiological material yet — you just assembled the explosive material, the casing and all these things — I could see that case not be covered under the Canadian statute. That would be the only situation.

Senator Day: Would it be under the U.S., the term “making”?

Le sénateur Day : Monsieur Pomper, merci d'être ici et de nous aider dans l'étude du projet de loi. J'aimerais d'abord parler de l'éventuelle loi américaine, du processus qui se déroule là-bas et connaître vos observations concernant la portée de ce texte. Des sénateurs se sont plaints que le projet de loi S-9 n'englobe pas dans les infractions la fabrication d'un engin radioactif, contrairement à la loi américaine.

Puis-je vous demander de vous reporter à l'article 5 du projet de loi canadien, au bas de la page 3, si vous en avez un exemplaire sous les yeux. C'est là que se trouve, pour les besoins des articles 82.3 à 82.5, la définition d'« engin ». Dans le projet d'alinéa 82.2b), on lit que c'est « tout engin dispersant des matières radioactives ».

Ensuite, nous passons à la description de l'une des premières infractions créées, à la page suivante, où il est question de quiconque, dans l'intention de causer la mort, et cetera — et c'est la nuance qu'on apporte — modifie l'engin. Cette nuance est nécessaire, parce que, je suppose, un engin radioactif pourrait être un dispositif médical ou quelque chose de ce genre, employant une matière radioactive. C'est la modification de ce dispositif, dans l'intention de menacer, de causer la mort ou, encore, de causer des dommages à l'environnement ou des lésions corporelles.

Est-ce que cette nuance n'équivaut pas à la fabrication d'un dispositif radioactif?

M. Pomper : C'est possible. Je pense que la question se poserait si quelqu'un assemblait tous les matériaux non radiologiques, non nucléaires pour un dispositif, mais qu'on n'a pas la preuve de la présence de matières radiologiques. Je pense que ce serait le seul cas où il y aurait une différence importante entre la fabrication d'un engin et la modification d'un dispositif radiologique, ou tous les autres éléments de la fabrication de ce dont on aurait besoin pour fabriquer une bombe sale ou un dispositif radiologique.

Le sénateur Day : On lit : « Modifie toute matière radioactive ou tout engin », et il faut aller à la page précédente pour déterminer la nature de l'engin.

M. Pomper : L'« engin » a toujours été associé à des matières radiologiques. Dans ce cas, ce que je lis signifie que s'il existe un engin déjà utilisé en médecine ou dans un autre domaine pour dispenser des matières radiologiques et qu'on l'altère de manière à ce qu'il devienne un dispositif mortel au lieu de sauver des vies, c'est un crime.

Le sénateur Day : C'est sous...

M. Pomper : Dans le droit canadien et en vertu de cet article, d'accord. Si quelqu'un se servait de matières explosives, dans l'intention de l'utiliser dans une bombe sale, sans avoir effectué toutes les étapes, encore, avec la matière radiologique — il n'a assemblé que les matières explosives, le boîtier, ce genre de choses —, je constate que le cas ne serait pas prévu par la loi canadienne. Ce serait la seule situation.

Le sénateur Day : Est-ce que ce serait prévu aux États-Unis, à cause de la notion de fabrication?

Mr. Pomper: Conceivably, I am not sure how you could prove it is a radiological device if you do not have radiological material. That would conceivably open a small difference. I do not want to exaggerate the scope of this, but there are a few cases where it might be useful for a prosecutor to have that authority.

Senator Day: In the U.S. legislation, do you have the qualifier of making the radiological device for the purposes of taking life or harming the environment?

Mr. Pomper: It says:

... possesses radioactive material or makes or possesses a device with the intent to cause death or serious bodily injury or with the intent to cause substantial damage to property or the environment.

It has the intention part of it.

Senator Day: That is close to ours, except we use "alter."

Mr. Pomper: It is a very small difference. I do not want to exaggerate the scale. I knew that it was a concern of the committee, so I just wanted to point it out in the U.S. legislation.

Senator Day: A concern of some of the members of the committee.

I find clause interesting. I do not have our Criminal Code here to help us, but I presume that it is in 7 and 8 where the wiretap provisions appear. We do not have the full amount here, but I find in an interesting use of "et cetera." My lawyer friend will agree with that it is not usual in legislation to see the word "et cetera."

Mr. Pomper: I am sorry. I am missing clause 7 of your legislation.

Senator Day: Our legislation, clause 7, page 5, Bill S-9. Do you have anything like that in the U.S. or can you help with that?

Mr. Pomper: Which part?

Senator Day: I am looking at the first part of clause 7. Do you have something equivalent in the U.S.?

Mr. Pomper: I do not think so. Let me look at that for you.

Senator Day: They do not usually do summaries in the body of the legislation.

Mr. Pomper: There is no point where there is an "et cetera" in there.

Senator Day: That is good news because I can get our researchers to help us here, and they will not be able to say we have the same thing as the U.S. Congress has. Thank you very much. I appreciate your help.

M. Pomper : En principe. Je ne suis pas sûr qu'on pourrait prouver que c'est un dispositif radiologique si on n'y trouvait pas de matières radiologiques. En principe, cela pourrait donner lieu à une petite différence. Je ne veux pas exagérer la portée de cette différence, mais il y a des cas où il pourrait être utile au procureur de posséder ce pouvoir.

Le sénateur Day : Dans les lois des États-Unis, est-ce qu'on précise que la fabrication du dispositif radiologique se fait dans l'intention de causer la mort ou des dommages à l'environnement?

M. Pomper : On lit :

« [...] possède une matière radioactive ou fabrique ou possède un engin dans l'intention de causer la mort ou des lésions corporelles graves ou de causer des dommages considérables à des biens ou à l'environnement ».

L'intention y est explicitée.

Le sénateur Day : Cette disposition ressemble beaucoup à la nôtre, sauf que nous utilisons « modifie »

M. Pomper : La différence est minime. Je ne veux pas en exagérer l'échelle. Je savais que c'était un sujet de préoccupation du comité. Je tenais tout simplement à signaler ce que disait la loi américaine.

Le sénateur Day : Un sujet de préoccupation pour certains membres du comité.

Je trouve l'article intéressant. Je n'ai pas d'exemplaire du Code criminel qui pourrait nous aider, mais je pense que c'est dans les articles 7 et 8 que les dispositions sur l'écoute électronique se trouvent. Ce n'est pas la version intégrale, mais je constate une utilisation intéressante d'"et cetera.". Mon ami avocat conviendra que cette abréviation est inhabituelle dans un texte de loi.

M. Pomper : Je suis désolé. Je ne trouve pas l'article 7 dans votre loi.

Le sénateur Day : L'article 7, page 5 de notre projet de loi S-9. Trouve-t-on quelque chose de semblable dans la loi américaine ou pouvez-vous nous aider à ce sujet?

M. Pomper : Quel passage?

Le sénateur Day : Je suis au début de l'article 7. Y a-t-il quelque chose d'équivalent aux États-Unis?

M. Pomper : Je ne crois pas. Laissez-moi voir.

Le sénateur Day : Habituellement, on ne trouve pas de résumés dans le corps d'une loi.

M. Pomper : Aucune disposition ne renferme d'"et cetera".

Le sénateur Day : C'est bon à entendre, parce que je peux demander à nos préposés à la recherche de nous aider, et ils ne pourront pas dire que notre loi renferme la même expression que celle du Congrès des États-Unis. Merci beaucoup. Je suis reconnaissant de votre aide.

The Chair: Mr. Pomper, I want to express the deep appreciation of the committee for the time you have given us this afternoon, and your insights and comparative analysis of the various pieces of legislation, both from the American perspective and with respect to the cross-border perspective.

It is of immense value to us as we consider this bill and go forward with it. I want to thank you and the Monterey Institute for International Studies for your assistance and support in this process.

Mr. Pomper: Thank you, Mr. Chair.

The Chair: If there is no other motion, I will just point out that we will gather next week on Monday to hear witnesses from DFAIT and the Royal Canadian Mounted Police. We will then move to clause by clause in the second hour as agreed between the two major groups, and we hope to circulate observations and any possible amendments. There has been some discussion about some toughening amendments well before the weekend, so people can reflect upon them before we meet on Monday.

Senator Day: For the record, I think it is a little unseemly to rush a clause by clause right after having evidence. I usually like to have a little bit of time to consider the evidence and the witnesses. I understand the urgency of wanting to pass this legislation, and it is not that controversial, so I will not push that point, but in the future I think we should provide some time between the last evidence and doing clause by clause.

The Chair: Senator Day, that point is very well taken and appreciated. I am hopeful that it will be part of the written record of this committee, and we very much appreciate the indulgence of the official opposition on this issue because of the urgency of this legislation.

If there is a motion for adjournment, I would accept it.

Senator D. Smith: So moved.

The Chair: Meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, June 18, 2012

The Special Senate Committee on Anti-terrorism, to which was referred Bill S-9, An Act to amend the Criminal Code, met this day at 1:30 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Hugh Segal (Chair) in the chair.

[English]

The Chair: Honourable senators, this is the tenth meeting of the Special Senate Committee on Anti-terrorism in the First Session of Canada's Forty-first Parliament. Today we welcome back Assistant Commissioner Gilles Michaud with the National

Le président : Monsieur Pomper, je tiens à vous exprimer la profonde reconnaissance du comité pour le temps que vous nous avez accordé, pour vos idées et l'analyse comparative des diverses lois, du point de vue américain et transnational.

Cela nous est extrêmement utile pour l'examen du projet de loi. Je tiens à vous remercier, vous, ainsi que le Monterey Institute for International Studies, de votre aide et de votre appui dans ce processus.

M. Pomper : De rien, monsieur le président.

Le président : S'il n'y a pas d'autre motion, je me contenterai de vous signaler que nous nous réunirons la semaine prochaine, lundi, pour entendre des témoins du MAECI et de la Gendarmerie royale du Canada. Dans la deuxième heure, nous passerons à l'étude article par article, comme convenu entre les deux principaux groupes. Nous espérons distribuer les observations et les amendements éventuels. Des discussions ont visé à faire connaître les amendements renforçateurs bien avant la fin de semaine, pour donner l'occasion d'y réfléchir avant notre réunion de lundi.

Le sénateur Day : Je tiens à dire, pour le compte rendu, que je pense qu'il est un peu inconvenant de coller l'étude article par article tout de suite après l'audition des témoignages. Habituellement, j'aime disposer d'un peu de temps pour réfléchir aux témoignages et aux témoins. Je comprends l'urgence de vouloir adopter le projet de loi, qui n'est pas si controversé, et je n'insisterai pas davantage, mais, à l'avenir, je pense que nous devrions prévoir du temps entre le dernier témoignage et l'étude article par article.

Le président : J'en prends bien note et j'espère que cela figurera dans le compte rendu du comité. Nous sommes très reconnaissants à l'opposition officielle de son indulgence sur cette question, en raison de l'urgence du projet de loi.

Si quelqu'un veut proposer une motion d'ajournement, j'acquiescerai.

Le sénateur D. Smith : C'est ce que je propose.

Le président : La séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, lundi 18 juin 2012

Le Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme auquel a été renvoyé le projet de loi S-9, Loi modifiant le Code criminel, se réunit aujourd'hui, à 13 h 30, pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Hugh Segal (président) occupe le fauteuil.

[Traduction]

Le président : Honorables sénateurs, le Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme tient aujourd'hui sa 10^e séance de la première session de la 41^e législature du Canada. Nous accueillons à nouveau Gilles Michaud, commissaire adjoint, Enquêtes

Security Criminal Investigations Program of the RCMP. We also welcome Sabine Nolke, who is Director General of Non-Proliferation and Security Threat Reduction with Foreign Affairs and International Trade Canada.

We are continuing our examination of Bill S-9, the proposed nuclear terrorism act. This 10-clause bill seeks to introduce four new indictable offences to Part II of the Criminal Code. These four new offences prohibit certain activities in relation to nuclear or radioactive material, or nuclear or radioactive devices.

Assistant Commissioner Michaud, I understand you have a brief opening statement. Please proceed.

[Translation]

Assistant Commissioner Gilles Michaud, National Security Criminal Investigations, Royal Canadian Mounted Police: Thank you for inviting me here today to discuss Bill S-9 from a law enforcement perspective.

My name is Gilles Michaud, and I am the assistant commissioner of the RCMP National Security Criminal Investigations program.

[English]

Canada's recently announced counterterrorism strategy asserts as one of its six fundamental principles that terrorism is a crime and will be prosecuted. The "deny" element of this strategy aims to deny terrorists the means and opportunity to carry out their activities. A key objective in this strategy is to disrupt the acquisition of weapons of mass destruction.

Bill S-9, the proposed nuclear terrorism act, would strengthen law enforcement's ability to meet this important objective by specifying that actions associated with possessing, using, transferring, exporting, importing, altering or disposing of nuclear and radioactive material will be deemed a serious crime with severe penalties.

Important steps have been taken to secure weapons-grade nuclear materials, for example, by the recent 2012 Seoul Nuclear Security Summit. International cooperation through the Global Initiative to Combat Nuclear Terrorism has also proven somewhat successful in improving the capacity for preventing, detecting and responding to a nuclear terrorist event. One of its principles is to "ensure adequate legal and regulatory frameworks to provide for the implementation of appropriate criminal liability for those who facilitate acts of nuclear terrorism."

I think one of the issues of concern for this committee is this: Are there specific investigative techniques that come into play when investigating acts of nuclear terrorism as opposed to other forms of terrorism. In short, my answer is yes, there are.

criminelles relatives à la sécurité nationale, de la Gendarmerie royale du Canada. Nous souhaitons aussi la bienvenue à Sabine Nolke, directrice générale, Non-prolifération et réduction de la menace à la sécurité d'Affaires étrangères et Commerce international Canada.

Nous poursuivons notre examen du projet de loi S-9, Loi sur le terrorisme nucléaire. Ce projet de loi, qui comporte 10 articles, vise à ajouter quatre nouvelles infractions à la partie 2 du Code criminel. Ces quatre nouvelles infractions interdisent certaines activités liées à des matières ou à des engins nucléaires ou radioactifs.

Commissaire adjoint Michaud, vous avez, je crois, un bref exposé à présenter. Vous pouvez y aller.

[Français]

Commissaire adjoint Gilles Michaud, enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale, Gendarmerie royale du Canada : Merci de m'avoir invité aujourd'hui pour vous parler du projet de loi S-9 d'un point de vue de l'application de la loi.

Je m'appelle Gilles Michaud et je suis le commissaire adjoint responsable du programme des enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale de la GRC.

[Traduction]

La stratégie antiterroriste du Canada, récemment annoncée, comporte six principes fondamentaux, dont celui selon lequel les actes terroristes constituent un crime et feront l'objet de poursuites. Un des éléments de la stratégie, celui de « priver », vise à ne donner ni les moyens ni l'occasion aux terroristes de mener leurs activités. L'un des principaux objectifs de cette stratégie est d'empêcher l'acquisition d'armes de destruction massive.

Le projet de loi S-9, Loi sur le terrorisme nucléaire, renforcerait la capacité des organismes d'application de la loi d'atteindre cet important objectif en précisant que les actes liés à la possession, à l'utilisation, à la cession, à l'exportation, à l'importation, à l'altération ou à la destruction de matières nucléaires et radioactives seront considérés comme des crimes graves assortis de lourdes peines.

Des mesures importantes ont été prises pour sécuriser les matières nucléaires pouvant être utilisées dans la fabrication d'armes, notamment dans le cadre du Sommet de 2012 sur la sécurité nucléaire tenu récemment à Séoul. La coopération internationale dans le contexte de l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire s'est aussi avérée efficace dans une certaine mesure en améliorant la capacité de prévenir et de détecter les actes liés au terrorisme nucléaire et d'intervenir lorsque de tels actes sont commis. L'un des principes de l'initiative est de veiller à ce que les cadres législatifs et réglementaires appropriés soient définis afin de faire porter la pleine responsabilité criminelle aux personnes qui facilitent les actes de terrorisme nucléaire.

Je pense que le comité aimerait savoir, entre autres, si des techniques d'enquêtes particulières s'appliquent aux enquêtes sur des actes de terrorisme nucléaire, par rapport aux enquêtes sur d'autres types d'actes terroristes. La réponse est, oui, il y en a.

It is critical for law enforcement to recognize opportunities to disrupt a plot by detecting smuggled nuclear material in transit. Then we might be able to detain an operative who could provide details about a plot. Customs and border agents are vital in the detection of smuggled nuclear material. Using radiation sensors and inspections, such officials are at the front line in uncovering such plots. Intelligence and forensics also play a critically important link in helping to prevent nuclear terrorism.

An important investigative avenue in the nuclear counterterrorism effort that needs to be fully exploited is that of nuclear forensics. Preparing for a radiological attack leaves all kinds of traces. The full range of forensic techniques can be utilized to understand what the traces mean and who is involved.

For example, nuclear forensics can help identify the specific type of nuclear and radiological material, and provide information about the origins of such material. Forensics can aid in reconstructing the sequence of events in the preparation of a dirty bomb, for example, by analyzing the various chemical traces. DNA and biometric forensics can also assist in identifying the people involved in preparing for such an attack.

[Translation]

More traditional investigative approaches are also being used in nuclear counter terrorism criminal investigations. The RCMP and its law enforcement partners share the responsibility for the security of Canada's nuclear material inventory with the Canadian Nuclear Safety Commission, which administers the Nuclear Safety and Control Act and its regulations.

The RCMP has developed close partnerships with the CNSC, Atomic Energy Canada Limited, as well as with the owners and operators of Canada's nuclear power plants. These partnerships ensure that the RCMP is actively involved in the overall safety and security of Canada's nuclear material inventory, as well as controlling the movement of nuclear materials, both domestically and across our border.

The key to denying terrorists the capabilities to engage in nuclear terrorism is effective cooperation amongst the full range of security partners, both domestic and international.

[English]

I refer to a recent case to illustrate the importance of cooperation in the arrest of Mahmoud Yadegari, a Canadian-Iranian citizen, in April 2009. This case highlights the type of cooperation required when a person's actions could result in nuclear proliferation.

Il faut absolument que les organismes d'application de la loi puissent saisir les occasions de déjouer un complot en détectant les matières nucléaires de contrebande qui sont en transit. Ainsi, nous serions peut-être capables de détenir un agent qui pourrait fournir des renseignements sur un complot. Le rôle des agents des douanes et de la protection des frontières est essentiel pour détecter les matières nucléaires de contrebande. Au moyen de capteurs de rayonnement et d'inspections, ces agents sont les mieux placés pour mettre au jour de tels complots. Le renseignement et l'analyse nucléo-légale jouent aussi un rôle extrêmement important pour aider à prévenir les actes de terrorisme nucléaire.

L'une des pistes d'enquête importantes relatives à la lutte contre le terrorisme nucléaire qu'il faut explorer à fond est l'analyse nucléo-légale. Les préparatifs en vue de lancer une attaque radiologique laissent toutes sortes de traces. On peut avoir recours à toute une panoplie de techniques judiciaires pour comprendre ce que ces traces signifient et pour découvrir l'identité des personnes impliquées.

Par exemple, l'analyse nucléo-légale peut aider à déterminer le type particulier de matière nucléaire et radiologique et fournir des renseignements sur la provenance de cette matière. L'analyse nucléo-légale peut aider à reconstituer la séquence des événements se rapportant à la fabrication d'une bombe sale, notamment par l'analyse des diverses traces chimiques. L'ADN et l'analyse biométrique peuvent aussi aider à identifier les personnes impliquées dans l'organisation d'une telle attaque.

[Français]

Des approches plus traditionnelles sont aussi utilisées dans les enquêtes de contre-terrorisme nucléaire. La GRC et ses partenaires, en matière d'application de la loi, se partagent la responsabilité d'assurer la sécurité des stocks de matière nucléaire du Canada avec le soutien de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, qui applique la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires et les règlements connexes.

La GRC a établi de solides partenariats avec la CCSN, Énergie atomique du Canada limitée ainsi qu'avec les propriétaires et les exploitants de centrales nucléaires au Canada. Ces partenariats font en sorte que la GRC participe activement à la sûreté et à la sécurité générale des stocks de matière nucléaire du Canada et qu'il y ait un contrôle des déplacements de matière nucléaire tant à l'intérieur du pays qu'à nos frontières.

La clé pour priver les terroristes de la capacité de poser des actes terroristes nucléaires est une collaboration efficace de tous les partenaires en matière de sécurité, tant au Canada qu'à l'étranger.

[Traduction]

Je prends comme exemple un cas récent pour montrer l'importance de la collaboration : l'arrestation, en avril 2009, de Mahmoud Yadegari, un citoyen canado-iranien. Ce cas met en évidence le type de collaboration qu'il faut quand les actes posés par une personne pourraient mener à la prolifération nucléaire.

In the Yadegari case, a U.S. company tipped off U.S. export officials about Mr. Yadegari's attempts to purchase and hide the specifications of pressure transducers, which can be used in gas centrifuge plants to measure the pressure of uranium hexafluoride. Such dual-use technology has been linked to Iran's efforts to produce weapons-grade nuclear material. U.S. Immigration and Customs Enforcement alerted both the CBSA and the RCMP about Yadegari's efforts. In this case, Yadegari was prosecuted for violations of the Canada Customs Act, the Export and Import Permits Act and the Iran regulations under the United Nations Act.

This case illustrates the key point that information and the ability to share it both domestically and internationally in concert with adequate laws were essential in the successful arrest and prosecution of this individual.

Information sharing in nuclear counterterrorism efforts is likely to draw on a range of domestic partners for their expertise in this area, including CSE, CSIS, DND, CBSA, Transport Canada, Health Canada, the Canadian Nuclear Safety Commission and the Public Health Agency of Canada.

The RCMP, through its critical infrastructure intelligence team, has also developed partnerships with Canadian private sector nuclear industry stakeholders. These stakeholders, who are required to daily manage the safety and security of Canada's nuclear material inventory, are responsible to provide the first line of defence.

To sum up, the need for specialized nuclear forensics expertise, as well as the need for greater information sharing and cooperation between the RCMP's domestic and foreign partners, is essential if we are to deny terrorists the ability to use nuclear and radiological material. Then again, we need laws that will support these efforts and provide a transparent process where individuals involved in such activities can be held accountable.

Bill S-9 would aid law enforcement's counterterrorism capabilities by specifying that activities associated with nuclear and radiological material are serious crimes that will be prosecuted.

[Translation]

The Chair: Thank you, Mr. Michaud. I now give the floor to Ms. Nolke, of Foreign Affairs and International Trade Canada, and she will speak to us about the bill.

Dans l'affaire Yadegari, une entreprise établie aux États-Unis a indiqué aux autorités américaines chargées des exportations que M. Yadegari avait tenté d'acheter et de cacher les spécifications relatives à des transducteurs de pression, qui peuvent être utilisés dans les usines d'enrichissement par ultracentrifugation pour mesurer la pression de l'hexafluorure d'uranium. Un lien a été établi entre cette technologie à double utilisation et les efforts de l'Iran pour produire des matières nucléaires pouvant être utilisées dans la fabrication d'armes. La Immigration and Customs Enforcement (ICE) des États-Unis a alerté l'Agence des services frontaliers du Canada et la GRC concernant les activités de M. Yadegari. Dans ce cas-ci, M. Yadegari a été poursuivi pour avoir violé la Loi sur les douanes, la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et le règlement visant l'Iran qui a été pris en vertu de la Loi sur les Nations Unies.

Ce cas montre précisément que des renseignements et la capacité d'échanger ces renseignements ici comme ailleurs, ainsi que des lois adéquates, sont essentiels pour pouvoir arrêter et poursuivre en justice des individus comme Mahmoud Yadegari.

L'échange de renseignements dans le cadre d'efforts visant à lutter contre le terrorisme nucléaire permettra vraisemblablement de tirer parti de l'expertise que possèdent dans ce domaine divers partenaires au Canada, notamment le CSTC, le SCRS, le MDN, l'ASFC, Transports Canada, Santé Canada, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et l'Agence de la santé publique du Canada.

L'Équipe des renseignements relatifs aux infrastructures essentielles de la GRC a établi des partenariats avec des intervenants de l'industrie nucléaire dans le secteur privé au Canada. Il revient à ces intervenants, qui doivent gérer quotidiennement la sûreté et la sécurité des stocks de matières nucléaires du Canada, d'être le moyen de défense de première intervention.

En somme, il est primordial d'acquérir de l'expertise en analyse nucléo-légale et d'intensifier l'échange de renseignements et la collaboration entre les partenaires canadiens et étrangers de la GRC si nous voulons priver les terroristes de la capacité d'utiliser des matières nucléaires et radiologiques. Il nous faut des lois qui soutiennent ces efforts et qui prévoient un processus transparent selon lequel les individus qui s'adonnent à de telles activités pourront être tenus responsables.

Le projet de loi S-9 renforcerait la capacité des organismes d'application de la loi de lutter contre le terrorisme en précisant que les activités liées aux matières nucléaires et radiologiques constituent des crimes graves qui feront l'objet de poursuites.

[Français]

Le président : Je remercie monsieur Michaud. Maintenant je céderai la parole à Mme Nolke, du ministère des Affaires étrangères, afin qu'elle nous éclaire quant à la loi précédente.

[English]

Sabine Nolke, Director General, Non-Proliferation and Security Threat Reduction, Foreign Affairs and International Trade Canada: Honourable senators, I am pleased to be appearing before you today in the context of your deliberations on Bill S-9. I understand that you will be getting into the details of the bill in the clause-by-clause hearing later this afternoon.

The bill represents one element of the tool kit that Canada has in the fight against the risk of nuclear materials falling into the hands of terrorists. I am here to provide you with additional context on what Canada is doing to reduce this threat.

[Translation]

The proliferation of weapons of mass destruction — WMDs — and related materials poses a grave threat to international peace and security. Terrorist organizations, such as al-Qaeda, have openly acknowledged their interest in obtaining weapons-usable nuclear material and/or weapons. The illicit trafficking of nuclear and radiological materials remains a major proliferation concern.

[English]

The International Atomic Energy Agency has reported nearly 2,000 incidents of unauthorized use, transport and possession of nuclear and other radioactive materials between 1993 and 2011. Furthering nuclear security, enhancing the physical protection of facilities, installing radiation detection equipment, especially at border crossings, reducing the use of weapons-usable materials, is one of the key tools to prevent these materials from falling into the wrong hands.

The potential consequences of a nuclear or radiological attack warrant our utmost vigilance. At the 2012 Nuclear Security Summit in Seoul, Prime Minister Stephen Harper said, “Nuclear terrorism is a serious threat and presents a significant global security challenge.”

In March of this year, 53 world leaders and four international organizations gathered for the second Nuclear Security Summit in Seoul. At the summit, leaders renewed the political commitments generated from the 2010 summit in Washington to, inter alia, strengthen the legal framework against the threat of nuclear terrorism and for the protection of nuclear materials; secure vulnerable nuclear materials globally; minimize the civilian use of weapons-usable nuclear materials; enhance transportation security; and prevent illicit trafficking.

[Traduction]

Sabine Nolke, directrice générale, Non-prolifération et réduction de la menace à la sécurité, Affaires étrangères et Commerce international Canada : Mesdames et messieurs, je suis heureuse de comparaître devant vous aujourd’hui dans le cadre de vos délibérations au sujet du projet de loi S-9. Si j’ai bien compris, vous allez en faire l’étude article par article cet après-midi.

Le projet de loi compte parmi les outils que le Canada utilise pour se protéger au cas où des matières nucléaires se retrouveraient entre les mains de terroristes. Je suis ici pour vous donner plus de contexte sur ce que fait le Canada pour réduire cette menace.

[Français]

La prolifération des armes à destructions massives, ADM, et des matières connexes constituent une grave menace pour la paix et la sécurité internationale. Des organisations terroristes, par exemple Al-Qaïda, ont fait connaître publiquement leur intention d’acquérir des armes nucléaires et/ou des matières nucléaires à usage militaire. Le trafic illicite des matières nucléaires et radiologiques continue de poser un grave problème de prolifération.

[Traduction]

L’Agence internationale de l’énergie atomique a signalé près de 2 000 incidents impliquant l’utilisation, le transport et la possession non autorisés de matières nucléaires et d’autres matières radioactives, entre 1993 et 2011. L’un des principaux outils qui permettent d’empêcher que ces matières se retrouvent entre de mauvaises mains est le renforcement de la sécurité nucléaire : resserrer la protection matérielle des installations, installer du matériel de détection des radiations — en particulier aux postes frontaliers — et réduire l’utilisation des matières à usage militaire.

Les conséquences éventuelles d’une attaque utilisant des armes nucléaires ou radiologiques justifient que nous exerçons une vigilance de tous les instants. Lors du Sommet sur la sécurité nucléaire de 2012, à Séoul, le premier ministre Stephen Harper a déclaré : « Le terrorisme nucléaire constitue une grave menace et un enjeu important en matière de sécurité internationale. »

En mars dernier, 53 dirigeants mondiaux et 4 organisations internationales se sont réunis lors du deuxième Sommet sur la sécurité nucléaire qui se tenait à Séoul. À cette occasion, ils ont renouvelé les engagements politiques pris au Sommet de 2010 à Washington, soit, notamment, de renforcer le cadre juridique contre la menace du terrorisme nucléaire et pour la protection des matières nucléaires; de sécuriser les matières nucléaires vulnérables à l’échelle internationale; de réduire le plus possible l’utilisation civile de matières nucléaires à usage militaire; de rendre leur transport plus sûr; enfin, d’empêcher le trafic illicite.

[Translation]

Canada is actively implementing concrete nuclear security projects globally and is working in a number of fora to address the threats of nuclear terrorism.

[English]

We are here today to discuss Canada's ratification of the Convention on the Physical Protection of Nuclear Material amendment and the International Convention for the Suppression of Acts of Nuclear Terrorism, which were identified as the first point of action in the Seoul Summit communiqué.

Prime Minister Harper committed in Seoul to take the necessary steps for the ratification of both instruments, and it is in pursuit of that commitment that Bill S-9 is before you for debate today. However, as I mentioned, these conventions are only one part of Canada's strategy to combat nuclear terrorism. During the two nuclear security summits, Canada demonstrated its commitment and leadership in furthering nuclear security through concrete projects funded by DFAIT's Global Partnership Program to secure and, where possible, destroy nuclear materials, including \$8 million to remove highly enriched uranium and to convert research reactors to run on non-weapons-usable material, also known as low-enriched uranium, in Mexico and Vietnam. We spent \$120 million on nuclear and radiological security projects in Russia. We made a \$5 million voluntary contribution to the IAEA's Nuclear Security Fund, for which Canada remains the third-largest country contributor after the U.S. and the U.K., to secure nuclear facilities and prevent illicit nuclear trafficking.

At the Seoul Summit, the Prime Minister also announced the renewal of the Global Partnership Program, which I have the pleasure of heading, for an additional five years, from 2013 to 2018, with \$367 million in total funding, which translates into \$73.4 million a year. Not all of that goes to nuclear security; it also works on biological security, knowledge proliferation and implementation of Security Council Resolution 1540.

With that, honourable senators, I would be pleased to respond to your questions.

Senator Tkachuk: Ms. Nolke, when you say "2,000 incidents," what is an "incident"?

Ms. Nolke: Some of those would be the interception of nuclear materials at a border crossing. For example, radiological detection devices provided by Canada to Ukraine managed to detect a small quantity of radiological material that someone attempted to smuggle out of Ukraine. That would be an incident that would

[Français]

Le Canada s'emploie activement à réaliser des projets concrets à l'appui de la sécurité nucléaire dans le monde et il déploie des efforts dans un certain nombre d'enceintes pour remédier aux menaces posées pour le terrorisme nucléaire.

[Traduction]

Nous sommes ici, aujourd'hui, pour discuter de la ratification par le Canada de l'amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires et de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, qui figurait au premier rang des mesures énoncées dans le communiqué issu du sommet de Séoul.

À Séoul, le premier ministre Harper s'est engagé à prendre les mesures nécessaires pour ratifier ces deux instruments, et c'est pour donner suite à cet engagement que le projet de loi S-9 vous est soumis. Toutefois, comme je l'ai dit, ces conventions ne sont qu'un élément de la stratégie du Canada pour lutter contre le terrorisme nucléaire. Lors des deux Sommets sur la sécurité nucléaire, le Canada a démontré son engagement et son leadership concernant la promotion de la sécurité nucléaire au moyen de projets concrets financés par l'intermédiaire du Programme de partenariat mondial du MAECI et visant à sécuriser et, dans la mesure du possible, à détruire les matières nucléaires. À cette fin, 8 millions de dollars doivent servir à enlever l'uranium hautement enrichi et à convertir les réacteurs de recherche pour qu'ils puissent fonctionner à l'aide de matières nucléaires à usage non militaire, qu'on appelle de l'uranium faiblement enrichi, au Mexique et au Vietnam. Nous avons consacré 120 millions de dollars à la réalisation de projets de sécurité nucléaire et radiologique en Russie. Nous avons fait une contribution volontaire de 5 millions de dollars au Fonds pour la sécurité nucléaire de l'AIEA, auquel le Canada apporte la troisième contribution en importance après celles des États-Unis et du Royaume-Uni, pour protéger les installations nucléaires et prévenir le trafic illicite de matières nucléaires.

Au sommet de Séoul, le premier ministre a également annoncé le renouvellement du Programme de partenariat mondial pour une période supplémentaire de cinq ans, soit de 2013 à 2018, et la contribution totale de 367 millions de dollars, c'est-à-dire 73,4 millions de dollars par année. Ce montant ne va pas entièrement à la sécurité nucléaire. Une partie est consacrée à la sécurité biologique, à la prolifération de connaissances et à la mise en œuvre de la Résolution 1540 du Conseil de sécurité.

Maintenant, mesdames et messieurs, je serai heureuse de répondre à vos questions.

Le sénateur Tkachuk : Madame Nolke, quand vous dites 2 000 incidents, qu'est-ce qu'un incident?

Mme Nolke : Il peut s'agir de l'interception de matières nucléaires à un poste frontalier. Par exemple, les appareils de détection radiologique fournis par le Canada à l'Ukraine ont servi à détecter une petite quantité de matière radiologique qu'une personne cherchait à sortir illégalement de l'Ukraine. C'est un

be counted by the IAEA, as well as theft of nuclear materials. There was an incident in, I think, 2002, where individuals were captured trying to smuggle nuclear materials — in fact, old strontium-90 batteries — from the former Soviet missile defence system across the Caucasus, from Georgia into Turkey. Those would all be counted.

Senator Tkachuk: What was the amount of nuclear material in the Ukraine? Was it a significant amount?

Ms. Nolke: Significant enough that it would raise concerns if it were to be included in the making of a dirty bomb. I cannot remember the exact quantity. It was not an enormous amount, but it certainly was enough to cause concerns.

Senator Tkachuk: When they say “an incident,” it means there was more to it than perhaps radioactive material that was an insignificant amount, i.e., of no value, really, but perhaps contamination or something like that that would cause the bells to go off?

Ms. Nolke: That is correct. You could set up the detection devices, for example, if you have recently handled a radiological source, but you do not actually have the source on you. However, those incidents would be actual materials.

[Translation]

Senator Dallaire: I would like to ask two questions, if I may. Here is my first one.

[English]

I am looking at the fund that was confirmed at the Nuclear Security Summit in Seoul, where Canada is committing to the Global Partnership Program of \$367 million. This program started right after the Cold War. How much have we invested in that process, *grosso modo*?

Ms. Nolke: The initial commitment was for \$1 billion over the first 10 years of the program. We are currently in the last year of mandate 1. The new mandate has been established for five years. At the Deauville Summit, G8 leaders committed to continuing the Global Partnership Program, and our commitment to that is now \$73.4 million a year.

Senator Dallaire: When we get numbers like that, people are impressed by the numbers, but we never really get the assessment of what the deficiency is. That is to say, we are giving \$367 million, or it has been \$1 billion for last 10 years, but maybe we should have poured in \$10 billion.

To the actual volume of materials and possibilities of weaponry, dismantling and so on, including the submarines and all that, how far are we from achieving the aim of significantly reducing the ability of this stuff to be not used but reused or re-modified?

événement que l’AIEA considérerait comme étant un incident, tout comme le vol de matières nucléaires. En 2002, je crois, des individus se sont fait prendre en train d’essayer de faire passer des matières nucléaires — en fait, de vieilles batteries contenant du strontium-90 qui provenaient de l’ancien système antimissile soviétique — de la Géorgie à la Turquie en passant par le Caucase. Tous les événements de ce genre sont comptés.

Le sénateur Tkachuk : En Ukraine, il était question de quelle quantité de matières nucléaires? Est-ce que c’était beaucoup?

Mme Nolke : Assez pour causer des inquiétudes si on s’en servait dans une bombe sale. Je ne me souviens pas de la quantité exacte. Ce n’était pas énorme, mais quand même inquiétant.

Le sénateur Tkachuk : Par « incident », on entend qu’il n’était pas question que d’une quantité insignifiante de matière radioactive — sans valeur, en réalité —, mais d’une quantité qui pourrait causer une contamination ou quelque chose comme ça, ce qui déclencherait les signaux d’alerte?

Mme Nolke : Exactement. On peut régler les appareils de détection pour qu’ils déclent, par exemple, que vous avez manipulé des matières radiologiques, même si vous n’en avez pas en votre possession. Cependant, dans le cas des incidents en question, les matières étaient présentes.

[Français]

Le sénateur Dallaire : J’aurais deux questions si vous me le permettez. Voici la première.

[Traduction]

Je regarde les fonds qui ont été confirmés au Sommet sur la sécurité nucléaire de Séoul, et l’engagement du Canada à verser 367 millions de dollars pour le Programme de partenariat mondial. Ce programme a vu le jour immédiatement après la guerre froide. Combien avons-nous investi dans cela, en gros?

Mme Nolke : L’engagement était initialement de 1 milliard de dollars sur les 10 premières années du programme. Nous en sommes à la dernière année du premier mandat. Le nouveau mandat a été établi pour cinq ans. Au Sommet de Deauville, les dirigeants des pays du G8 se sont engagés à maintenir le Programme de partenariat mondial, et notre engagement est maintenant de 73,4 millions de dollars par année.

Le sénateur Dallaire : Quand on entend des chiffres comme ça, c’est impressionnant, mais il manque toujours l’évaluation de ce qui manque. Je veux dire que nous donnons 367 millions, ou que nous avons donné 1 milliard sur 10 ans, mais que nous aurions peut-être dû y consacrer 10 milliards de dollars.

Compte tenu du volume réel de matières et d’armes qu’il est possible de démanteler, comme les sous-marins, dans quelle mesure nous rapprochons-nous du but de réduire nettement la possibilité de voir ces matières non pas utilisées, mais réutilisées ou modifiées de nouveau?

Ms. Nolke: The very simple answer is that you never can really eliminate risk completely, so to quantify how much we have reduced it by is perhaps a difficult question to answer with figures. However, what we have done, for example, at the time the Global Partnership Program was established in 2002, the former Soviet Union space was considered to be the most serious risk for nuclear proliferation of nuclear devices or materials falling into the hands of terrorists. Canada spent over \$400 million in nuclear and radiological security in Russia. For example, we have contributed to physical security upgrades at 10 facilities in Russia that house vulnerable nuclear materials. We have enhanced the security of nuclear materials during transport, including providing six specialized cargo trucks and five special railway cars to the Russian State Atomic Energy Corporation.

Again, you cannot measure the risk reduction, but those facilities and those times — i.e., the transport of the materials — were considered to be the most critical and the most at risk.

We have also secured and removed 64 highly radioactive sources used to power lighthouses from the Russian Arctic and Far East sea routes. We have provided support for a U.S.-led project to shut down the last Russian weapons grade plutonium production reactor, and we supported international efforts, as you mentioned already, to help defuel and dismantle 18 Russian decommissioned nuclear-powered submarines and to defuel 34 nuclear reactors.

Again, risk reduction has been the concrete effort, and you can measure that.

Senator Dallaire: That is what we have been able to do. The question is: What is the delta left? It is not necessarily the risk. How much is still out there that has not been achieved over the last ten years, plus the next five, that will still have to be looked upon to be resolved?

I ask that because, parallel to that, we have been investing tens of billions in modernizing the weapons systems that are still in the inventory. Are we wrongly investing in modernizing capabilities while maybe not dismantling enough of the old capabilities that are the bigger risk?

Ms. Nolke: The risk, at this point, is of materials falling into the hands of terrorists. Securing the facilities is a separate step from dealing with weapons capabilities in the hands of states. Securing vulnerable facilities is where the threat of nuclear terrorism is most appropriately addressed.

Clearly, a lot of work still needs to be done. We are working, for example, with Libya in a new project to secure radiological sources there. These would be peaceful radiological sources except if the materials fall into the wrong hands. We all know that it is a tough neighbourhood there; it would be problematic. We are expanding our work into other areas of the globe. We are also

Mme Nolke : La réponse très simple, c'est qu'on ne peut jamais vraiment éliminer tout risque, et il est donc difficile de quantifier la mesure dans laquelle nous avons réduit le risque. Cependant, en guise d'exemple, au moment de la création du Programme de partenariat mondial en 2002, c'est dans l'ancienne Union soviétique qu'on estimait que le risque de prolifération de dispositifs ou de matières nucléaires entre les mains de terroristes était le plus sérieux. Le Canada a consacré plus de 400 millions de dollars à la sécurité nucléaire et radiologique en Russie. Par exemple, nous avons contribué à la mise à niveau de sécurité matérielle de 10 installations qui abritent des matières nucléaires vulnérables en Russie. Nous avons amélioré la sécurité des matières nucléaires pendant le transport, notamment en fournissant six camions de transport spécialisés et cinq wagons spécialisés à la société d'énergie atomique russe.

Encore là, on ne peut mesurer la réduction du risque, mais ce sont ces installations et ces moments — pendant le transport des matières — qu'on estimait être les plus critiques et présenter le plus de risque.

Nous avons aussi sécurisé et retiré 64 sources de matières hautement radioactives qui servaient à alimenter des phares des routes de l'Arctique russe et de l'Extrême-Orient. Nous avons contribué, sous l'égide des États-Unis, à un projet dont le but était de fermer le dernier réacteur servant à la production de plutonium utilisable à des fins militaires, et nous avons aussi appuyé les efforts déployés à l'échelle internationale, comme vous l'avez indiqué précédemment, pour vidanger et démanteler 18 sous-marins nucléaires russes désarmés, pour vidanger 34 réacteurs nucléaires.

Encore là, c'est la réduction du risque qui est au cœur de tous les efforts concrets, et c'est mesurable.

Le sénateur Dallaire : C'est ce que nous avons réussi à faire. La question, c'est ce qu'il reste à faire. Ce n'est pas nécessairement le risque. Qu'est-ce qu'il reste à faire, qui n'a pas été réalisé au cours des 10 dernières années, et qu'il faudra résoudre dans les cinq années à venir.

Je pose la question, car parallèlement à cela, nous avons investi des dizaines de milliards de dollars dans la modernisation de systèmes d'armes qui existent toujours. Avons-nous tort d'investir dans la modernisation de l'armement alors que nous ne nous efforçons pas assez de démanteler le vieux matériel qui présente le plus de risque?

Mme Nolke : En ce moment, le risque, c'est que le matériel se retrouve entre les mains de terroristes. La sécurisation des installations est une étape distincte, par rapport aux mesures à prendre en ce qui concerne l'armement que les États possèdent. Sécuriser les installations vulnérables est la façon la plus pertinente de s'attaquer à la menace du terrorisme nucléaire.

De toute évidence, il reste beaucoup à faire. Par exemple, nous travaillons avec la Libye à un nouveau projet de sécurisation des sources de matières radiologiques là-bas. Ces matières radiologiques ne présentent pas de risque, sauf si elles se retrouvent entre les mauvaises mains. Nous savons tous que le voisinage est dur, pas là-bas, et ce pourrait être problématique.

recovering radiological sources in Colombia, for example, where FARC has indicated that it would like to get its hands on weapons of mass destruction. We are also working on the non-nuclear side with the \$367 million. For example, we are securing biological labs in West Africa where they are very vulnerable and have very difficult pathogens that could be made available to terrorist organizations.

It is very much a global effort. Canada is only one of the players. The global partnership contains 24 partners. It has grown well beyond the G8, and it is an effort where all countries have to step up to the plate. We are currently looking to expand the partnership to include additional countries that could contribute to this effort.

Senator Dallaire: Once begun, we see what we are doing, but it is difficult to get the picture. The Cold War ended 22 years ago and we are still fiddling. Are we putting enough into it? Are we just scratching the surface, or are we actually getting rid of what is out there so as to eliminate the possibility of this stuff becoming available?

The Chair: I just wanted to add a small supplementary version of what I think our colleague is getting at.

If you had double the budget you now have, is there a further list of decommissioning and other nuclear safety projects that Canada could support? Is that list not now being addressed because the entire partnership — Canada and other members — is not investing what might be helpful in that construct?

Ms. Nolke: That is not an easy question to answer, but Canada is only part of the puzzle. Our amount has been acknowledged by world leaders as being, essentially, the gold standard. We are acknowledged as a leader in the field of nuclear security. At the Nuclear Security Summit we were acknowledged as such by a number of international organizations, so we are certainly more than pulling our weight.

Yes, if you had more money, you could do more, but we also have to look, of course, at the resource constraints on everyone. That is one reason that we are looking to expand the global partnership to include new partners who would not necessarily bring more money to the table but more expertise and regional creditability. Players such as China and India, for example, have influence in parts of the world where perhaps the U.S. or Canadian-led efforts might not be as welcome.

We are working behind the scenes, as well, to expand the international community's efforts to address these problems.

Senator Tkachuk: To add to that question, I understand that the Prime Minister, at the Nuclear Security Summit in 2010, pledged to curb HEU material use and to close Chalk River by

Nous étendons la portée de ce que nous faisons à d'autres secteurs du globe. Nous récupérons aussi des matières radiologiques en Colombie, par exemple, là où les FARC ont dit souhaiter mettre la main sur des armes de destruction massive. Les 367 millions de dollars servent aux matières autres que nucléaires. Par exemple, nous sécurisons des laboratoires biologiques en Afrique occidentale. Ils sont très vulnérables et possèdent des agents pathogènes très puissants dont les organisations terroristes pourraient s'emparer.

L'effort est essentiellement de portée mondiale. Le Canada n'est qu'un des intervenants. Le partenariat mondial englobe 24 pays, et chacun doit mettre l'épaule à la roue. Sa portée dépasse de loin le G8, et chaque pays doit assumer ses responsabilités. Nous envisageons en ce moment d'étendre la portée du partenariat à d'autres pays qui pourraient aussi y contribuer.

Le sénateur Dallaire : Une fois que c'est commencé, on voit ce qu'on fait, mais c'est difficile d'en avoir une idée claire. La guerre froide a pris fin il y a 22 ans, et nous ne sommes toujours pas branchés. Est-ce que nous investissons assez? Est-ce que nous ne faisons qu'effleurer la surface, ou est-ce que nous arrivons à nous débarrasser de ce qu'il y a un peu partout pour faire en sorte que ces matières ne soient plus accessibles?

Le président : Je voudrais ajouter un petit élément à ce que je pense que notre collègue cherche à mettre en évidence.

Si vous aviez le double de votre budget actuel, est-ce qu'il y a une liste d'autres projets de déclassement d'installations nucléaires ou projets visant la sécurité nucléaire que le Canada pourrait appuyer? Est-ce que cette liste doit attendre parce que le partenariat dans son ensemble — le Canada et les autres membres — n'investit pas ce qu'il faut à cette fin?

Mme Nolke : Ce n'est pas une question facile. Le Canada n'est qu'une partie du puzzle. Les leaders mondiaux ont reconnu que la contribution canadienne est essentiellement exemplaire. Le Canada est reconnu comme un chef de file dans le domaine de la sécurité nucléaire. Au Sommet sur la sécurité nucléaire, bon nombre d'organisations internationales nous ont reconnus comme tels, alors nous faisons certainement plus que notre juste part.

Oui, avec plus d'argent, on peut faire davantage, mais il faut aussi tenir compte des limites financières de chacun. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous envisageons d'aller chercher de nouveaux partenaires qui n'apporteraient pas nécessairement plus d'argent, mais de l'expertise supplémentaire et une crédibilité régionale. Par exemple, les intervenants comme la Chine et l'Inde ont de l'influence dans des régions du monde où les efforts relevant des États-Unis et du Canada risquent de ne pas être bienvenus.

Nous travaillons aussi en coulisse à l'expansion des efforts que déploie la communauté internationale pour résoudre ces problèmes.

Le sénateur Tkachuk : Pour pousser la question un peu plus loin, si j'ai bien compris, au Sommet sur la sécurité nucléaire, le premier ministre s'est engagé à mettre un frein à l'utilisation

2016 to the enrichment of uranium. He also said that we are doing research in non-reactor-based isotope supplies. Is that correct?

Ms. Nolke: That is correct, and under this year's budget an additional \$17 million was pledged to that research, which is ongoing. Canada is seeking to develop new technologies that would allow us to produce medical isotopes with non-reactor-based technologies, leaving uranium, whether highly or low enriched, out of the picture all together.

Senator Tkachuk: In my province of Saskatchewan uranium is a big deal, and I understand that we are doing a lot of research on using other methods to produce enriched uranium for the manufacturing of isotopes.

Ms. Nolke: That is correct.

[*Translation*]

Senator Dagenais: My question is for Mr. Michaud. Some countries make an effort to procure nuclear weapons. You spoke about effective cooperation between the various partners with respect to public safety, obviously both in Canada and abroad. I imagine that collaboration must be more difficult with some countries, particularly those that want to procure nuclear weapons. Do you think this bill will help you to work with foreign countries within your investigations?

Mr. Michaud: I do not think that the bill will help us directly in working with foreign countries. Collaboration already exists with friendly countries with respect to police investigations. We are focusing our efforts on those collaborations.

However, this lends a little more credibility, in the sense that, all of a sudden, with this bill, we will acknowledge that these are serious criminal activities and that serious charges will be laid against individuals who engage in these crimes. It gives a little more credibility, in the sense that we are serious partners that can be trusted and that we can make a difference. So, indirectly, yes, but directly, we are continuing to work with countries we are already collaborating with.

Senator Dagenais: I understand that the bill will give Canada credibility because the bill will be strengthened and because foreign countries will take us even more seriously when we talk about nuclear weapons. Is that what you mean?

Mr. Michaud: Exactly.

The Chair: Before giving the floor to Senator Day, I would like to ask Mr. Michaud a question.

[*English*]

On the issue of the level and intensity of investigation that this bill will in some way impact constructively, the purport of your statement to us was that this bill will help. I think Canadians

d'uranium très enrichi et à cesser la production d'uranium enrichi à Chalk River d'ici 2016. Il a aussi dit que nous faisons de la recherche sur les sources d'approvisionnement en isotopes qui ne sont pas produits en réacteur. Est-ce juste?

Mme Nolke : C'est juste, et notre budget de cette année comporte un montant additionnel de 17 millions de dollars pour cette recherche qui a cours en ce moment. Le Canada cherche à concevoir de nouvelles technologies qui nous permettraient de produire des isotopes médicaux à l'aide de technologies autres que le recours à des réacteurs, ce qui nous éviterait complètement d'utiliser l'uranium, qu'il soit très enrichi ou faiblement enrichi.

Le sénateur Tkachuk : Dans ma province, la Saskatchewan, l'uranium, c'est une grosse histoire, et d'après ce que je comprends, on y fait beaucoup de recherche sur l'utilisation d'autres méthodes de production d'uranium enrichi pour la fabrication d'isotopes.

Mme Nolke : En effet.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Ma question s'adresse à M. Michaud. Certains pays font des efforts pour se procurer l'arme nucléaire. Vous parlez d'une collaboration efficace entre les différents partenaires en matière de sécurité publique, évidemment tant au Canada qu'à l'étranger. J'imagine que la collaboration doit être plus difficile avec certains pays, en particulier avec ceux qui veulent se procurer l'arme nucléaire. Pensez-vous que ce projet de loi va vous aider, dans vos enquêtes, à travailler avec les pays à l'étranger?

M. Michaud : Je ne crois pas que le projet de loi va directement nous aider à travailler avec les pays étrangers. Une collaboration existe déjà avec des pays amis au niveau des enquêtes policières. On concentre nos efforts sur ces collaborations.

Cependant, cela donne un peu plus de crédibilité dans le sens où tout à coup, avec ce projet de loi, on reconnaîtra que ce sont des activités criminelles graves et que des accusations sérieuses seront portées envers les individus qui se prêteront à ces crimes. Cela donne un peu plus de crédibilité dans le sens que nous sommes des partenaires sérieux sur lesquels ils peuvent se fier et qu'on peut faire une différence. Donc indirectement, oui, mais directement, on continue d'opérer avec les pays avec lesquels on collabore déjà.

Le sénateur Dagenais : Je comprends que le projet de loi va donner de la crédibilité au Canada parce que la loi sera renforcée et que les pays étrangers vont nous prendre encore plus au sérieux quand on va parler d'arme nucléaire. C'est ce que vous voulez dire?

M. Michaud : Exactement.

Le président : Avant de passer la parole au sénateur Day, j'aimerais poser une question à M. Michaud.

[*Traduction*]

En ce qui concerne le degré et l'intensité d'enquête, que le projet de loi viendra améliorer, ce que vous dites, c'est que le projet de loi va aider. Je pense que les Canadiens aimeraient

would like to understand what will change for the Royal Canadian Mounted Police, your colleagues in the Canadian Nuclear Safety Commission, the Canada Border Services Agency, CSIS and all the rest based on these new provisions that will make Canadians safer than they might have been before these changes to the Criminal Code were advanced?

Mr. Michaud: I can only speak on behalf of the RCMP. We feel that where the crimes are now will be captured under section 2 of the Criminal Code. It makes it a more serious offence, one where usually you would see a theft of radioactive material. Although you would say it is a national security concern, it might not be captured in the Criminal Code under the offences of section 2.

Under section 2, it would allow the police force of jurisdiction to call upon other services that may have more capacity and expertise to assist and investigate the crime per se. From that perspective, that is why I say it would help.

Ms. Nolke: If I may supplement my colleague's response, the bill enables Canada to ratify the Convention on the Suppression of Acts of Nuclear Terrorism. The convention requires that states criminalize certain offences. Until we have criminalized certain offences, we cannot become a party to the convention. Once we deposit our instrument of ratification and the treaty enters into force for Canada, it becomes the legal basis for Canada to cooperate with other state parties to the convention in areas of criminal investigation, mutual legal assistance and extradition. That clearly is where international cooperation and the fight against people suspected of such offences would be improved. It would not be the bill itself; but the fact that we pass the bill will enable us to have access to the provisions of the treaty at the international level.

The Chair: Are you suggesting that in the absence of having done that, the cooperation between our partners and us in this engagement is not at a level that is constructive and helpful?

Ms. Nolke: I would not go that far because Canada has ratified all of the other counterterrorism conventions. Some of the provisions of those conventions, in particular the International Convention for the Suppression of Terrorist Bombing, cover some of the same ground. We also have bilateral extradition and mutual legal assistance treaties. This particular treaty already has 115 states parties so we would be able to cooperate more closely on the specific provisions of this treaty.

Senator Day: Thank you for being here to help us to understand the background of this a little bit better. Each session we seem to develop a bit more of a sense for the challenge that each of you faces.

Ms. Nolke, the Global Partnership Program's forecast spending is \$367 million over the next five years. Does that include the commitment of \$120 million for nuclear radiological security projects in Russia? Is the \$120 million part of that?

comprendre ce que les nouvelles dispositions changeront pour la Gendarmerie royale du Canada et pour vos collègues de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, de l'Agence des services frontaliers du Canada, du SCRS et tous les autres; ce qu'elles feront pour garantir aux Canadiens une plus grande sécurité qu'avant les changements proposés au Code criminel.

M. Michaud : Je ne peux m'exprimer qu'au nom de la GRC. Nous estimons que l'article 2 du Code criminel couvrira les crimes actuels. Il en fait une infraction plus grave, dans les cas où il s'agit du vol de matières radioactives. On peut bien dire que c'est une question de sécurité nationale, mais cela ne relève pas nécessairement des infractions prévues à l'article 2 du Code criminel.

L'article 2 donnerait aux services policiers le pouvoir de faire appel à d'autres services ayant plus de capacité et d'expertise pour les aider et faire enquête sur le crime comme tel. C'est pour cela que je dis que ce serait utile.

Mme Nolke : Si vous me le permettez, j'ajouterais à la réponse de mon collègue que le projet de loi permet au Canada de ratifier la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire. La convention exige que les États criminalisent certaines infractions. Tant que nous ne le faisons pas, nous ne pouvons signer la convention. Une fois que nous aurons déposé notre instrument de ratification et que le Canada sera un signataire du traité, il devient le fondement juridique de la collaboration du Canada avec les autres pays qui sont signataires de la convention dans les domaines de l'enquête criminelle, de l'entraide juridique et de l'extradition. Cela améliorera manifestement la coopération internationale et la lutte contre les personnes soupçonnées de telles infractions. Ce n'est pas le projet de loi comme tel, mais la possibilité qu'il nous donne d'avoir accès aux dispositions du traité à l'échelle internationale.

Le président : Dites-vous que sans cela, la coopération entre nos partenaires et nous n'est pas à la hauteur d'un engagement constructif et utile?

Mme Nolke : Je n'irais pas jusqu'à dire cela, parce que le Canada a ratifié toutes les autres conventions visant la lutte contre le terrorisme. Certaines des dispositions de ces conventions traitent en partie des mêmes aspects, en particulier la Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif. Nous avons également des traités bilatéraux d'extradition et d'entraide juridique. Le traité dont nous parlons en particulier englobe 115 États, et nous serions donc en mesure de coopérer plus étroitement en ce qui concerne les dispositions de ce traité.

Le sénateur Day : Merci de votre présence et de votre aide, car vous nous aidez à comprendre un peu mieux ce qui sous-tend tout cela. À chaque séance, nous comprenons un peu mieux les défis auxquels chacun de vous fait face.

Madame Nolke, on prévoit que les dépenses du Programme de partenariat mondial seront de 367 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Est-ce que cela comprend l'engagement de 120 millions de dollars pour les projets de sécurité nucléaire et radiologique en Russie? Est-ce que les 120 millions de dollars en font partie?

Ms. Nolke: No, that was the old mandate. That money was spent under the previous mandate for the Global Partnership Program.

Senator Day: This would be for new things coming along.

Ms. Nolke: That is correct. We are currently in the process of preparing our strategic framework for this new money that will become available to us in 2013.

Senator Day: About \$73 million will be available per year for the next five years.

Ms. Nolke: That is correct.

Senator Day: Who administers the money?

Ms. Nolke: Very simply put, I do. I head the program for the Department of Foreign Affairs. Obviously, the approval of various projects rests with the government. At this time, we are developing our programming framework for the next mandate, which is one year away. We are working with existing commitments. It will be divided amongst various areas, and nuclear and radiological security is only one of those areas. Other areas that leaders at the 2011 G8 Summit in Deauville, France, have identified as priorities for the Global Partnership Program are the elimination of biological weapon threats, the implementation of the UN Security Council Resolution 1540, which deals with proliferation issues, and interdiction, et cetera, as well as knowledge proliferation or scientist engagement, which is the technical term. As well, we are prepared to deal with our WMD threats as they emerge. Just last year, even though it was not one of the identified priority areas under Deauville, we made \$6 million available to the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons in The Hague to work at the destruction of chemical weapons that Libya had disclosed after the fall of the Gadhafi regime. They discovered two previously unknown chemical weapon deposit sites. Of course, I mentioned earlier that it is a tough neighbourhood and it was imperative that these facilities be secured and the weapons destroyed. We are working with the OPCW to eliminate that threat.

Senator Day: It is like a grant or contribution from you to the agency that is doing the clean-up.

Ms. Nolke: That is correct. It depends very much on the area in which we are active. Much of the time we use Canadian implementing partners. For example, if we do training activities, we use colleagues from the RCMP and from CBSA for border control initiatives. We also work closely with the U.S. Department of Energy in some areas and with Interpol. It depends on the nature of the project.

Mme Nolke : Non. C'est le mandat précédent. Cet argent a été dépensé dans le cadre du mandat précédent du Programme de partenariat mondial.

Le sénateur Day : Ce serait pour de nouvelles choses à venir?

Mme Nolke : Oui. Nous préparons actuellement notre cadre stratégique pour le nouveau montant dont nous disposerons en 2013.

Le sénateur Day : Le montant sera de 73 millions de dollars par année, pendant cinq ans.

Mme Nolke : C'est juste.

Le sénateur Day : Qui administre l'argent?

Mme Nolke : C'est moi, tout simplement. Je dirige le programme pour le ministère des Affaires étrangères. De toute évidence, c'est au gouvernement qu'il appartient d'approuver les divers projets. En ce moment, nous travaillons à notre cadre de programmation pour le prochain mandat, dans un an. Nous travaillons en fonction des engagements actuels. Le tout sera réparti entre divers secteurs, et la sécurité nucléaire et radiologique n'est qu'un des secteurs. Les autres secteurs que les leaders du sommet du G8 tenu à Deauville en 2011 ont relevé comme étant des priorités pour le Programme de partenariat mondial sont l'élimination des menaces que représentent les armes biologiques, la mise en œuvre de la Résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui traite des problèmes de prolifération, de l'interdiction, et cetera, ainsi que la prolifération du savoir ou ce qu'on appelle la mobilisation des scientifiques. De plus, nous sommes prêts à réagir, dès qu'elles surgissent, aux menaces que constituent les armes de destruction massive. L'an passé, même si cela ne faisait pas partie des secteurs prioritaires précisés à Deauville, nous avons mis 6 millions de dollars à la disposition de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, à La Haye, pour qu'elle travaille à la destruction des armes chimiques révélées par la Libye après la chute du régime Kadhafi. Ils ont découvert deux dépôts d'armes chimiques qui étaient auparavant inconnus. Bien entendu, j'ai mentionné précédemment que c'est un voisinage dur et qu'il faut, par conséquent, sécuriser les installations et détruire les armes. Nous travaillons de concert avec l'OIAC à faire disparaître cette menace.

Le sénateur Day : C'est une sorte de subvention ou de contribution que vous versez à l'agence qui s'occupe de faire le nettoyage.

Mme Nolke : C'est bien cela. Tout dépend dans une grande mesure de notre secteur d'activité. La plupart du temps, nous recourons aux services de partenaires canadiens pour la mise en œuvre. Par exemple, pour des activités de formation, nous faisons appel à nos collègues de la GRC et de l'ASFC quand il est question d'initiatives de contrôle frontalier. Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec le ministère américain de l'Énergie dans certains secteurs, ainsi qu'avec Interpol. Cela dépend de la nature du projet.

Senator Day: In this time of constraint, \$367 million is a lot of money. I want to be satisfied that when the money is given out in a grander contribution, like the \$120 million to Russia, it is actually used for the purpose intended. Do you have the people to follow up on that?

Ms. Nolke: Yes. As well, we file reports on an annual basis with Parliament on how the money has been spent, and all that information is publicly available.

Senator Day: When you file a report, you say how you spent it.

Ms. Nolke: That is correct.

Senator Day: I am interested in knowing if it was used for the purpose intended. You sent \$120 million to Russia to clean up some nuclear facilities or improve security. Do you leave it up to the International Atomic Energy Agency to confirm that has been done?

Ms. Nolke: No. For example, two officials who work with me are currently at a chemical weapons plant in Russia and are verifying milestones. When we make a grant or a contribution to a certain activity, we set milestones that have to be met in order for the next tranche of money to become available. We sent officials to verify that a particular facility has been constructed or a particular railway track has been laid. We do on-the-spot verification.

Our international partners that we give money to, such as the IAEA, have in-house auditing mechanisms, which we have access to as member states. There are constant audits. Currently, we are undergoing a summative evaluation process of the Global Partnership Program. It is conducted by our in-house auditors at the Department of Foreign Affairs. They evaluate whether the work we have done has been done. They talk to the various implementing partners and provide us with their assessment as to its effectiveness and usefulness.

Senator Day: Mr. Michaud, you have heard that we are spending a lot of money to meet our international obligations. We are number three in the world in some instances. How are we doing at home? You talked about the importance at choke points of detection of radiological material that might be crossing the border. Do we have the equipment and are people sufficiently trained to use the equipment, or are we into a program of acquiring this equipment over time? Where are we?

Mr. Michaud: The equipment existing at the borders is basically being managed by CBSA. I cannot comment precisely on that, but the RCMP continues to invest in areas where we believe we need to allocate additional resources. It is a reallocation from within toward areas such as this one, where we have invested a lot in the training of our forensic specialists to be able to operate within that environment where a nuclear or radiological device may be triggered or may be used. We are investing in those areas.

Le sénateur Day : En période de restrictions, c'est beaucoup d'argent, 367 millions de dollars. J'aimerais avoir la certitude que l'argent destiné à un projet de plus grande ampleur, comme les 120 millions pour la Russie, sert effectivement à ce qui est prévu. Avez-vous des gens qui font ce suivi?

Mme Nolke : Oui. En plus, nous déposons des rapports annuels au Parlement sur la façon dont l'argent est dépensé, et toute cette information est publique.

Le sénateur Day : Quand vous déposez un rapport, vous dites comment l'argent est dépensé.

Mme Nolke : Oui.

Le sénateur Day : J'aimerais savoir s'il a servi aux fins prévues. Vous avez envoyé 120 millions de dollars en Russie pour le nettoyage d'installations nucléaires ou l'amélioration de la sécurité. Laissez-vous à l'Agence de l'énergie atomique la responsabilité de confirmer que cela a été fait?

Mme Nolke : Non. Par exemple, deux fonctionnaires qui travaillent avec moi sont présentement à une usine d'armes chimiques de Russie pour vérifier où on en est. Quand nous versons une subvention ou une contribution pour une activité donnée, nous établissons des jalons qu'il faut respecter pour que le versement suivant soit fait. Nous envoyons des fonctionnaires qui vérifient qu'on a bien construit une installation particulière, ou installé les voies ferrées voulues. Nous faisons des vérifications sur place.

Les partenaires étrangers auxquels nous donnons de l'argent, comme l'AIEA, possèdent des mécanismes de vérification internes auxquels nous avons accès en tant qu'État membre. Il y a constamment des vérifications. En ce moment, le Programme de partenariat mondial fait l'objet d'un processus d'évaluation sommative. Ce sont nos vérificateurs internes du ministère des Affaires étrangères qui s'en occupent. Ils déterminent si le travail a bien été fait. Ils parlent aux divers partenaires de mise en œuvre et nous transmettent leur évaluation de l'efficacité et de l'utilité.

Le sénateur Day : Monsieur Michaud, vous avez entendu que nous consacrons beaucoup d'argent à nos obligations internationales. Nous sommes troisièmes au monde, dans certains cas. Comment sommes-nous ici même? Vous avez parlé de l'importance de détecter, aux points de passage obligés, les matières radiologiques qui pourraient franchir la frontière. Avons-nous le matériel, ainsi que des gens assez bien formés pour l'utiliser, ou sommes-nous en voie d'acquérir le matériel au fil du temps? Où en sommes-nous?

M. Michaud : Le matériel que nous avons aux frontières est essentiellement géré par l'ASFC. Je ne peux faire de commentaires particuliers à ce sujet, mais la GRC continue d'investir là où nous croyons qu'il faut consacrer des ressources supplémentaires. C'est une réaffectation de fonds vers des secteurs comme celui-là; nous avons beaucoup investi dans la formation de nos spécialistes judiciaires, de sorte qu'ils puissent fonctionner dans un contexte où un dispositif nucléaire ou radiologique pourrait être déclenché ou utilisé. Nous investissons dans cela.

Senator Day: Mr. Michaud, the RCMP has the first responsibility for security and CBSA provides a service to you, in effect, to let you know whether you should be involved when something is coming across the border. Surely you would have some assessment as to how much detection equipment we have now. Do we have enough or do we need more?

Mr. Michaud: Like I say, that equipment is not managed by the RCMP but by CBSA. It exercises its mandate at the points of entry, and we exercise a mandate between the points of entry. I am not in a position to answer as to whether there is enough or a need for more capacity in respect to equipment being used by CBSA.

The Chair: I have a supplementary, which I think Senator Day will find supportive. I think Canadians want to be informed about and understand that somewhere in our government is a place where all the strands on this issue of nuclear safety, both international and domestic, come together. In other words, the assistant commissioner may not be responsible for the radioactive detection facilities at the borders, but I think most Canadians would like to believe that the day-to-day operation of those detection facilities and the results therefrom and the criminal intelligence which may suggest to CBSA that they have to be particularly alert for a particular vehicle or ship or aircraft is shared with the RCMP so that you have an active and engaged file and are able to make decisions about the allocation of resources for the apprehension of people potentially guilty of a criminal offence and the protection of Canadians in that process. It gets to the old question: Are all the pieces connecting on this file? Is there an interdepartmental group? Is there a service group that supports the Cabinet Committee on National Security, for example, that integrates this information at the PCO level? I do not particularly care as a citizen or taxpayer where it happens, but I do want to know that it is happening and that the pieces do not operate in separate ways, because we all know in other circumstances, in other times, the history of a disengaged proposition that is not fully integrated.

It is not for me to suggest what Senator Day is looking for, but his questions have suggested to me that as much clarity as you both can give us on this would be of great value to the committee.

Senator Day: That is very helpful. If I thought I had that much time, I would have asked my question more thoroughly. Thank you.

Mr. Michaud: From an intelligence gathering and intelligence sharing perspective, that happens on a daily basis between the different agencies that have a role to play. Where it all comes together is at the ADM-level committee called ADM National Security Operations. That committee comes together whenever there is an incident or an event that requires that close collaboration amongst all the agencies in finding a solution to make sure that we keep Canadians safe, and usually that is at the government level where we will come together on those highly sensitive type of operations, where more than one department can contribute to resolving the issue.

Le sénateur Day : Monsieur Michaud, la GRC est le principal responsable de la sécurité, et l'ASFC vous offre un service, en réalité; celui de vous le faire savoir quand vous devez intervenir si quelque chose franchit la frontière. Vous devez pouvoir nous dire ce que nous avons comme matériel de détection en ce moment. En avons-nous assez, ou nous en faut-il plus?

M. Michaud : Comme je l'ai dit, ce n'est pas la GRC qui gère cet équipement, mais l'ASFC. Elle exerce son mandat aux points d'entrée, et nous exerçons le nôtre entre les points d'entrée. Je ne suis pas en mesure de vous dire si l'ASFC a assez d'équipement ou s'il lui en faut plus.

Le président : J'ai une question supplémentaire que le sénateur Day trouvera utile, je pense. Je crois que les Canadiens veulent savoir qu'au sein de notre gouvernement, il y a un endroit où sont réunis tous les fils de cette question de sécurité nucléaire — à l'échelle internationale et nationale. Autrement dit, le commissaire adjoint n'est peut-être pas responsable des dispositifs de détection de matières radioactives aux frontières, mais la plupart des Canadiens aimeraient croire que l'utilisation quotidienne de ces dispositifs de détection et les résultats qu'ils donnent, et les renseignements de nature criminelle qui indiquent à l'ASFC qu'elle doit particulièrement surveiller le passage de tel véhicule, ou bateau, ou avion, que tout cela est aussi porté à l'attention de la GRC de sorte que vous ayez un dossier ouvert et que vous soyiez en mesure de prendre des décisions sur l'affectation de ressources pour l'arrestation de personnes peut-être coupables d'un acte criminel et, ainsi, sur la protection des Canadiens. C'est toujours la même question : est-ce que tous les morceaux de ce dossier sont liés? Est-ce qu'il existe un groupe interministériel? Est-ce qu'il y a un groupe de service qui soutient le Comité du Cabinet chargé de la sécurité nationale, par exemple, et qui fait monter l'information jusqu'au BCP? En tant que citoyen, ou contribuable, je ne veux pas vraiment savoir où cela se passe exactement, mais je veux savoir que cela se produit et que les éléments ne fonctionnent pas tous en vase clos, car nous savons tous qu'en d'autres circonstances, en d'autres temps, une proposition qui n'est pas entièrement intégrée subit le désengagement.

Je ne vais pas vous dire ce que le sénateur Day cherche à savoir, mais sa question me dit qu'il serait précieux pour le comité que vous soyiez aussi clairs que possible à ce sujet.

Le sénateur Day : C'est très utile. Si j'avais su que j'avais autant de temps, j'aurais approfondi ma question. Merci.

M. Michaud : En ce qui concerne la collecte de renseignements et la diffusion de renseignements, cela se fait au quotidien entre les diverses agences qui jouent un rôle. C'est au comité de SMA appelé Gestion des opérations de la sécurité nationale que cela se passe. Ce comité se réunit quand il y a un incident ou un événement qui exige une collaboration étroite entre toutes les agences en vue de trouver une solution et d'assurer la sécurité des Canadiens. Habituellement, c'est à l'échelon gouvernemental que les opérations très délicates sont discutées, quand plus d'un ministère peut contribuer à la résolution du problème

Ms. Nolke: We also consult closely with our other government department partners when we set up projects. Part of our new programming framework in particular foresees a consultation process where we will have a look at our annual priority-setting and shop that around town, including to the Canadian Nuclear Safety Commission, CSIS, the RCMP, Public Safety, et cetera, to ensure that where we are planning on going is where we are needed.

Those consultations will happen looking forward, but also on an ad hoc basis, as threat assessments arise.

Senator Day: Our chairman has pointed out the importance of all of this information coming together. Where is that lodged: the Privy Council Office, the RCMP, Foreign Affairs?

Mr. Michaud: Basically, that information, that intelligence, is lodged in all the respective agencies. When we get together around that table, we bring all our information together for that discussion around what is the greater good, what is the best avenue in order to find a solution to this.

Senator Day: I was trying to understand your comment that intelligence and forensics play a critically important role. You then said that customs agents and border agents are vital in the detection, and I wanted to understand that role in relation to the RCMP. That is what I was trying to get to. Now I think you have explained it, but it just seems to be a round table that rotates various government departments and they discuss what is happening weekly.

Mr. Michaud: It is not a rotation of all the departments. It is more so departments that are there week in and week out. The same departments are sitting around that table, and if for a specific issue we need an additional department to come in, that department will be called in.

Senator Day: Where is that table located?

Mr. Michaud: It is run out of Ottawa here and chaired by both PCO and Public Safety on the national security side.

[Translation]

Senator Dallaire: Will this committee have the authority to establish priorities for acquisition of equipment to meet the security needs or can it only share intelligence with respect to the information service?

[English]

To collate it and then disseminate it within all your different departments, does it have any authority on prioritization of resources in order to meet some of these deficiencies at all?

Mme Nolke : Nous consultons aussi étroitement nos autres partenaires du gouvernement quand nous organisons des projets. Notre cadre de programmation prévoit entre autres un processus de consultation au sujet de l'établissement de nos priorités annuelles, et nous nous adressons notamment à la Commission canadienne de sûreté nucléaire, au SCRS, à la GRC, à la Sécurité publique, et cetera. Nous veillons ainsi à planifier nos projets en fonction des besoins.

Les consultations porteront sur l'avenir, mais il y aura aussi des consultations ponctuelles, au fur et à mesure que des menaces surgissent.

Le sénateur Day : Notre président a souligné qu'il est important de mettre en commun toute cette information. Où cela se passe-t-il? Au Bureau du Conseil privé, à la GRC ou aux Affaires étrangères?

Mr. Michaud : En gros, l'information se trouve dans toutes les agences en question. Quand nous nous réunissons, nous rassemblons toute l'information pour discuter de ce qu'il faut faire pour le bien de tous; de la meilleure façon de trouver une solution au problème.

Le sénateur Day : J'essayais de comprendre ce que vous disiez au sujet du rôle crucial du renseignement et de l'analyse nucléologique. Vous avez ensuite dit que les agents des services des douanes et de la protection des frontières sont essentiels en ce qui concerne la détection, et je voulais comprendre ce rôle, par rapport à la GRC. C'est à cela que je voulais en venir. Je pense maintenant que vous l'avez expliqué, mais on dirait que c'est une table ronde à laquelle, en rotation, divers ministères gouvernementaux viennent s'asseoir pour discuter de ce qui se passe chaque semaine.

Mr. Michaud : Ce n'est pas une rotation de tous les ministères. Ce sont des ministères qui y sont toutes les semaines. Les mêmes ministères se trouvent constamment à cette table, et s'il faut la contribution d'un autre ministère pour un problème en particulier, nous l'invitons.

Le sénateur Day : Où se trouve cette table?

Mr. Michaud : Elle est à Ottawa et est présidée par le BPC et la Sécurité publique, pour l'aspect de la sécurité nationale.

[Français]

Le sénateur Dallaire : Est-ce que ce comité aura l'autorité pour établir les priorités d'acquisition de matériel afin de combler les besoins de sécurité ou ne pourra-t-il qu'échanger de l'information au niveau du service des renseignements?

[Traduction]

Rassembler l'information et la diffuser à tous les ministères différents; a-t-il dans une certaine mesure le pouvoir d'établir les priorités pour l'utilisation des ressources, de sorte qu'une partie des lacunes soient comblées?

Mr. Michaud: No, it has no authority in order to meet acquisition of equipment, so that is left to the respective agencies to deal with their respective ministries if there is additional equipment that is required. However, when that table sits, it is around sharing intelligence. It is making decisions or guiding decisions around what is the best course of action to resolve a specific operational issue. It is not about acquisition of equipment or where gaps may exist and for them to take that on.

Senator Dallaire: This is the point. It is one thing to exchange information, collate it and be transparent about it. Hopefully no one is holding back because they do not want to compromise their sources.

Let us say they are all putting all their cards on the table. If you do that in an intelligence brief, you are also throwing in what friendly forces have. It is not just what the enemy has in front of you; you also throw on the table what friendly forces have. That means every department is supposed to say, "We have such and such a capability, but it is deficient; it is broken or we do not have it or there is such and such a gap in our ability to meet whatever new threat." That is also significant intelligence to guide the departments but more importantly to guide the PCO and the chair in influencing the departments with regard to priorities. Do you guys exchange that?

Mr. Michaud: Yes, we do, because in the course of finding a solution, gaps are identified. If DND says they have a certain capability but are missing something else, going back to fill that void, the respective agencies need to go back to their own departments in order to fill that void. However, by raising it at that table, it does raise the concerns with the PCO for that support eventually when it comes back up the cabinet chain.

Senator Dallaire: There is a permanent secretariat, right, on this committee?

Mr. Michaud: Yes.

Ms. Nolke: We do not just share these kinds of assessments internally or domestically. We also exchange information on threats on emerging risks with other partners, both bilaterally and in some multilateral forum. The global partnership, for example, has a working group that meets between four and five times a year. The members of the partnership exchange information as to where the gaps are, as well as the capabilities, who can plug the gap. We might get together, for example, with the Australians on some activity in Indonesia, or we might get together with the Americans on an activity in Latin America. We try to match up needs and capabilities in order to solve those issues. Those kinds of exchanges do happen.

With regard to ADM NS Ops, if a domestic gap is identified and if it is something that might fall under the aegis of the global partnership that might fall within our mandate, we might be able to step in there as well.

Senator Frum: Assistant Commissioner, you told us about the Yadegari case, an Iranian-Canadian who was trying to get a pressure transducer, which is necessary for the creation of a

M. Michaud : Non, il n'a pas de pouvoir concernant l'acquisition de matériel; chaque agence s'occupe du matériel supplémentaire qu'il lui faut. Cependant, quand le comité se réunit, c'est pour communiquer de l'information. C'est pour prendre des décisions, ou orienter des décisions, concernant ce qu'il vaut mieux faire pour résoudre un problème opérationnel particulier. Il n'est pas question d'acquisition de matériel. Le comité ne s'occupe pas de voir où sont les lacunes et de les combler.

Le sénateur Dallaire : C'est bien la question. C'est une chose de se communiquer de l'information, de la rassembler et d'être transparent. J'espère que personne ne cache rien pour ne pas compromettre ses sources.

Disons que tous les participants ouvrent leur jeu. Si vous le faites à l'occasion d'un breffage sur le renseignement, vous incluez aussi ce que les forces amies ont. Il n'y a pas que ce que l'ennemi vous présente; il y a aussi ce que les forces amies possèdent. Cela signifie que chaque ministère est censé dire qu'il a telle ou telle capacité, que sa capacité est insuffisante, ou déficiente, ou absente, ou encore qu'il n'a pas tout ce qu'il faut pour faire face à une nouvelle menace, quelle qu'elle soit. C'est de l'information importante qui guide les ministères, mais surtout, le BPC et le président, quand il s'agit d'influer sur les priorités des ministères. Est-ce que vous vous communiquez ce genre d'information?

M. Michaud : Oui, nous le faisons, car quand nous cherchons une solution, nous cernons les lacunes. Si le MDN dit qu'il a une certaine capacité, mais qu'il manque autre chose, les agences en question doivent trouver le moyen de combler ces lacunes. Et quand les lacunes sont signalées, le BPC est mis au courant du soutien requis qui remontera la filière du Cabinet.

Le sénateur Dallaire : Ce comité est doté d'un secrétariat permanent, n'est-ce pas?

M. Michaud : Oui.

Mme Nolke : Nous ne nous limitons pas à communiquer ce genre d'évaluations à l'interne, ou à l'échelle nationale. Nous avons aussi des échanges d'information sur les risques émergents avec d'autres partenaires dans le cadre de tribunes bilatérales et multilatérales. Par exemple, le partenariat mondial comporte un groupe de travail qui se réunit quatre ou cinq fois par année. Les partenaires se communiquent de l'information sur les lacunes, ainsi que sur les capacités qui peuvent combler les lacunes. Par exemple, nous pouvons nous organiser avec les Australiens pour une activité en Indonésie, ou avec les Américains pour une activité en Amérique latine. Nous essayons de conjuguer les besoins et les capacités pour résoudre les problèmes. Il y a ce genre d'échanges.

Pour ce qui est des Opérations de sécurité nationale des SMA, si une lacune est relevée ici et qu'il s'agit de quelque chose qui relève de l'égide du partenariat mondial et de notre mandat, il est possible que nous intervenions.

Le sénateur Frum : Commissaire adjoint, vous nous avez parlé du cas de Yadegari, le citoyen irano-canadien qui essayait de se procurer le transducteur de pression nécessaire à la création d'un

nuclear device, and he was prosecuted under the Canada Customs Act. Would Bill S-9 come into play in that case at all? In terms of a dangerous device that disperses radioactive material, would he have been covered by Bill S-9 in that case?

Mr. Michaud: I am not sure whether that piece of equipment would fall under the definition of the word “device,” because it is one piece of equipment that was seized. If it would, then Bill S-9 would be helpful in respect to that; it would have come into play.

Senator Frum: It is also intent as well, I suppose.

Mr. Michaud: Yes.

The Chair: Before I go to Senator Dallaire for round 2, I wanted to get your precise advice on the issue of delegated authority. If an RCMP officer is on the beat doing his job in one of the provinces where the RCMP is the de facto provincial police, there are rules of engagement. They are his or her realm of responsibility; decisions he or she can make are clearly spelled out, procedurally.

Part of the post factum analysis of the Fukushima nuclear plant difficulties was — and the Japanese themselves have been very forthcoming on this, to their credit — too many levels; too many levels between the people on the ground seeing what was actually happening in terms of the risk issues, and then getting the approvals all the way up and all the way back down before something could actually start.

Let us assume that there is a specific, proximate circumstance such as a threat on a container ship coming toward Canada or a threat on an aircraft. Let us also assume that criminal and international intelligence is providing information in a timely way. Are you comfortable with the level of authority you need to get support so that your agents — whether they are CBSA agents, local Peel Regional Police at the airport in Toronto, or whomever it might be — can actually be deployed quickly enough to make a difference in terms of preventing bad things from happening? We understand the process of gathering evidence leading to the laying of charges and due process, and we understand the benefits of that, but I think Canadians would be interested in what we have done to shorten the approval cycle within the operating laws of this country so that there can be a rapid deployment when necessary, when circumstances, on occasion, may require. Could I ask either of you to share a perspective on that with the committee?

Mr. Michaud: From a domestic perspective — and I will speak about law enforcement — we feel we are always working at this to ensure we close that gap as much as we can. As an example, from a law enforcement perspective, when we require the assistance of the military because it is beyond the capacity of law enforcement to be able to deploy certain resources or capacity, we already have in place protocols, with letters that are already drafted, such that, in a very timely fashion, we can get those authorities signed by the right people, at the right level, to deploy the resources that are required. However, it is a constant evolution for us. Case after

dispositif nucléaire et qui a été poursuivi en vertu de la Loi sur les douanes. Est-ce que le projet de loi S-9 entrerait en jeu en pareil cas? Les dispositions du projet de loi S-9 couvrent-elles les dispositifs dangereux qui peuvent servir à disperser des matières radioactives?

M. Michaud : Je ne sais pas vraiment si ce dispositif relèverait de la définition du mot « engin », car c'est une pièce qui a été saisie. Si c'était le cas, les dispositions du projet de loi S-9 seraient utiles sur ce plan; elles entreraient en jeu.

Le sénateur Frum : C'est aussi une question d'intention, j'imagine.

Mr. Michaud : Oui.

Le président : Avant de laisser la parole au sénateur Dallaire pour le deuxième tour, j'aimerais obtenir des conseils précis de votre part au sujet du pouvoir délégué. Si un agent de la GRC fait sa ronde dans une des provinces où la GRC assume le rôle de police provinciale, il y a des règles d'engagement. C'est son champ de compétence; les décisions qu'il peut prendre sont énoncées clairement, dans la procédure.

L'analyse après coup des problèmes liés à la centrale nucléaire de Fukushima a révélé qu'il y avait trop de niveaux hiérarchiques — les Japonais ont eux-mêmes été très honnêtes à ce sujet, et c'est tout à leur honneur. Il y avait trop de niveaux hiérarchiques entre les gens sur place qui voyaient les risques, et les gens qui devaient donner leur approbation à la prise de quelque mesure que ce soit.

Supposons un cas précis et proche, comme une menace relative à un navire porte-conteneurs se dirigeant vers le Canada, ou à un avion. Supposons aussi que les renseignements d'ordre criminel et les renseignements internationaux fournissent de l'information au moment opportun. Trouvez-vous que vous avez un pouvoir suffisant pour obtenir du soutien de sorte que vos agents — que ce soient ceux de l'ASFC, ceux du service régional de police de Peel, à l'aéroport de Toronto, ou d'autres agents — puissent être déployés assez rapidement pour obtenir des résultats et prévenir les incidents fâcheux? Nous comprenons le processus d'enquête qui mène au dépôt d'accusations et le cours normal de la loi, et nous en comprenons les bienfaits, mais je pense que les Canadiens aimeraient savoir ce que nous avons fait pour réduire le cycle d'approbation en application des lois du pays, de sorte qu'il soit possible de déployer les agents rapidement quand c'est nécessaire, selon les circonstances. L'un de vous peut-il nous donner son point de vue là-dessus?

Mr. Michaud : D'un point de vue national — et je parle d'application de la loi —, nous estimons que nous travaillons toujours à cela pour combler l'écart le mieux possible. En guise d'exemple, en ce qui concerne les forces de l'ordre, quand nous avons besoin de l'aide des militaires parce que la situation dépasse les capacités de déploiement des ressources, nous avons déjà des protocoles, des lettres déjà rédigées. Ainsi, très rapidement, nous pouvons obtenir l'approbation des bonnes personnes, aux bons niveaux, pour le déploiement des ressources nécessaires. Cependant, c'est pour nous une évolution constante. À chaque

case, we always review what could have gone better, and from there we build those processes to ensure that the next time it happens it is more efficient.

The Chair: Are there training exercises by which these particular protocols can be tried and sorted out so that people can see what works well and what can be changed and improved? I know the military does that a lot, but in this integrated approach, do you have the capacity to do that kind of simulation for the purpose of training the men and women under your command and those who work in the other agencies?

Mr. Michaud: I would say that is probably a gap that we have. From a training perspective, we do have tabletop exercises. We do have some training exercises. However, is there enough? I would say no because, really, it is training that makes you better. We train a lot based on response to real events, and we learn from those events. However, specific training on specific protocols and whatnot, from my perspective, they are probably not conducted on a regular enough basis to be helpful.

The Chair: Before I go to Senator Dallaire, Ms. Nolke, did you want to add to that?

Ms. Nolke: Yes, as a matter of fact, on both points: first, the delegated authority; and second, the training exercises.

On the delegated authority, in order for us to initiate a particular project — i.e., make a particular payment for a new initiative — we need to seek initiation approval from the minister, which can, of course, be given very quickly. I myself have delegated signing authority for up to \$5 million, which gives considerable flexibility; my assistant deputy minister can go up to \$8 million; and then anything up to \$10 million, the minister personally would sign off. Again, those things can be done fairly quickly.

The Chair: If I could just reverse train on this. You earlier testified that you had officials who are now in Russia, looking at a specific project with respect to whether certain thresholds had been met. If they were to report to you, when you got back to your office and you found a secure email on the secure system telling you that they are deeply concerned about things that have not happened, what would your range of action be at that moment?

Ms. Nolke: My first step would be not to authorize the next payment on this particular milestone. In fact, we have in the past pulled out of a project altogether when we found that the host government was becoming, as we say, an unreliable partner. We do not believe in spending Canadian money in the wrong places.

Non-payment is always an issue, pulling out. We have contribution agreements that specify, in great detail, the consequences of not meeting certain milestones, so there can be no expectations of further payments if the milestones have not been met. We would then, of course, try to work with the implementing partner to ensure that the work does progress.

fois, nous passons en revue la situation pour voir ce qui aurait pu mieux aller, puis nous travaillons aux processus qui garantiront qu'à la prochaine occasion, nous serons plus efficaces.

Le président : Est-ce qu'il y a des entraînements pour l'essai de ces protocoles, de sorte que les gens puissent voir ce qui fonctionne et ce qui peut être modifié et amélioré? Je sais que les militaires le font beaucoup, mais dans cette approche intégrée, avez-vous la capacité de faire ce genre de simulation pour l'entraînement des hommes et des femmes qui relèvent de votre commandement, ainsi que pour ceux qui travaillent dans les autres agences?

Mr. Michaud : Je dirais que c'est probablement une de nos lacunes. Sur le plan de l'entraînement, nous avons des simulations d'exercice sur maquette. Nous avons des exercices, mais sont-ils suffisants? Je dirais que non, parce qu'en réalité, c'est par l'entraînement qu'on s'améliore. L'entraînement est dans une grande mesure fondé sur la réaction à des événements réels, et nous tirons des leçons de ces événements. Cependant, l'entraînement particulièrement lié à des protocoles donnés n'est probablement pas, je crois, assez régulier pour être utile.

Le président : Avant de laisser la parole au sénateur Dallaire, Madame Nolke, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Nolke : En fait, oui, pour les deux aspects : premièrement, le pouvoir délégué et, deuxièmement, les entraînements.

En ce qui concerne le pouvoir délégué, pour que nous puissions lancer un projet — c'est-à-dire verser un montant pour une nouvelle initiative —, nous devons obtenir l'approbation initiale du ministre, lequel peut nous la donner très rapidement, bien entendu. J'ai, moi-même, un pouvoir de signature de l'ordre de 5 millions de dollars, ce qui me donne pas mal de latitude. Mon sous-ministre adjoint a un pouvoir de l'ordre de 8 millions, puis tout ce qui ne dépasse pas 10 millions est approuvé personnellement par le ministre. Encore une fois, tout cela peut se faire assez rapidement.

Le président : Revenons un peu en arrière. Vous avez dit précédemment que vous avez en ce moment des fonctionnaires en Russie qui examinent un projet particulier, et que certains seuils ont été atteints. Si, à votre retour au bureau, vous aviez un courriel sur votre système sécurisé vous disant qu'ils sont très préoccupés par ce qui ne s'est pas fait, quelle latitude auriez-vous alors?

Mme Nolke : Je commencerais par ne pas autoriser le paiement suivant pour ce jalon particulier. En réalité, il nous est arrivé dans le passé de nous retirer d'un projet après avoir constaté que le gouvernement hôte devenait ce que nous appelons un partenaire peu fiable. Nous estimons qu'il ne faut pas dépenser les fonds canadiens aux mauvais endroits.

Ne pas payer et se retirer, c'est toujours problématique. Nous avons des ententes de contribution qui précisent, de façon très détaillée, les conséquences du non-respect de certains jalons. On ne peut donc s'attendre à d'autres paiements si les jalons ne sont pas respectés. Nous chercherions alors bien entendu à travailler avec le partenaire de mise en œuvre pour veiller à ce que le travail

Usually in cases like this we would have already spent a considerable amount of money and there would be an interest in ensuring that the work is completed. We would try to find possible solutions, but holdback of further payments is the immediate first step.

On the training side, Canada recently hosted a workshop, a tabletop exercise, under the aegis of the Global Initiative to Combat Nuclear Terrorism, GICNT, in Toronto, which was essentially practising as a tabletop exercise the response of the various government agencies, on all three levels of government in Canada, to a nuclear incident or, rather, a radiological incident — a terrorist exploding a dirty bomb in downtown Toronto. The workshop was held with the participation of 14 states, all members of GNCIT. That exercise was very useful in pointing out where the dots need to be connected in real time, in the case of an incident.

We also participate actively in interdiction exercises of the Proliferation Security Initiative, and I understand that to date we have participated in 49 such exercises. Again, exercises are happening at the international level as well as domestically.

Senator Dallaire: I do not want to go into the detail of who was on this command post exercise. All the departments so involved were engaged. I will take that for granted.

One of the briefing notes I have is about the IAEA regulations and standards on the physical security of nuclear facilities. Under that, the Washington-based Nuclear Threat Initiative, NTI, does an assessment. Thirty-two countries are assessed, 32 nuclear-capable nations. We come out tenth. In one area, we are twentieth. It says “international legal commitments, voluntary commitments, nuclear security and materials transparency.”

What does Bill S-9 do to this? Will we get a better mark, and what do we need in order to be more effective than tenth?

Ms. Nolke: I believe that would count, because one of the things the NTI noted is we had not ratified the amendment to the Convention on the Physical Protection of Nuclear Material or the ICSANT treaty. Yes, we would hopefully climb the rank ladder the next time.

Senator Dallaire: How come we are tenth and not fifth? We are not a backwater.

Ms. Nolke: We are not, but that is a question you also might wish to ask the people doing the assessment. The NTI is an NGO. The criteria they applied may not have been the kinds of things we would be looking at. As I understand, the top states are very close together. I do not know the details of the ranking system, but being tenth is really not a bad place to be.

progresse. Habituellement, en pareils cas, nous aurions déjà consacré un montant d'argent considérable et nous voudrions veiller à ce que le travail soit accompli. Nous essaierions de trouver des solutions, mais la première étape serait de retenir tout paiement.

En ce qui concerne l'entraînement, le Canada a récemment été l'hôte d'un atelier, d'une simulation d'exercice sur maquette, sous l'égide de l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme, à Toronto. C'était une simulation d'exercice sur maquette de la réaction des diverses agences gouvernementales de tous les paliers au Canada à un incident nucléaire ou, plutôt, à un incident radiologique — un terroriste faisait exploser une bombe sale au centre-ville de Toronto. L'atelier a eu lieu avec la participation de 14 États, tous des membres de l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme. Cet exercice a été très utile pour ce qui est de préciser les points qu'il faut relier en temps réel en cas d'incident.

Nous participons aussi activement à des exercices d'interception dans le cadre de l'Initiative de sécurité contre la prolifération. À ma connaissance, à ce jour, nous avons participé à 49 exercices de ce genre. Encore là, les exercices peuvent être de portée internationale ou nationale.

Le sénateur Dallaire : Je ne veux pas entrer dans les détails des participants à cet exercice de poste de commandement. Je vais tenir pour acquis que tous les ministères intéressés y ont participé.

L'une des notes documentaires que j'ai entre les mains porte sur les règles et les normes de l'AIEA sur la protection matérielle des installations nucléaires. La Nuclear Threat Initiative, la NTI, basée à Washington, fait une évaluation en application de cela. Elle évalue 32 pays — 32 pays à capacité nucléaire. Nous arrivons au dixième rang. Pour un aspect particulier, le Canada est vingtième. C'est l'aspect des engagements juridiques internationaux, des engagements volontaires et de la transparence relative à la sécurité nucléaire et aux matières nucléaires.

Qu'est-ce que le projet de loi S-9 fait pour cela? Obtiendrons-nous une meilleure note? Qu'est-ce que nous devons faire pour que le Canada améliore son rang et ne demeure pas dixième?

Mme Nolke : Je crois que cela compterait, car entre autres choses, la NTI a signalé que nous n'avions pas ratifié l'amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires ou la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire. Oui, il est à espérer que nous aurons un meilleur résultat la prochaine fois.

Le sénateur Dallaire : Pourquoi sommes-nous au dixième rang, et non au cinquième? Nous ne sommes pas un pays médiocre.

Mme Nolke : Non, mais vous pourriez poser la question aux gens qui réalisent l'évaluation. La NTI est une ONG. Leurs critères ne correspondent pas nécessairement à ce que nous recherchons. D'après ce que je comprends, les écarts sont très faibles entre les États qui ont les meilleurs résultats. Je ne connais pas les détails de la méthode de classement, mais le dixième rang n'est pas mauvais.

Senator Dallaire: I am looking at the validation of what we are doing. The government can say we are doing a great job, we can get an assessment here, we are putting a bunch of money in, but you always try to find out how that independent third party is validating what you are actually doing. It is coming from various areas. The UN can do it and of course NGOs can do it.

I have not seen that sort of assessment format that we use to say that we are actually number three or four in whatever ultimate standards are established. Are there a couple of other places where we can find that?

Ms. Nolke: Yes. For example, one of the elements of the current summative evaluation process audit that is being done on the Global Partnership Program as we speak includes auditors speaking to our partners — the U.S., the U.K., as well as the Russians — to find out how they view the program. Those findings will be part of the report.

There were previous reports done, and I believe they are available on the Global Partnership Program website. I can certainly look into that and make those available to you. They would be public documents.

Senator Dallaire: Please do, if you do not mind. It is part of our assessment of how we are doing with the protection of nuclear devices or nuclear capabilities. If we, with Bill S-9, have just scratched the surface, maybe we want something more substantive coming down the pipe sooner in order to achieve that. We do not have a clue, sitting here, about the overall scenario that you could be describing to us.

Chair, if that is feasible, that would be very helpful for us to look into the future.

The Chair: That would be helpful if you could share the information with us or give us access to the sources. Then, as we work to build our own terms of reference for future activities, that could be of great value.

Ms. Nolke: We will undertake to do that.

The Chair: Are there any other questions for our guests?

There being none, please allow me to express, on behalf of the committee and of all Canadians, our appreciation for the very important work that you do in this difficult and technologically complex but very important area. We are hopeful that the legislation that we are now considering will make your jobs easier, not harder, and give you more tools with which to pursue the public interest and protect Canadians.

I would like to welcome honourable senators, members of the public who are with us in the room and viewers across the country who may be up early in the morning so that they can watch this committee when it is broadcast. We resume consideration of Bill S-9, An Act to amend the Criminal Code. We have completed our public hearings on this bill and are now at the stage where we will soon begin to go through the bill clause by clause.

Le sénateur Dallaire : Je regarde la validation de ce que nous faisons. Le gouvernement peut dire que nous faisons de l'excellent travail — nous pouvons avoir une évaluation ici — avec tout l'argent que nous y mettons, mais on veut toujours savoir comment les tiers indépendants valident ce que vous faites. Cela vient de divers endroits. L'ONU peut le faire, de même que les ONG, bien sûr.

Je n'ai pas vu le genre d'évaluation que nous utiliserions ici pour dire que le Canada arrive troisième, ou quatrième, en fonction de normes établies. Est-ce qu'on peut trouver cela en quelques autres endroits?

Mme Nolke : Oui. Par exemple, entre autres éléments de la vérification du processus d'évaluation sommative dont fait l'objet le Programme de partenariat international en ce moment même, des vérificateurs parlent à nos partenaires — les États-Unis, le Royaume-Uni et la Russie — pour savoir comment ils perçoivent le programme. Ces constatations feront partie du rapport.

Il y a eu d'autres rapports, précédemment, et je crois qu'on peut les trouver sur le site du Programme de partenariat international. Je peux aller voir et vous transmettre l'information. Il s'agirait de documents publics.

Le sénateur Dallaire : Oui, s'il vous plaît, si ça ne vous dérange pas. Cela fait partie de l'évaluation que nous faisons de la façon dont nous protégeons les dispositifs ou les installations nucléaires. Si, avec le projet de loi S-9, nous ne faisons que gratter la surface, nous voudrons peut-être que des mesures plus significatives soient proposées plus rapidement pour y arriver. Nous, ici, n'avons aucune idée du scénario global que vous pourriez nous décrire.

Monsieur le président, si c'est possible, il serait très utile que nous regardions vers l'avenir.

Le président : Il serait utile que vous nous transmettiez l'information ou que vous nous donniez accès aux sources. Cela pourrait être très utile quand nous travaillerons à notre mandat pour l'avenir.

Mme Nolke : Nous le ferons avec plaisir.

Le président : Y a-t-il d'autres questions pour nos invités?

Comme il ne semble pas que ce soit le cas, permettez-moi de vous exprimer, au nom du comité et de la population canadienne, nos remerciements pour le travail crucial que vous accomplissez dans ce domaine difficile et technologiquement complexe, mais également très important. Nous espérons que le projet de loi que nous examinons actuellement vous facilitera la tâche au lieu de vous la compliquer, et vous donnera davantage d'outils pour favoriser l'intérêt public et protéger les Canadiens.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux honorables sénateurs, aux membres du public ici présents et à ceux qui, aux quatre coins du pays, se sont levés tôt pour regarder notre séance au moment de sa diffusion. Nous reprenons l'examen du projet de loi S-9, Loi modifiant le Code criminel. Nous avons terminé nos audiences publiques à ce sujet et nous nous apprêtons à commencer l'examen article par article du projet de loi.

Before I do that, I would like to remind senators of a number of points of which many are already aware.

We are all eager to ensure that we do the best we possibly can so that, when the Senate takes up this bill at the next stage, it has before it the best possible product. If, at any point, any colleague around the table is not clear about where we are in the process, please feel free to ask for clarification. I consider it my duty, as chair, to ensure we do your utmost together to ensure that we have, at all times, the same understanding of where we are in the process.

I will also do my best to ensure that senators wishing to speak have the opportunity to do so. For this, however, I will depend on your cooperation, and I ask all of you to think of other senators and to ensure that we have sufficient time to accommodate all colleagues who may have concerns or suggestions to make.

I also remind colleagues that if there is ever any uncertainty of the result of a voice vote or a show of hands, should we get to that, the cleanest route is to request a roll call vote, which provides clear results. The clerk should do that if it becomes necessary.

I will pause and ask if there are any questions from colleagues at this point in the process.

If not, I would like to welcome Greg Koster and Catherine Kane from the Department of Justice. They are here to assist us, once again, with any technical or other concerns that we might have relative to the provisions in this legislation. We appreciate their presence and look forward to their technical assistance, as always.

We are now going to move to clause-by-clause consideration. When we get to a clause where senators wish to make an amendment, they will so notify and we will proceed on that basis.

Is it agreed that the committee now proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-9, An Act to amend the Criminal Code?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 3 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 4 carry?

Hon. Senators: Agreed.

Avant de commencer, toutefois, j'aimerais rappeler aux sénateurs un certain nombre de points, que plusieurs connaissent déjà.

Nous avons tous à cœur d'accomplir le meilleur travail possible pour que le Sénat dispose du document optimal quand il entamera la prochaine étape. Si, à quelque moment que ce soit, l'un d'entre vous ne comprend pas bien où on en est dans le processus, qu'il n'hésite pas à demander des éclaircissements. Je considère qu'il est de mon devoir de président de veiller à ce que nous fassions collectivement de notre mieux pour que nous comprenions tous, en tout temps, où nous en sommes dans le processus.

Je ferai également de mon mieux pour que les sénateurs qui souhaitent intervenir puissent le faire. J'aurai pour cela besoin de votre collaboration. Je vous demanderai donc à tous de penser aux autres sénateurs pour que nous ayons le temps de laisser la parole aux collègues qui pourraient avoir des questions ou des suggestions à formuler.

Je rappelle également à mes collègues que si jamais nous devions tenir un vote oral ou à main levée et que le résultat est incertain, la façon la plus claire de régler la question consiste à procéder à un vote par appel nominal, qui donne des résultats clairs. La greffière se chargera de le faire au besoin.

Je m'arrêterai un instant pour voir si vous avez des questions à cette étape du processus.

Si vous n'en avez pas, j'aimerais accueillir Greg Koster et Catherine Kane, du ministère de la Justice. Ils sont ici pour nous aider, une fois de plus, au sujet des aspects techniques ou d'autres questions que nous pourrions avoir concernant le présent projet de loi. Nous les remercions d'assister à la séance et nous sommes, comme toujours, impatients d'entendre leurs conseils techniques.

Nous allons maintenant procéder à l'examen article par article. Quand nous aborderons une disposition à laquelle les sénateurs voudraient apporter un amendement, nous leur demanderions de nous le faire savoir, et nous procéderons ainsi.

Plaît-il au comité de procéder maintenant à l'examen article par article du projet de loi S-9, Loi modifiant le Code criminel?

Des voix : D'accord.

Le président : L'étude du titre est-elle réservée?

Des voix : Oui.

Le président : L'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé, est-elle réservée?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 2 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 3 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 4 est-il adopté?

Des voix : Oui.

The Chair: With respect to clause 5, is there an amendment for consideration? I am informed by the clerk that Senator Dallaire will go first.

Senator Dallaire: We went through a significant amount of questioning and debate with regard to the addition of the term “making.” I refer you to page 4, line 7. The line starts with “damage to property or the environment, possesses, uses, transfers,” and so on.

From the American information we have received and from our witnesses, it came as a reality check as to the nature of what the people are trying to do with these nuclear instruments, be they devices or other material. Ultimately, it is to create something that will go “boom” and that will be used.

It is not just by owning it. It is not like a piece of art, which you own, hide and are very happy about. This stuff is taken because a subversive element wants to use it. *Ergo*, the launching of all these qualifiers should start by the fundamental premise that some of these people want to make something with it. Therefore, I move:

That Bill S-9 be amended in clause 5, on page 4, by replacing line 7 with the following:

“damage to property or the environment, makes a device or pos-”.

The Chair: Could I ask you to read that as well in French for our colleagues?

[*Translation*]

Senator Dallaire: On line 10 in the French, we would replace: “considérable à des biens ou à l’environnement,” with: “considérables à des biens ou à l’environnement, fabrique un engin ou”. So, we are basically adding a comma and “fabrique un engin”.

[*English*]

The Chair: The amendment is moved by Senator Dallaire, seconded by Senator Joyal. It is now on the table. Are there comments or questions?

I have been informed that the Department of Justice has taken a look at the provision and is comfortable with it. It does not in any way do anything other than strengthen the bill. We appreciate that advice and counsel.

Do senators have questions of the proposers or the officials to ensure that we have clarity on the intent and impact? Do not feel the need to do so if you are comfortable; otherwise, this is the opportunity.

Senator Joyal: I do not want to arm-twist any representative of the Department of Justice, but we would appreciate their comments.

Le président : En ce qui concerne l'article 5, y a-t-il un amendement à examiner? La greffière m'indique que le sénateur Dallaire interviendra en premier.

Le sénateur Dallaire : L'ajout du terme « fabrique » a fait l'objet de bien des questions et de longs débats. Je fais ici référence à la ligne 10 de la page 4, qui commence par « dommages considérables à des biens ou à l'environnement, possède, utilise, transfère... », et cetera.

L'information que nous avons reçue des Américains et les propos de nos témoins ont permis de mettre les pendules à l'heure sur ce que les gens comptent faire avec les instruments nucléaires, que ce soit des engins ou une matière quelconque. Ces gens veulent, au final, créer quelque chose qui est destiné à exploser et à être utilisé.

Ils ne veulent pas seulement posséder l'élément nucléaire. Ce n'est pas une œuvre d'art qu'on a le bonheur de posséder et de tenir cachée, mais de quelque chose qu'un élément subversif veut utiliser. Ainsi, tous nos débats devraient partir du principe fondamental que certains veulent faire quelque chose avec l'arme nucléaire. Je propose donc :

Que le projet de loi S-9 soit modifié, à l'article 5, à la page 4, par substitution, à la ligne 10, de ce qui suit :

« considérables à des biens ou à l'environnement, fabrique un engin ou ».

Le président : Auriez-vous l'obligeance de relire l'amendement pour vos collègues?

[*Français*]

Le sénateur Dallaire : En français, c'est à la ligne 10, on remplacerait : « considérable à des biens ou à l'environnement, » par : « considérables à des biens ou à l'environnement, fabrique un engin ou ». Donc essentiellement, on ajoute une virgule et « fabrique un engin ».

[*Traduction*]

Le président : L'amendement est proposé par le sénateur Dallaire et appuyé par le sénateur Joyal. Il peut maintenant faire l'objet d'un débat. Y a-t-il des commentaires ou des questions?

On m'a indiqué que le ministère de la Justice a étudié la disposition et l'a jugée acceptable, puisqu'elle ne fait que renforcer le projet de loi. Nous remercions le ministère de ses bons conseils.

Les sénateurs souhaitent-ils poser des questions aux auteurs de la motion ou aux fonctionnaires pour que nous en saisissions bien l'intention et les répercussions? Ne vous sentez pas obligés de le faire si tout va bien; sinon, c'est le moment d'intervenir.

Le sénateur Joyal : Je ne veux pas forcer la main des représentants du ministère de la Justice, mais nous aimerais connaître leur point de vue.

Greg Koster, Counsel, Criminal Law Policy Section, Department of Justice Canada: Paragraph 1(a) of Article 2 of the ICSANT treaty includes the concept. The phrase is “makes . . . a device . . . with the intent to cause death or serious bodily injury . . . substantial damage to property or the environment.” I would note that the U.S. bill before their Congress as well as the U.K. law and the Australian law contain the words “make a device”; so it would be consistent with the foreign legislation.

A number of offences in the Criminal Code contain the notion of “makes something,” for example, making child pornography and making explosives. It is not a foreign concept to criminal law.

The Chair: Senator Joyal, do you want to add anything?

Senator Joyal: I will make the points I made earlier. The convention that Bill S-9 seeks to implement contains specifically the words “makes a device,” so we are exactly along the line of the text of the convention. We are paralleling the wording of the convention at Article 2, paragraph 1(a), as mentioned.

It is appropriate to have that amendment to the bill.

Senator Day: I keep reading it to try to determine whether the word “or” should appear in this amendment. It reads “makes a device or.” There is no “or” where we are putting this in. It is “the environment, possesses,” et cetera. Now, we are putting an “or” in here. How does that change the English, if any?

Senator Dallaire: We included it because further down we saw “alters or disposes of nuclear material.” It is one thing to make it and one thing to possess it; so the “or” went in. I am not a linguist.

The Chair: It would read: “. . . property or the environment or possesses, uses, transfers, exports, imports, alters a device, disposes of nuclear material, radioactive material or a device or commits an act . . . ”.

Senator Joyal: The “or” is already in the text. For instance, it is used at lines 8 and 10. It is already in there.

Senator Day: However, there is not an “or” after “environment” in the text as it appears. In effect, we are putting one after environment.

Senator Joyal: No, not after “environment.”

Senator Day: I understand, but it says “property or environment,” and then “possesses, uses,” et cetera.

The Chair: Correct.

Senator Day: Now we are putting in “property or environment, makes a device or.”

Greg Koster, avocat, Section de la politique en matière de droit pénal, ministère de la Justice : Ce concept figure à l’alinéa 1a) de l’article 2 de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, qui parle de toute personne qui « fabrique... un engin... dans l’intention d’entraîner la mort d’une personne ou de lui causer des dommages corporels graves ou... de causer des dégâts substantiels à des biens ou à l’environnement. » Sachez en outre que le projet de loi que le Congrès américain examine actuellement et les lois du Royaume-Uni et de l’Australie font également référence à la fabrication d’engin. Le projet de loi cadrerait donc avec les lois étrangères.

Un certain nombre d’infractions prévues dans le Code criminel font intervenir le concept de « fabriquer quelque chose », en ce qui concerne notamment la pornographie infantile et les explosifs. Ce n’est donc pas un concept nouveau dans le droit pénal.

Le président : Sénateur Joyal, voulez-vous ajouter quelque chose?

Le sénateur Joyal : Je répéterai simplement les propos que j’ai tenus plus tôt. La convention que le projet de loi S-9 vise à mettre en œuvre contient explicitement les mots « fabrique un engin ». Nous allons donc exactement dans le même sens que la convention. Nous reprenons la formulation de l’alinéa 1a) de l’article 2, comme on nous l’a indiqué.

Il convient donc d’apporter cet amendement au projet de loi.

Le sénateur Day : Je continue de lire l’amendement pour déterminer s’il devrait comprendre le mot « ou ». L’amendement indique « fabrique un engin ou ». Or, il n’y a pas de « ou » là où nous faisons cet ajout. Le libellé indique « l’environnement, possède », et cetera. Maintenant, nous ajoutons un « ou » à cet endroit. Quel changement cela apporte-t-il au texte, si changement il y a?

Le sénateur Dallaire : Nous l’avons inclus parce que plus bas, on peut lire « modifie ou jette toute matière nucléaire ». La fabrication et la possession constituent deux actes distincts. Nous avons donc indiqué « ou ». Je ne suis toutefois pas linguiste.

Le président : Le libellé se lirait comme suit : « ...biens ou à l’environnement, ou possède, utilise, transfère, exposte, importe, modifie un engin, jette toute matière nucléaire ou radioactive ou tout engin ou commet un acte... ».

Le sénateur Joyal : Le « ou » figure déjà dans le texte, aux lignes 11 et 13, par exemple. Il est déjà là.

Le sénateur Day : Il n’y en a cependant pas après « environnement » dans le texte actuel. Nous en ajoutons donc un.

Le sénateur Joyal : Non, pas après « environnement »

Le sénateur Day : Je comprends, mais le texte indique « biens ou à l’environnement », puis « possède, utilise », et cetera.

Le président : En effet.

Le sénateur Day : Nous indiquons maintenant « biens ou à l’environnement, possède un engin ou ».

Senator Joyal: “Possesses, uses.” It does not change the environment.

The Chair: It has the effect of separating each one of those activities as a separate indictable offence. That is the net benefit to those who might be prosecuting or investigating such an allegation. You do not have to have the cumulative acts, but by separating where this amendment separates, you allow different bases for prosecution and investigation, each one standing on its own relative to the general intent and purpose of the paragraph.

Senator Day: I could use that argument to say the “or” should have been there previously in the draft; and it was not.

The Chair: I am respecting the liberal wording of where the “or” should go.

Senator Day: How can I argue with that?

The Chair: That is why I made that case.

Senator Day: I am not convinced of your argument, but if everyone else is happy with this, I will not argue this point further.

Catherine Kane, Director General and Senior General Counsel, Criminal Law Policy Section, Department of Justice Canada: I would add that the drafters at the Legislative Services Division of the Department of Justice have looked at it. They are in agreement that it conveys the intention of the senator and that it is properly positioned because it singles out “makes the device.” You could not have “make” anything else in that list. For example, you cannot make nuclear material but you can make a device. “Makes a device” stands on its own; “or possesses, alters” and so on. It has a good flow and is a logical and good amendment.

Senator Joyal: It maintains the rationale of the structure of the section. That is the main argument.

The Chair: With your indulgence and permission, I would like to deal with clause 5 as amended by Senator Dallaire. We will come back to see if any other amendments may exist with respect to this clause.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion to amend as it stands?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The motion to amend is carried.

Are there any other amendments to this clause?

Senator Frum: I would like to propose two amendments. In proposed sections 82.3 and 82.4 in clause 5, there is a discrepancy between the English and French versions. In the English version, we have two additional words “who” that help to create uncertainty around the required intent. We are talking about the “who” that exists in line 10 and the “who” that exists in line

Le sénateur Joyal : « Possède, utilise », cela ne change rien à l'environnement.

Le président : L'amendement permet de faire la distinction entre chaque activité pour en faire un acte criminel distinct. Ceux qui pourraient intenter des poursuites ou mener une enquête sur des allégations en tireront un avantage net. En effet, il ne sera pas nécessaire d'être en présence des actes cumulatifs, car en les séparant comme on le fait dans le projet de loi, on permet d'intenter des poursuites ou de faire des enquêtes pour divers motifs, tous distincts les uns des autres par rapport à l'intention et à l'objectif généraux de la disposition.

Le sénateur Day : Je pourrais m'appuyer sur cet argument pour faire remarquer que le « ou » aurait dû déjà figurer dans le document, ce qui n'est pas le cas.

Le président : Je respecte l'endroit où le « ou » figure dans le libellé libéral.

Le sénateur Day : Que puis-je répondre à cela?

Le président : Voilà pourquoi j'ai avancé cet argument.

Le sénateur Day : Il ne m'a pas convaincu, mais comme tout le monde semble satisfait, je n'insisterai pas.

Catherine Kane, directrice générale et avocate générale principale, Section de la politique en matière de droit pénal, ministère de la Justice : J'ajouterais que les rédacteurs de la Direction des services législatifs se sont penchés sur l'amendement, et conviennent qu'il rend bien l'intention du sénateur et qu'il est convenablement placé, car il permet de séparer « fabrique un engin » du reste. On ne peut, en effet, « fabriquer » d'autres éléments énumérés ici. Par exemple, il est impossible de fabriquer une matière nucléaire, mais on peut fabriquer un engin. « Fabrique un engin » forme un tout distinct, et le texte se poursuit en indiquant « ou possède, modifie », et cetera. Le texte coule bien, grâce à cet amendement logique et de bon aloi.

Le sénateur Joyal : Il permet de maintenir la structure de la disposition. C'est le principal argument.

Le président : Si vous voulez bien me le permettre, j'aimerais régler la question de l'article 5 modifié par le sénateur Dallaire. Nous reviendrons pour voir s'il pourrait faire l'objet d'autres amendements.

Plaît-il aux sénateurs d'adopter la motion d'amendement dont ils sont saisis?

Des voix : Oui.

Le président : La motion d'amendement est adoptée.

Y a-t-il d'autres amendements concernant cet article?

Le sénateur Frum : J'aimerais proposer deux amendements. Aux dispositions 82.3 et 82.4 proposées à l'article 5, il y a une disparité entre les versions anglaise et française. Dans la version anglaise se trouvent deux « who » de plus, ce qui suscite une certaine incertitude concernant l'intention requise. Nous faisons référence aux « who » figurant aux lignes 10 et 19. Nous

19. We are proposing that they be deleted to remove any confusion or uncertainty about the issue of intent that is created at the top of each section.

The Chair: Could I ask you to read the amendment in English?

Senator Joyal: How would that fare in the phraseology of the text? Could you read it, please?

Senator Frum: I propose:

That Bill S-9, in clause 5, be amended by

(a) replacing, in the English version, line 10 on page 4 with the following:

al or a device or commits an act against a

(b) replacing, in the English version, line 19 on page 4 with the following:

device or commits an act against a nuclear

In both cases you have the word “who” deleted before the word “commits” because you only need the first “who” at the top of the paragraph.

The Chair: Are there any questions? I assume if this amendment came from the government it ultimately came from people at the Department of Justice who work closely with our witnesses. Can you share with us the benefit of clearing up that grammatical construct in terms of the purposes of this section?

Mr. Koster: Yes. The removal of the word “who” midway through both 82.3 and 82.4 is consistent with the government’s interpretation of what those offences are targeting. The Minister of Justice stated on the record before this committee that both halves of the offences, both the various activities like possess and use, as well as the commission of acts against nuclear facilities, was to have that top intent. The removal of the word “who” was to make that clear and consistent with both French versions.

The Chair: Any questions?

Senator Joyal: The way I read it, we should make the amendment. It adds an element of uncertainty about the first statement of the intention, so I think it is much better, not only grammatically but intentionally for what the bill seeks to do at sections 82.3 and 82.4.

The Chair: Are there any other questions for Senator Frum or the officials from the Department of Justice on this provision?

There being none, is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion in amendment?

Hon. Senators: Agreed.

proposons de les enlever pour éliminer tout risque de confusion ou d’incertitude au sujet de l’intention indiquée au début de chaque disposition.

Le président : Pourrais-je vous demander de lire l’amendement en anglais?

Le sénateur Joyal : Comment cet amendement s’insérerait-il dans la phraséologie du texte? Pourriez-vous nous le lire, je vous prie?

Le sénateur Frum : Je propose :

Que le projet de loi S-9, à l’article 5, soit modifié

a) dans la version anglaise, par substitution, à la ligne 10, page 4, de ce qui suit :

al or a device or commits an act against a

b) dans la version anglaise, par substitution, à la ligne 19, page 4, de ce qui suit :

device or commits an act against a nuclear

Dans les deux cas, on élimine le mot « *who* » devant « *commits* », car seul celui qui figure au début de la disposition est nécessaire.

Le président : Y a-t-il des questions? Je présume que si cet amendement émane du gouvernement, il vient en fait des employés du ministère de la Justice qui travaillent en étroite collaboration avec nos témoins. Pourriez-vous nous expliquer en quoi la modification de structure grammaticale de cette disposition en clarifie les objectifs?

M. Koster : Oui. L’élimination du mot « *who* » au milieu des articles 82.3 et 82.4 cadre avec l’interprétation du gouvernement de ce que les infractions visent à accomplir. Le ministre de la Justice a fait savoir, comme l’indique le compte rendu du comité, que les deux facettes des infractions, soit les activités comme la possession et l’utilisation, ainsi que le fait de commettre un acte contre une installation nucléaire, devaient constituer l’intention principale indiquée au début. L’élimination du mot « *who* » clarifie cet aspect et harmonise le texte aux deux passages français.

Le président : Des questions?

Le sénateur Joyal : D’après la manière dont je lis le texte, nous devrions apporter l’amendement. Le mot ajoute un élément d’incertitude dans le premier énoncé de l’intention; je considère que c’est beaucoup mieux, sur les plans non seulement de la grammaire, mais également de l’intention, pour ce qui est de l’objectif visé aux articles 82.3 et 82.4.

Le président : Est-ce que quelqu’un a d’autres questions à poser au sénateur Frum ou aux représentants du ministère de la Justice au sujet de cette disposition?

Comme il n’y en a pas, plaît-il aux honorables sénateurs d’adopter la motion d’amendement?

Des voix : Oui.

The Chair: I declare the motion in amendment carried. If the amendment is adopted, then I guess we can say we have adopted clause 5 as amended; is that correct?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 6 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 7 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 8 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 9 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 10 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the bill as amended carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Does the committee wish to discuss appending observations to the report at this time?

Some Hon. Senators: Yes.

Senator Tkachuk: Did we move that you will report the bill?

The Chair: I was going to ask that question but was told by the clerk I could not do that yet. We have to discuss observations first and then we will move that. That is the normative procedure.

Honourable senators, we have some draft observations before us. We also have a draft observation that was offered by Senator Dallaire. We will open the table to any comments about the observations per se.

Do you want to have this discussion in camera or open for the entire world to see? I am in your hands. Shall we leave it open? Let us leave it open.

The observations start with the words “Draft Observations — Bill S-9,” and there is an introduction right under the chair’s signature. This has been distributed already.

Senator Dallaire is now having distributed not just the “Private Security in Nuclear Facilities” observation but a modest amendment to that. We already have the observation with us, and there is a small amendment being considered to that.

Le président : Je déclare la motion d’amendement adoptée. Si l’amendement est adopté, je suppose qu’on peut dire que nous avons adopté l’article 5 modifié, n’est-ce pas?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 6 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 7 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 8 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 9 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 10 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 1, qui contient le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : Le titre est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : Le projet de loi modifié est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : Le comité souhaite-t-il discuter maintenant de l’ajout d’observations au rapport?

Des voix : Oui.

Le sénateur Tkachuk : Avons-nous décidé que vous feriez rapport du projet de loi?

Le président : J'allais vous poser la question, mais la greffière m'a indiqué que je ne peux pas encore le faire. Nous devons discuter des observations en premier, puis procéder à la mise aux voix. C'est la procédure habituelle.

Mesdames et messieurs les sénateurs, nous avons devant nous une ébauche d’observations, ainsi qu’une proposition d’observation du sénateur Dallaire. Vous pourrez vous prononcer sur ces observations.

Voulez-vous en discuter à huis clos ou au vu et au su de tous? Je m'en remets à vous. Poursuivons-nous en public? Continuons en séance publique.

Ces observations commencent par « Ébauche d’observations — projet de loi S-9 » et il y a une introduction juste en dessous de la signature du président. Le document a déjà été diffusé.

Le sénateur Dallaire fait maintenant distribuer non seulement l’observation sur les agences privées de sécurité dans les centrales nucléaires, mais également une légère modification à cet égard. Nous avons déjà en main cette observation, à laquelle s’ajoute une petite modification à examiner.

Before we get to Senator Dallaire's amendment, I would open the floor for any comments — positive, negative, exculpatory, editorial — relative to the draft observations that we have had in our hands for a few days. In my own view, having gone through them, they do reflect both testimony we have heard and some of the discussion that has transpired. They are what I would call permissive in the sense that they suggest directions government may wish to consider, both in implementation of this act and on a go-forward basis. There is nothing here that is in any way limiting of the government's perspective with respect to these issues, so they did not strike me as compellingly unreasonable, and I want to thank our staff for working on them in a diligent fashion.

I think we should have a discussion or deal with questions on these observations first, and then I would like to move to the recommendation for an additional observation made by our colleague Senator Dallaire.

I have Senator Buth and Senator Tkachuk who wish to discuss the observations.

Senator Buth: At the top of page 2 it says:

Having said this, the Committee also recognizes that the enactment of domestic legislation . . . if such legislation operates in the context of a wider policy framework, designed and properly resourced to support it.

Could we have a discussion about removing the word "properly"? I think it leaves an impression that we have not been properly resourcing legislation that we do have. The last line would read "if such legislation operates in the context of a wider policy framework, designed and resourced to support it."

The Chair: Are there any comments on that suggestion? I must say it strikes me, in view of some of the large amounts of money we have discussed around the table and had in testimony, as a completely reasonable observation on the part of Senator Buth, but that is just one person's view.

Senator Tkachuk: It is my view as well.

The Chair: Would anyone be uncomfortable with the suggestion made by Senator Buth relative to that editorial change? I will instruct staff, with your approval, to do that.

Senator Tkachuk: The last paragraph, and we can all read it ourselves, leaves the impression that we have done little in the world of highly enriched uranium and that we should be catching up to the European and South African models. In reality, as I pointed out when Senator Dallaire was asking questions of the witness, Prime Minister Harper pledged to curb non-military use of HEU material at the nuclear security summit in 2010, and he said that Chalk River will be shut down in 2016. We have spent a lot of money on research.

Avant d'entreprendre l'étude de l'amendement du sénateur Dallaire, j'aimerais connaître vos commentaires — favorables, défavorables, justificatifs, de pure forme — concernant l'ébauche d'observations que nous avons en main depuis quelques jours. Pour en avoir pris connaissance, je considère qu'elles rendent compte des témoignages que nous avons entendus et des débats que nous avons eus. Elles sont ce que je qualifierais de permissives, en ceci qu'elles proposent des orientations que le gouvernement pourrait envisager, tant pour la mise en œuvre de la mesure législative que pour son application à long terme. Elles ne limitent en rien la marge de manœuvre du gouvernement dans ce dossier; elles ne me semblent donc pas exagérément contraignantes. Je tiens à remercier notre personnel d'avoir travaillé diligemment.

Je crois que nous devrions commencer par avoir une discussion ou régler les questions au sujet des observations, après quoi je voudrais passer à la recommandation que notre collègue le sénateur Dallaire a présentée pour ajouter une observation.

Les sénateurs Buth et Tkachuk veulent discuter des observations.

Le sénateur Buth : Au début de la page 2, il est indiqué ce qui suit :

Cela dit, le comité reconnaît qu'une loi permettant au Canada de remplir ses obligations... à condition de s'inscrire dans un cadre d'action conçu et doté de ressources suffisantes pour en appuyer la mise en application.

Pourrions-nous discuter de la possibilité d'éliminer le mot « suffisantes »? À mon avis, on dirait que nous n'avons pas prévu de ressources suffisantes pour la loi en vigueur. La dernière ligne se lirait donc comme suit : « de s'inscrire dans un cadre d'action conçu et doté de ressources pour en appuyer la mise en application. »

Le président : Y a-t-il des commentaires à propos de cette proposition? Je dois dire que compte tenu des sommes d'argent substantielles dont nous avons parlé et dont il a été question dans les témoignages, l'observation du sénateur Buth me semble parfaitement raisonnable. Mais ce n'est le point de vue que d'une seule personne.

Le sénateur Tkachuk : C'est un point de vue que je partage.

Le président : Est-ce que quelqu'un s'opposerait à la modification de forme proposée par le sénateur Buth? Avec votre autorisation, je demanderai au personnel d'apporter la modification.

Le sénateur Tkachuk : Le dernier paragraphe, que nous pouvons tous lire par nous-mêmes, donne l'impression que nous avons été peu actifs dans le domaine de l'uranium enrichi et que nous devrions rattraper les modèles européens et sud-africains. En réalité, comme je l'ai souligné quand le sénateur Dallaire a posé des questions au témoin, le premier ministre Harper s'est engagé, à l'occasion du Sommet sur la sécurité nucléaire de 2010, à réduire l'usage de l'uranium très enrichi à des fins non militaires et à fermer la centrale de Chalk River en 2016. Nous avons dépensé beaucoup d'argent dans la recherche.

Minister Paradis announced a \$35 million initiative on non-reactor-based isotope supply programs. Saskatchewan Premier Brad Wall has been advocating construction of a research reactor in Saskatchewan following the federal announcement, placing Saskatchewan at the centre of Canada's non-HEU medical isotope research production efforts, and also the Government of Saskatchewan in March of 2011 announced \$30 million in funding.

My view would be that this particular paragraph leaves a totally wrong impression — well, not totally wrong, because it does say we believe that Canada should continue its leadership role. I think we do have a leadership role, and I think we should mention it or else get rid of the whole thing. We only had one witness here who talked about this. It is not that we have backup information, some guy from Harvard made a speech and we are going to run it in here. We should be more careful.

The Chair: There are two suggestions. I want to be clear that I understand what your primary purpose would be in this, senator.

Senator Tkachuk: I would like to get rid of the paragraph, but not if people feel very strongly about it.

The Chair: There are a couple of options. One would be, where we say “by committing” in that second last line, to say “by continuing Canada’s commitment,” which is not as negative in its implication. That is one possibility. Changing the second last line of that paragraph to “by continuing Canada’s commitment to eliminating all civil use” implies that the work is ongoing, as your comments have underlined. The other possibility is to have a line that makes reference to the specific undertakings that have been made, by Saskatchewan and others, with respect to this so that it gives a balanced assessment of what is going on.

Senator Tkachuk: If you go to that first paragraph, “The Committee believes the Government of Canada should further reduce the risk,” we are reducing the risk. What more can we do?

The Chair: We could say “should continue to further reduce.”

Senator Day: There are two private facilities that there has been no announcement in relation to, two private university facilities that use highly enriched uranium. It is not just Chalk River in Canada.

Senator Tkachuk: We cannot just close it all down; we need that stuff.

Senator Day: No, but we have to continue to provide incentives to do so.

Senator Joyal: I suggest that we mention Saskatchewan. Those who read the observation will learn about it, and I think that it is an important element.

Le ministre Paradis a annoncé une initiative de 35 millions de dollars relativement aux programmes d’approvisionnement en isotopes ne nécessitant pas de réacteur. À la suite de cette annonce, le premier ministre de la Saskatchewan, Brad Wall, s'est dit en faveur de la construction d'un réacteur de recherche dans sa province, plaçant ainsi la Saskatchewan au cœur des efforts de production et de recherches relatifs aux isotopes médicaux produits sans uranium très enrichi. Le gouvernement de la Saskatchewan a également annoncé un financement de 30 millions de dollars en mars 2011.

Je considère que ce paragraphe donne une impression complètement fausse. Enfin, peut-être pas complètement fausse, car il indique que nous croyons que le Canada doit continuer de jouer un rôle d'avant-plan. Je crois que nous tenons un tel rôle, et que nous devrions le souligner ou ne rien dire du tout. Il n'y a qu'un témoin qui en a parlé. Ce n'est pas comme si nous avions de l'information pour étayer nos dires : un témoin de Harvard a fait un exposé et nous allons en rendre compte ici. Nous devrons être plus circonspects.

Le président : Il y a deux propositions. Je veux être certain de comprendre votre objectif principal dans cette affaire, sénateur.

Le sénateur Tkachuk : Je voudrais faire disparaître le paragraphe, mais pas si d'autres s'y opposent fortement.

Le président : Plusieurs solutions s'offrent à nous. On pourrait remplacer « en s'engageant », à l'avant-dernière ligne, par « en maintenant son engagement », ce qui n'a pas de connotation négative. C'est une possibilité. En modifiant le texte de l'avant-dernière ligne pour indiquer « en maintenant son engagement... à éliminer toutes les utilisations civiles », on laisse entendre que le travail est en cours, comme vous l'avez souligné. On peut également ajouter une ligne pour faire précisément référence aux démarches qui ont été prises à ce sujet en Saskatchewan et ailleurs, et ce, afin de donner l'heure juste sur ce qui se passe.

Le sénateur Tkachuk : Le premier paragraphe indique que « Le comité croit que le gouvernement du Canada doit réduire le risque ». Or, nous réduisons le risque. Que pouvons-nous faire de plus?

Le président : Nous pourrions dire « devrait continuer de réduire ».

Le sénateur Day : Deux installations privées n'ont fait l'objet d'aucune annonce, deux installations universitaires qui utilisent de l'uranium très enrichi. Il n'y a pas que Chalk River au Canada.

Le sénateur Tkachuk : Nous ne pouvons pas fermer toutes les installations; nous avons besoin de ces matières.

Le sénateur Day : En effet, mais nous devons continuer de prodiguer des encouragements en ce sens.

Le sénateur Joyal : Je propose que nous mentionnions la Saskatchewan. Ceux qui liront l'observation sauront ce qu'il en est. Je considère que c'est un élément important.

The Chair: I understand that we will, in the normal course of things, ask for the committee to give the steering committee final editorial approval on the commas, dots and whatever. However, would you be happy, senator, to add a specific reference to the work already being done, constructively, by the Government of Saskatchewan and by the federal government, along with those other changes that talk about continuing the commitment and continuing to further reduce? The paragraph would then give a more even-handed view of progress to date and a more accurate reflection of the work that has been done, constructively, on this file.

Senator Tkachuk: Yes, agreed.

Senator D. Smith: I am not trying to be partisan here, but would your colleague, Cheryl Gallant, who represents the Chalk River area, agree with your motion?

Senator Tkachuk: I am not sure what you mean.

Senator D. Smith: Is Chalk River right off the radar screen?

Senator Day: 2016.

The Chair: Present plans call for it to —

Senator Tkachuk: That has already been announced.

Senator D. Smith: If you are doing something new, are you saying that it cannot be in Chalk River?

The Chair: I do not think that Senator Tkachuk said that.

Senator Tkachuk: No, I did not say that. I just think that it should be clear. It says:

The Committee believes the Government of Canada should further reduce the risk of fissile material theft by committing to eliminate Canada's use of highly enriched uranium (HEU) as fuel in its two research reactors.

Then we have, "eliminating all civil use." I do not know if it can be done. We do not have the research to say that that can be done, so why would we commit to something in an observation?

The Chair: Could I ask the committee to give the steering committee the authority to edit that last paragraph so that it reflects some of the core ideas in it now plus some of the new information given to us today by Senator Tkachuk? The final wording, of course, would end up having the approval of the steering committee as we go forward, and we would ensure that it reflects the views of the committee as have been expressed.

Senator Day: I do not disagree with delegating that to steering, but I would be concerned about mentioning Saskatchewan without recognizing that there is a lot of effort going into using other means for preparing medical isotopes from non-highly enriched uranium in other parts of Canada, as well as in Saskatchewan.

Le président : Je crois comprendre que normalement, nous demandons au comité de donner au comité de direction l'approbation finale pour les menus détails en ce qui touche la forme. Toutefois, vous estimeriez-vous satisfait, sénateur, si nous ajoutions une référence au travail constructif déjà accompli par les gouvernements de la Saskatchewan et du Canada, laquelle s'ajouterait aux autres modifications relatives au maintien de l'engagement et aux démarches pour continuer de réduire le risque? Le paragraphe donnerait ainsi un aperçu plus équitable des progrès réalisés à ce jour et donnerait une idée plus juste des mesures constructives prises dans ce dossier.

Le sénateur Tkachuk : Oui, je suis d'accord.

Le sénateur D. Smith : Je ne veux pas faire preuve de partisannerie, mais est-ce que votre collègue Cheryl Gallant, qui représente Chalk River, serait d'accord avec votre motion?

Le sénateur Tkachuk : Je ne suis pas certain de comprendre ce que vous voulez dire.

Le sénateur D. Smith : Qu'en est-il de Chalk River?

Le sénateur Day : 2016.

Le président : Les plans actuels prévoient que...

Le sénateur Tkachuk : L'annonce a déjà été faite.

Le sénateur D. Smith : Êtes-vous en train de dire que si on fait quelque chose de nouveau, ce ne peut pas être à Chalk River?

Le président : Je ne crois pas que ce soit ce que le sénateur Tkachuk a dit.

Le sénateur Tkachuk : Non, ce n'est pas ce que j'ai dit. Je crois simplement que les choses devraient être claires. Le texte indique ce qui suit :

Le comité croit que le gouvernement du Canada doit réduire le risque de vol de matières fissiles en s'engageant à éliminer l'usage d'uranium très enrichi comme combustible dans ses deux réacteurs de recherche.

Il est ensuite question d'« éliminer toutes les utilisations civiles ». Je ne suis pas certain que ce soit possible. Aucune recherche ne le démontre. Pourquoi nous engagerions-nous à le faire dans une observation?

Le président : Pourrais-je demander au comité d'autoriser le comité de direction à modifier le dernier paragraphe en conservant certaines des idées fondamentales qui y figurent actuellement et en y ajoutant une partie des informations que le sénateur Tkachuk nous a données aujourd'hui? Le texte final devra évidemment recevoir l'aval du comité de direction à mesure que nous progressons, et nous nous assurerons qu'il témoigne des opinions exprimées par le comité.

Le sénateur Day : Je ne m'objecte pas à ce que nous déléguions la tâche au comité de direction, mais je me demande s'il convient de faire référence à la Saskatchewan sans indiquer que des efforts substantiels sont également déployés dans d'autres régions du Canada pour utiliser d'autres moyens pour préparer des isotopes médicaux sans recourir à l'uranium très enrichi.

The Chair: That is a very good comment. There is work going on in British Columbia and in Chalk River.

Senator Tkachuk: We do not have the information to do a paragraph like this.

The Chair: We have had some testimony about where the low uranium stuff is being worked on. That has been discussed before.

Senator Day: I remember asking the question.

The Chair: Yes, you asked that specific question, so I think that we do have the information to produce a final paragraph that is reflective.

Senator Tkachuk: Okay, that is fair enough.

Senator Joyal: I think that usually in these circumstances, based on past experience, the researchers from the library can go back to the minutes of the committee and take the wording of that testimony to ensure that we remain within the confines of the evidence and information placed before the committee.

The Chair: If we are okay with where we sit in that respect, we will move on. We will see the final wording before it goes anywhere.

Senator Tkachuk, you are on that committee, so nothing will —

Senator Tkachuk: I am good.

The Chair: We have a recommendation for a further observation from Senator Dallaire, which has been distributed.

Senator Dallaire: This may be perceived to be a bit of a verbose observation. There is an enormous amount of responsibility being put on the security elements of all sites and all areas where nuclear material is being used and employed, from an energy production to hospitals, research laboratories and the like.

However, the greatest failing, sort of like with sophisticated aircraft, is the question of pilot error. One dimension that often gets forgotten because it is not generally sitting at the vice-president's or president's board meetings is personnel security, not only personnel who are working in the place but also the personnel providing the security, which is now more and more contracted out to civilian firms that are profit focused. Just as it is not talked of often, it is an easy place to cut budgets, and we have seen it being a soft target in budget cuts.

I felt that it was essential to remind us that these people are not guarding Walmart against shoplifters but are guarding material that could end up in weaponry and, ultimately, in the most horrific, catastrophic scenarios imaginable, far beyond what the two towers in New York represented.

What I am calling for in this observation is that the security checks on the individuals who are hired in this endeavour, throughout the security structure, be far more regularly reviewed

Le président : Voilà une excellente observation. Des travaux sont en cours en Colombie-Britannique et à Chalk River.

Le sénateur Tkachuk : Nous ne disposons pas de l'information nécessaire pour rédiger ce paragraphe.

Le président : Nous avons des témoignages sur l'endroit où on effectue ces travaux. Nous avons déjà discuté de la question.

Le sénateur Day : Je me souviens d'avoir posé la question.

Le président : Oui, vous avez posé une question à ce sujet. Je crois donc que nous disposons de l'information nécessaire pour rédiger une version finale du paragraphe qui rend bien compte de notre opinion.

Le sénateur Tkachuk : Fort bien.

Le sénateur Joyal : D'après mon expérience, en pareille circonstance, les agents de recherche du comité peuvent consulter les procès-verbaux du comité et reprendre les propos du témoin pour que nous nous en tenions aux preuves et aux renseignements qui nous ont été présentés.

Le président : Si nous sommes d'accord sur notre position à cet égard, nous allons passer à autre chose. Nous examinerons le texte final avant son envoi.

Sénateur Tkachuk, vous faites partie du comité, alors rien ne...

Le sénateur Tkachuk : C'est parfait.

Le président : Le sénateur Dallaire a fait une recommandation afin de faire ajouter une autre observation, laquelle a été distribuée.

Le sénateur Dallaire : Cette observation peut sembler un peu verbeuse. On confie une responsabilité énorme aux éléments de sécurité sur tous les sites et à tous les endroits où des matières nucléaires sont utilisées et employées, qu'il s'agisse de centrales, d'hôpitaux ou de laboratoires de recherche.

Cependant, la principale faille, un peu comme dans le cas d'un aéronef très perfectionné, c'est l'erreur du pilote. La sécurité du personnel est une dimension souvent oubliée, parce qu'il n'en est généralement pas question lors des réunions du conseil avec le vice-président ou le président. Il ne s'agit pas que du personnel qui travaille sur place, mais également de celui qui assure la sécurité, un service de plus en plus confié à des entreprises civiles axées sur les profits. Comme c'est une question rarement abordée, il est facile de faire des réductions budgétaires dans ce domaine, comme nous avons d'ailleurs pu le constater.

Il m'a semblé essentiel de nous rappeler que ces gens ne protègent pas Walmart contre les voleurs à l'étagage, mais gardent des matières qui pourraient servir à fabriquer des armes, des armes qui pourraient servir à commettre les actes les plus horribles qu'on puisse imaginer et à provoquer des catastrophes bien pires que celles qui ont eu lieu sur le site des deux tours de New York.

Ce que je demande dans cette observation, c'est que les enquêtes de sécurité menées sur les personnes engagées pour assurer ce service, dans la structure de sécurité, soient refaites

because they can become fairly easy victims to influence and could change their philosophy in regard to nuclear power and devices or energy.

Right now, some of them get a security check every five years. I have correspondence here from the Province of Ontario, which is not overly keen on it being every five years because, currently, it is every ten years. I come from a milieu in which a private gets a security check every five years, but those who are in far more sensitive areas get them every year. I would consider that security of nuclear material would require, at a minimum, a review probably every three years.

I am asking that that be enhanced in order to ensure that someone is working in this realm is not simply forgotten and that it is not taken granted that they will be able and loyal and that the structure will train them to be up to scratch throughout their career.

I would simply argue that we must be more sensitive to the personal security classification of the individuals.

The Chair: I open the table to comments, suggestions, concerns and/or clarifications.

Senator Tkachuk: We received testimony here — it might have been from the department, actually, Ms. Kane and Mr. Koster — that security at our nuclear facilities is the gold standard.

The Chair: I think that was from the Nuclear Safety Commission.

Senator Tkachuk: They said that we usually place first on all security scenarios. I do not think that we should be putting things in observations that are apart from the bill itself. We did not have testimony on the security, which is a separate matter from the bill. I have some problem with this.

Senator Dallaire: I would like to rebut that. We did question a number of people on that specific subject and they indicated that we should be concerned about it. In fact, I have read a report that said we are ranked twentieth in that dimension by the NGO.

Senator Tkachuk: What report is that?

Senator Dallaire: I am trying to find it.

The Chair: I think the ranking was tenth.

Senator Dallaire: No, we were tenth overall, but it was subdivided.

The Chair: The substantive question before us is whether we want to add an observation saying that the normative security checks that are performed on individuals who are responsible for security organizations in the various operating nuclear facilities

beaucoup plus régulièrement, car les agents peuvent aisément être influencés et pourraient changer de philosophie au sujet de l'énergie et des dispositifs nucléaires.

À l'heure actuelle, certaines de ces enquêtes de sécurité se font aux cinq ans. J'ai ici des documents de la province de l'Ontario, qui n'est pas particulièrement enchantée à l'idée d'effectuer des vérifications aux cinq ans, puisqu'à l'heure actuelle, ces enquêtes ont lieu tous les dix ans. Je viens d'un milieu où les soldats font l'objet d'une enquête tous les cinq ans; en présence de risques plus élevés, toutefois, ces vérifications ont lieu chaque année. Il me semble que dans le domaine de la sécurité des matières nucléaires, il faudrait probablement réaliser une enquête au moins tous les trois ans.

Je demande que les procédures soient renforcées pour que les personnes qui travaillent dans ce domaine ne soient pas tout simplement oubliées, qu'on ne tienne pas pour acquis qu'elles resteront aptes et loyales, et qu'on leur offre de la formation pour assurer un service optimal tout au long de leur carrière.

Je fais simplement valoir que nous devons faire davantage attention à la classification de sécurité personnelle accordée aux employés.

Le président : Je suis prêt à accueillir les observations, suggestions, préoccupations ou demandes d'éclaircissement.

Le sénateur Tkachuk : Nous avons reçu un témoignage ici, peut-être même du ministère, madame Kane et monsieur Koster, voulant que la sécurité satisfasse aux normes les plus exigeantes dans nos installations nucléaires.

Le président : Je crois que c'était la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

Le sénateur Tkachuk : Les témoins ont indiqué qu'on est habituellement au premier rang au chapitre de la sécurité. Je ne crois pas que nous devrions inclure dans nos observations des commentaires qui ne concernent pas le projet de loi comme tel. Nous n'avons pas entendu de témoignage sur la sécurité, car c'est une question distincte du projet de loi. J'ai quelques réticences à cet égard.

Le sénateur Dallaire : Je ne suis pas d'accord. Nous avons interrogé quelques personnes sur ce sujet précis, et elles ont indiqué que nous devrions nous préoccuper de la situation. En fait, j'ai lu un rapport dans lequel l'ONG nous classe au vingtième rang dans ce domaine.

Le sénateur Tkachuk : De quel rapport s'agit-il?

Le sénateur Dallaire : J'essaie de le trouver.

Le président : Je croyais que c'était au dixième rang.

Le sénateur Dallaire : Non. Globalement, nous étions au dixième rang, mais des subdivisions ont été apportées.

Le président : Essentiellement, nous devons décider si nous voulons ajouter une observation selon laquelle les enquêtes de routine effectuées sur des personnes responsables des agences qui assurent la sécurité dans les installations nucléaires en exploitation

across the country should be more intense than they are now. I think that is the purport of these two paragraphs. Senator Tkachuk has clearly indicated his concern with that.

Are there other comments on that?

Senator Joyal: I myself asked questions of the representatives of the nuclear commission. I do not have the transcript of the committee in front of me.

The Chair: I recall that the exchange did take place.

Senator Joyal: The exchange took place. As a matter of fact, I was to continue questioning, but the time lapsed. I asked specific questions about the security check to which personnel would be subjected, not only before being hired but during the course of employment.

Senator Joyal: There are two risks; the risk of hiring someone who was part of a network, about which I asked very specifically, and the risk of someone already there being lured by a group to pass on information or materials.

The transcript will reflect that.

Senator Buth: I support Senator Tkachuk's comments. In the draft observations that have been prepared, in the second-last paragraph on page 2 we say:

The Committee recognizes that Canada operates under a world-class nuclear safety and security regime. Nonetheless, continued vigilance with respect to the physical, personnel and cyber protection of nuclear materials and facilities is urged.

I think that covers, in a general way, the more detailed observations, and I would concur that the observations need to be kept fairly general. If we start getting specific, we may end up in many other areas.

Senator Frum: When Professor Bunn spoke about the 100 research reactors where there is low security, I do not know that he was asked specifically if that related to Canada. I am quite sure he was talking in an international context, specifically about places like Pakistan. I think that to include that observation in this recommendation makes implications about Canadian security that were not intended by Professor Bunn.

The Chair: Before we come to a decision on this, I will point out two things. First, Senator Buth has pointed to a reference to this issue in the observations. Second, nothing prevents any of us from talking in great detail on this issue when the matter comes before the chamber at third reading. I am not suggesting that is an appropriate path, but I want to remind colleagues that it exists for all of us all the time.

Senator Dallaire: I would have preferred the chair offering that second option after I finished selling my product instead of giving an out to our colleagues before I make my point.

au pays devraient être plus rigoureuses qu'elles ne le sont maintenant. C'est, je crois, l'intention de ces deux paragraphes. Le sénateur Tkachuk a clairement exprimé ses inquiétudes à ce sujet.

Est-ce que quelqu'un souhaite ajouter quelque chose à ce sujet?

Le sénateur Joyal : J'ai moi-même posé des questions aux représentants de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Je n'ai cependant pas la transcription de la séance devant moi.

Le président : Je me souviens que cet échange a eu lieu.

Le sénateur Joyal : En effet. En fait, je devais continuer d'interroger les témoins, mais je n'en ai pas eu le temps. J'ai posé des questions précises au sujet des enquêtes de sécurité auxquelles les employés devraient être soumis, pas seulement avant leur embauche, mais également en cours d'emploi.

Le sénateur Joyal : Il existe deux risques : celui d'engager un membre d'un réseau, et j'ai posé une question très précise à ce sujet, et celui qu'une personne déjà en poste se laisse convaincre par un groupe de lui refiler de l'information ou des matières.

La transcription l'indiquerait.

Le sénateur Buth : Je suis d'accord avec le sénateur Tkachuk. Dans l'ébauche d'observations qui a été préparée, nous disons, à l'avant-dernier paragraphe de la page 2 :

Le comité reconnaît que le Canada dispose d'un régime de sûreté et de sécurité nucléaires de classe internationale. Il doit cependant entretenir avec vigilance le dispositif matériel, humain et informatique de protection des matières et des installations nucléaires.

Il me semble que ce passage couvre, de façon générale, les observations plus détaillées, et je conviens que les observations doivent rester assez générales. Si nous commençons à entrer dans les détails, nous pourrions englober bien d'autres questions.

Le sénateur Frum : Quand M. Bunn a parlé des quelque 100 réacteurs de recherche où la sécurité est faible, je ne sais pas si on lui a demandé si c'était au Canada. Je suis assez certaine qu'il parlait de la situation à l'échelle internationale, particulièrement de pays comme le Pakistan. Je crois qu'en en parlant dans notre recommandation, nous donnerions de la sécurité au Canada une impression qui n'est peut-être pas celle que M. Bunn voulait lui conférer.

Le président : Avant de prendre une décision à ce sujet, je ferai remarquer deux choses. Tout d'abord, le sénateur Buth a indiqué qu'il en est question dans les observations. En outre, rien ne nous empêche d'aborder la question dans les moindres détails quand la Chambre examinera le projet de loi lors de la troisième lecture. Je ne dis pas que c'est la voie à suivre; je rappelle simplement à mes collègues que c'est une possibilité dont nous pouvons en tout temps nous prévaloir.

Le sénateur Dallaire : J'aurais préféré que le président nous propose cette seconde option après que j'aie fini de vendre ma salade au lieu d'offrir une porte de sortie à mes collègues avant que j'aie fait valoir mon point de vue.

I am speaking not only of information that we did receive, but also of reality and experience. We are not just sponges that absorb information and attempt to bring it together. We come with certain capabilities and expertise. For example, many people who are on the Fisheries Committee are from the Maritimes and may know something of the subject matter.

With regard to the security of nuclear material moving around, this law is not meant to deal only with material that is inside the country, it is also meant to ensure that people are not making it outside the country and trying to get it in. We know that there are threats out there.

Also, we know that there are places that are sieves where this material can still move around and it can come to our shores.

In normal practice, security checks are done on people who are employed in this area every five years at a minimum. In this country we are doing checks only every ten years. In my opinion, that is human security risk. They are the first ones who will be able to intercept.

I would even argue that checks should be done every three years. When I was in the military, we did checks every year. It is a matter of significant concern to ensure that people employed in this field are continuously under the watchful eye of our security people rather than being free to do whatever they want for 10 years. We should continuously observe personnel files and ensure that people have the level of security clearance that we think they should have in order to work in this area.

Senator D. Smith: I concur with Senator Dallaire. This nuclear stuff is more serious than money, and look what happened with that Brinks truck in Edmonton. There obviously was not the required kind of security there. I will support Senator Dallaire's motion.

The Chair: We seem to have different points of view on different sides of the table. There is a procedure by which to address that. We could go to a voice vote or a show of hands. In a show of hands, the chair would not vote; in a voice vote, the Chair would vote first.

Are people comfortable with proceeding with a show of hands initially to see where that takes us? Will all those in favour of including private security in nuclear facilities in the observations raise their hands?

Will all those opposed to including that provision in the observations raise their hands?

We had better take a voice vote.

Senator Tkachuk: No, it falls. A motion that is a tie falls. You do not have a voice vote. It is over.

The Chair: Is that the rule?

Je ne parle pas que de l'information que nous avons reçue, mais aussi de la réalité et de l'expérience. Nous ne sommes pas de simples éponges qui absorbent l'information et tentent de faire le point. Nous possédons tous certaines compétences et de l'expertise. Par exemple, bien des membres du Comité permanent des pêches viennent des Maritimes et pourraient s'y connaître dans le domaine.

En ce qui concerne la sécurité des matières nucléaires en déplacement, le présent projet de loi ne vise pas seulement les matières qui se trouvent au pays; il doit également nous permettre de veiller à ce que personne ne produise de telles matières à l'étranger avec l'intention d'en importer au pays. Nous savons que des menaces planent.

Nous savons également qu'il existe de véritables passoires qui peuvent permettre la circulation et l'importation de matières en territoire canadien.

Habituellement, les employés du secteur sont l'objet d'une vérification de sécurité au moins tous les cinq ans. Au Canada, c'est seulement tous les 10 ans. D'après moi, cela présente un risque pour la sécurité des personnes. Ces vérifications sont le premier cible dont on dispose.

J'irais même jusqu'à dire qu'on devrait les répéter tous les trois ans. Dans l'armée, nous faisions des vérifications annuelles. Il s'agit de s'assurer que les employés du secteur se trouvent continuellement dans la mire de nos responsables de la sécurité au lieu de leur laisser la bride pendant 10 ans. Nous devrions continuellement contrôler les dossiers du personnel et nous assurer qu'il possède le niveau d'attestation de sécurité exigé pour travailler dans ce secteur.

Le sénateur D. Smith : Je suis d'accord avec le sénateur Dallaire. Le nucléaire, c'est plus sérieux que l'argent, et voyez ce qui est arrivé au camion de la Brinks à Edmonton. Visiblement, le niveau de sécurité n'était pas suffisant. Je vais appuyer sa motion.

Le président : Les points de vue semblent diverger. On peut trancher par un vote par oui ou non ou par un vote à main levée. Dans le vote à main levée, le président ne vote pas; dans le vote par oui ou non, il vote le premier.

Est-ce que vous êtes à l'aise pour commencer par un vote à main levée, question de voir où cela nous conduira? Tous ceux qui sont pour l'inclusion, dans les observations, des agences privées de sécurité dans les centrales nucléaires, veuillez lever la main.

Tous ceux qui sont contre.

Nous ferions mieux de voter par oui ou non.

Le sénateur Tkachuk : Non, la motion est rejetée. Quand il y a égalité, elle est rejetée. On ne peut pas tenir le vote par oui ou non. C'est terminé.

Le président : Est-ce la règle?

Senator Joyal: On that one, I concur with Senator Tkachuk.

The Chair: With that decision, I will express the hope that the sentiment in the addition that was not carried will find its way into debate in the Parliament and Senate of Canada. I think that would very much be in the public interest.

Is it agreed that the observations, as have been discussed, be appended to our report? Is it agreed that this bill be reported with the observations, as amended, to the Senate, as we amended it in section 5? Is that agreed by colleagues?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Could I make a motion that the observations for final editorial clarity be referred to steering for the constructive refinement, reflective of our discussions around the table today?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Dallaire: Just to make sure that it will not have the litany of initiatives that Senator Tkachuk announced that the government is doing in order to prove the case.

The Chair: I think the understanding is that the final paragraph would be a balanced one that reflects what our discussions have been and makes reference to both what can be done in the future and what should be done, and what has been done to date.

Senator Dallaire: Yes. I simply state that it does not have to be that specific in order to make your case either.

Senator Tkachuk: Why?

Senator Dallaire: You do not need it.

The Chair: Why do we not leave the editorial work to the — I am aware of the sensitivities that have been expressed and will do my best to ensure that they are addressed in a balanced and communicable way.

What else do we have to approve?

Is there a motion to adjourn?

An Hon. Senator: I so move.

Senator Tkachuk: Do we move to report?

Senator Joyal: It has been adopted.

The Chair: We have done that. Until further call of the chair, I call this meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Joyal : Ce coup-ci, je suis d'accord avec le sénateur Tkachuk.

Le président : Vu cette décision, j'espère que le sentiment manifesté dans l'ajout qui a été rejeté arrivera à s'exprimer dans le débat au Parlement et au Sénat. Je pense que ce serait beaucoup dans l'intérêt public.

Êtes-vous d'accord pour ajouter à notre rapport les observations dont nous avons discuté? Êtes-vous d'accord pour que le projet de loi modifié par nous à l'article 5 et nos observations fassent l'objet d'un rapport au Sénat? Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Puis-je proposer de soumettre au comité de direction les observations pour qu'il les clarifie, fidèlement à nos discussions d'aujourd'hui?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Dallaire : Je tiens seulement à m'assurer qu'elles ne mentionneront pas la litanie d'initiatives gouvernementales annoncées par le sénateur Tkachuk pour étoffer le dossier.

Le président : Je pense qu'il est entendu que le paragraphe final traduira de façon équilibrée la teneur de nos discussions en mentionnant les mesures prises jusqu'ici, les mesures à prendre et celles qui auraient dû être prises.

Le sénateur Dallaire : Oui. Je dis simplement qu'on n'a pas, non plus, besoin d'autant de détails pour apporter de l'eau à votre moulin.

Le sénateur Tkachuk : Pourquoi?

Le sénateur Dallaire : C'est inutile.

Le président : Pourquoi ne pas laisser le travail de mise en forme au ... Je suis conscient des sensibilités qui ont été mises à nu et je ferai de mon mieux pour qu'on en parle avec mesure et franchise.

Qu'avons-nous d'autre à approuver?

Y a-t-il une motion d'ajournement?

Une voix : Je la propose.

Le sénateur Tkachuk : Proposons-nous l'adoption du rapport?

Le sénateur Joyal : Il a été adopté.

Le président : Oui, c'est fait. Jusqu'à nouvelle convocation de la présidence, je lève la séance.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Monday, June 11, 2012

Belfer Center for Science and International Affairs, Harvard University:

William Tobey, Senior Fellow;

Matthew Bunn, Associate Professor of Public Policy (by video conference);

Simon Saradzhyan, Research Fellow (by video conference).

James Martin Center for Non-proliferation Studies, Monterey Institute of International Studies:

Miles Pomper, Senior Research Associate (by video conference).

Monday, June 18, 2012

Royal Canadian Mounted Police:

Gilles Michaud, Assistant Commissioner, National Security Criminal Investigations.

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Sabine Nolke, Director General, Non-proliferation and Security Threat Reduction.

Department of Justice Canada:

Greg Koster, Counsel, Criminal Law Policy Section.

TÉMOINS

Le lundi 11 juin 2012

Belfer Center for Science and International Affairs, Harvard University :

William Tobey, maître de recherche;

Matthew Bunn, professeur agrégé de politiques publiques (par vidéoconférence);

Simon Saradzhyan, chercheur universitaire (par vidéoconférence).

James Martin Center for Non-proliferation Studies, Monterey Institute of International Studies :

Miles Pomper, agrégé de recherche principal, (par vidéoconférence).

Le lundi 18 juin 2012

Gendarmerie royale du Canada :

Gilles Michaud, commissaire adjoint, Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale.

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Sabine Nolke, directrice générale, Non-prolifération et réduction de la menace à la sécurité.

Ministère de la Justice Canada :

Greg Koster, avocat, Section de la politique en matière de droit pénal.